

CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE
IN BENELUX

Bulletin No. 47

Oktober 1973

Redacteurs
Rédaction

}

Dr. L. J. Vandewiele, Gent
Dr. D. A. Wittop Koning, Amsterdam

INHOUD

De gemeenschappelijke vergadering van de Franse vereniging en de Kring Benelux op 21 - 22 oktober 1972 te St. Amand-les Eaux, Valenciennes en Orchies	313
A. Guislain, Pharmaceutische uithangtekens in Noord Frankrijk	319
P. Julien, de Heer de Caumartin, de knots en het gasthuis in Rijsel	323
J. Nauroy, Over Jean Liebaut van Dyon, geneesheer te Parijs aan het begin van de 17e eeuw	327
J. Théodoridès, Casimir Davaine (1812 - 1882) en de behandeling van het miltvuur en de septicæmie bij het vee	334
L. J. Vandewiele, De pharmacopee van Dowaaï in handschrift van Michel Brisseau	340
Pharmacie en geneeskunde van vroeger, catalogus van de tentoonstelling te Valenciennes Oct.-Nov. 1972	355
Berichten en verslag van de vergadering	345-350

REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie

61^e année, t. XXI

N^o 216

Mars 1973

SOMMAIRE

LA RÉUNION FRANCE-BENELUX des 21-22 octobre 1972 à Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes et Orchies	313
A. GUISLAIN. Enseignes pharmaceutiques du Nord de la France	319
P. JULIEN. M. de Caumartin, le bâton et l'hôpital de Lille	323
J. NAUROY. A propos de Jean Liébaut, Dijonnais, médecin à Paris au début du XVII ^e siècle	327
J. THÉODORIDÈS. Casimir Davaine (1812-1882) et la thérapeutique du charbon et de la septicémie du bétail	334
L.-J. VANDEWIELE. La Pharmacopée de Douai en manuscrit de Michel Brisseau, fils du propagandiste des sources de Saint-Amand-les-Eaux	340
PHARMACIE ET MÉDECINE D'ANTAN, catalogue de l'exposition de Valenciennes, octobre-novembre 1972	355

LA GAZETTE

Les calendriers pharmaceutiques d'Allemagne et des Pays-Bas pour 1973, par P. JULIEN	345
Le 150 ^e anniversaire de la naissance de Pasteur commémoré à l'Université de Strasbourg, par P. BACHOFFNER	347
Colloque à Strasbourg sur la Collection hippocratique, par P. BACHOFFNER	348
A propos de la licorne, par J. THÉODORIDÈS	349

SEANCES DE LA SOCIETE

Compte rendu de la 174 ^e séance, 18 décembre 1972, par Henri BONNEMAIN	350
---	-----

(suite au dos).

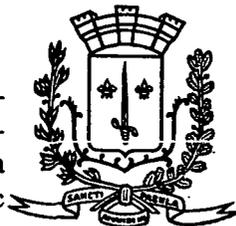
ILLUSTRATION

La Vierge, protectrice de Valenciennes, gravure	couverture
Vase de pharmacie portugais, xvii ^e s.	pl. LVIII
Flammes d'oblitération de Saint-Amand-les-Eaux et d'Orchies	p. 314, 317
Verre de fenêtre gravé à l'effigie de M. et Mme Momal, pharmaciens (1972)	p. 316
Lettres patentes du 14 janvier 1778 concernant l'Hôpital de la Charité de Lille	pl. LIX
Deux vitrines de l'exposition de Valenciennes <i>Pharmacie et médecine d'anlan</i>	pl. LX-LXI
Copie manuscrite (1742) de la Pharmacopée de Lille de 1694	pl. LXII
<i>Le médecin</i> , toile flamande, xvii ^e s.	pl. LXIII
<i>Le Pharmacien</i> , par Lucien Jonas (1880-1947)	pl. LXIV
David III Ryckaert, <i>Le chirurgien</i> (1638)	pl. LXV
Quatre vases en faïence d'Anvers	pl. LXVI
Chevrette de 1550 en faïence d'Anvers	pl. LXVII
Six vases en faïence de Lille et Delft, xviii ^e s.	pl. LXVIII
Cinq vases en faïence de Montpellier, Rouen et Nevers	pl. LXIX

LA RÉUNION FRANCE-BENELUX DES 21-22 OCTOBRE 1972

GRANDE « PREMIÈRE », les 21-22 octobre dernier, à Saint-Amand-les-Eaux et à Valenciennes : pour la première fois depuis qu'il existe, le Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie - Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux tenait l'une de ses réunions semestrielles hors des frontières du Benelux — mais non loin, il est vrai de son territoire. Et c'est à la Société d'Histoire de la Pharmacie que revenaient le grand plaisir et l'honneur de l'accueillir, en collaboration avec la Société Française des Docteurs en Pharmacie : occasion pour ces deux sociétés de tenir elles-mêmes ainsi une réunion commune « décentralisée » — privée malheureusement de la présence de leurs présidents, M. le doyen Valette et le général Quéré, empêchés l'un et l'autre par des circonstances indépendantes de leur volonté.

La journée de Saint-Amand Le nombre des participants attendus, le désir de les loger tous ensemble selon l'heureuse formule habituelle du Cercle Benelux, la recherche d'un lieu à la fois voisin du Benelux et en relation avec l'histoire médicale avaient conduit à choisir pour les manifestations de la première journée Saint-Amand-les-Eaux et pour gîte le Grand Hôtel Thermal. Le temps pluvieux ne permit malheureusement pas de profiter du parc thermal, ni de la toute proche forêt de Raismes. Mais il



grâce et une ingéniosité incomparables, de façon à en mettre en valeur les éléments. Dans son allocution, M. Gosset, adjoint au maire délégué aux Beaux-Arts, ne manqua pas d'en relever l'intérêt esthétique, historique et documentaire. Comme il exprimait sa satisfaction de nous accueillir dans sa ville, M. Julien n'eut pas de peine à lui répondre que Valenciennes était tout indiquée pour des historiens et des amateurs d'art : n'est-elle pas la cité natale du chroniqueur Froissart et ne s'enorgueillit-elle pas, à juste titre, du surnom d'Athènes du Nord ?

L'intérêt manifesté à l'exposition par nos collègues fut très vif, comme en témoignaient interrogations, échanges d'observations, discussions animées sur les précieuses céramiques venues des réserves du Musée de Douai. Signalons, à cette occasion, que restée ouverte pendant près d'un mois, elle attira un large public et que le catalogue en connut aussi un grand succès.

L'heure, cependant, commandait aux congressistes de s'arracher à l'exposition et à la visite du Musée lui-même pour gagner l'hôtel de ville. Une séance de travail y était en effet prévue avec trois communications : la première, du Pharmacien-chimiste en chef J. Nauroy (Paris), sur Jean Liébaut, Dijonnais, médecin à Paris au début du XVII^e siècle ; la seconde, du D^r A. Guislain (Marchienne), sur les enseignes pharmaceutiques du Nord de la France ; la troisième, de M. P. Julien (Paris), sur M. de Caumartin, le bâton et l'hôpital de Lille.



Verre de fenêtre gravé à l'acide fluorhydrique (1972) pour M. Louis Momal et M^{me} Gilberte Momal, d'après un dessin humoristique dans le style 1900 de Jules France, Premier grand prix de Rome, directeur des Ecoles Académiques de Valenciennes, symbolisant la lune de miel éternelle et la profession des deux intéressés, pharmaciens à Saint-Amand-les-Eaux. A gauche, lui : couronné de chêne en qualité de lieutenant-colonel et avec pour attribut la seringue marquée à ses initiales (Pépé Louis). A droite, elle : couronnée d'un rameau d'oranger, avec pour attribut le mortier où trois pilons symbolisent les enfants (deux garçons et une fille, comme le signifie le dessin).



VASE DE PHARMACIE PORTUGAIS
1^{re} moitié XVII^e s.
(décor bleu ; haut. 27,5 cm)

Lisbonne, *Exposição de faianças portuguesas de farmácia*,
sept. 1972, n^o 6
(cf. notre n^o 215, déc. 1972, p. 287)

A cette séance, tenue en présence des représentants de la municipalité et de M. Jean Lesur, Président du Conseil Central des Pharmaciens d'officine à l'Ordre National des Pharmaciens, succédait un vin d'honneur offert par la Ville de Valenciennes dans une magnifique salle d'apparat. Des toasts y furent portés chaleureusement à la prospérité de Valenciennes et à celle de nos trois sociétés par M. Jean Vasse au nom de la S.H.P. et de la Société des docteurs en pharmacie, par M. Houriez, adjoint au maire, par M. Max Brasseur au nom du Cercle Benelux. Dans son allocution, M. Vasse ne manqua pas d'aborder un sujet qui lui est cher : Carpeaux, l'un des plus illustres enfants de Valenciennes, dont le centenaire de la mort sera célébré en 1975 et le cent cinquantième de la naissance en 1977.

Nous étions près de cent à Saint-Amand la veille. Nous fûmes plus de cent dix au repas du dimanche midi. Servi chez un traiteur de la ville, il fut, lui aussi, dûment apprécié. Il permit au président Lesur d'exprimer spirituellement les souhaits de bienvenue du Conseil régional de l'Ordre, à M. Julien de donner connaissance des excuses reçues et de rendre hommage au travail considérable et irremplaçable fourni par M. G. Mantel pour l'organisation de cette journée, enfin, à M. Chapon, Vice-président de la Société française des Docteurs en pharmacie, de dresser le bilan des heures passées ensemble et d'ouvrir des perspectives d'avenir. Mais le dernier mot devait appartenir, si l'on peut dire, à une tradition locale : celle du *Vivat flamand*, dont le chant termine fêtes et banquets du Nord. Il nous plaît de l'appliquer à nos trois compagnies et à leur action commune :

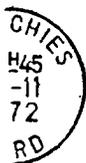
Vivat. Vivat semper.

Semper in aeternum...

**Visite
de la collection Leroux
à Orchies**

L'après-midi, rendez-vous était pris pour visiter à Orchies, à une vingtaine de kilomètres de Valenciennes, la collection de M. Alain Leroux, qui avait préparé à notre intention une agréable et très sympathique réception. Très nombreux furent les participants qui se rendirent à cette invitation. Dès leur arrivée, ils se sentirent « chez eux ». M. Alain Leroux, depuis des années, consacre toutes ses activités à une plante qui mérite d'être considérée comme

médicinale : la chicorée, qui figure dans de nombreuses pharmacopées anciennes et a été la base de nom-



ORCHIES

SA TOUR
DU XIV^e SIÈCLE



SA CHICORÉE - SES FAIFNCES SES SEMENCES

breuses préparations pharmaceutiques. Nos collègues découvrirent avec surprise en pénétrant chez lui, dans une grande salle de réception, plus de cent vases de pharmacie anciens alignés à leur intention comme dans une pharmacie. Collection d'une grande variété, puisqu'elle groupe de nombreux types de faïences allant du XVI^e au XIX^e siècle et provenant des principaux centres céramiques européens. Collection unique sans doute, car tous ces vases ont en commun de porter une inscription indiquant qu'ils contenaient de la chicorée ou une préparation pharmaceutique à base de chicorée. Pour réaliser cette collection, M. Leroux n'a pas recherché les pièces rarissimes ou exceptionnelles. Au contraire, il a accueilli avec beaucoup de plaisir celles qui portent les traces d'un long usage. C'est là un signe de noblesse : celui du service rendu par le vase et par son contenu.

C'est avec bien du regret que les invités de M. Leroux se résignèrent à prendre le chemin du retour malgré ses pressantes sollicitations, auxquelles plusieurs d'entre eux ne surent résister.



Ainsi se terminèrent ces deux jours. Nous croyons pouvoir dire que cette expérience de réunion commune rendue possible grâce à la coopération de MM. Ahlrichs, président, et Mattelaer, secrétaire général du Cercle Benelux, a atteint un plein succès. Comme la brochure sur la chicorée, le présent numéro vise à en perpétuer le souvenir : on trouvera dans les pages qui suivent la plupart des communications présentées à Saint-Amand et à Valenciennes, ainsi que le texte révisé du catalogue de l'exposition.

S.H.P.



LA MANIÈRE DE DISTILLER AU SOLEIL
(Liébaut, l. I)

ENSEIGNES PHARMACEUTIQUES DU NORD DE LA FRANCE

Dès le Moyen âge, dans les rues étroites et animées des cités, artisans et boutiquiers attiraient la pratique en exposant à la vue des badauds des animaux encagés, familiers ou exotiques. C'est le temps du *Roman de Renard*, cette épopée animale, en forme d'apologue, où l'on prête aux animaux les passions et le langage des hommes.

Mais chacun ne pouvant disposer en permanence d'un ours, d'un singe ou d'un renard, on s'efforce de reproduire, de figurer ces animaux en les taillant dans le bois, en les sculptant dans la pierre, dans une attitude qui rappelle la profession de leur propriétaire.

Ainsi, l'apothicaire orne sa façade d'un animal qui pile des drogues dans un mortier et, s'entourant volontiers du mystère légué par les alchimistes, il dispose, ici et là, à la devanture de sa boutique, des animaux empaillés : lézards, crocodiles, tortues, poissons fantastiques, ou encore il décore, comme nous le dit Rabelais, ces boîtes appelées *silènes*, réservées aux fines drogues, « de figures joyeuses et frivoles, comme de harpies, satyres, oisons bridez, lièvres cornuz, canes bastées, boucs volans, cerfs limonniers, et autres telles peintures contrefaictes à plaisir pour exciter le monde à rire... ».

Mais, dès le début du XVII^e siècle, les enseignes étaient devenues tellement nombreuses, encombrantes et dangereuses pour la sécurité des passants qu'elles furent l'objet de mesures de restriction, de réglementation concernant leurs dimensions, leur poids, la façon de les suspendre. Et ces règlements répétés finirent par s'imposer malgré les protestations et l'opposition énérgique des corporations de marchands.

L'installation d'enseignes sur les façades et au-dessus des portes des boutiques est désormais subordonnée à une autorisation préalable et au paiement d'une taxe particulière. Les dimensions de l'enseigne sont soumises à des normes bien précises.

Une telle autorisation fut accordée, le 8 juillet 1760, à un pharmacien de Condé-sur-Escaut. Il lui était permis « d'attacher au-dessus de la porte de sa maison un tableau avec cette inscription : Pierre Prudhomme, Pharmacien, Apothicaire de l'Hôpital Roïal et militaire ». ¹.

L'enseigne ainsi décrite devait être semblable à celle de la pharmacie fondée à Douai par François Midy (1690-1760), telle qu'elle est représentée

1. Document d'archives provenant de la bibliothèque de Valenciennes et figurant à l'exposition *Pharmacie et Médecine d'antan* (catalogue, n° 45).

dans un tableau de Maurice Leloir qui figure le transport d'un blessé dans cette officine au cours des événements de 1792.

On voit qu'à cette époque, la boutique qui, à l'origine, était ouverte sur la rue, est fermée par des petits vitraux colorés derrière lesquels on aperçoit par transparence pots à canon, chevrettes et grands vases d'apparat. Vitraux qui seront remplacés par des vitres de plus en plus grandes, ce qui permettra de disposer d'un étalage intérieur et de mettre ainsi en évidence un objet, une figure particulière, pour attirer l'attention du passant.

Dans son *Histoire de la pharmacie à Lille* parue en 1900, E. Leclair signale qu'à la fin du XVIII^e siècle ou au commencement du XIX^e, sont apparues, à Lille et dans la région du Nord, des enseignes pharmaceutiques, appelées *graignards*, qui semblent avoir été particulières à cette région, alors que jusqu'à cette époque les apothicaires s'étaient abstenus d'apposer des enseignes sur la façade de leurs boutiques. Il les décrit comme des bustes en bois « possédant deux et même trois visages, plus baroques et plus grotesques les unes que les autres ».

Ce terme de *graignard* est attesté, également, dans les *Chansons et Pasquilles lilloises* du chansonnier Alexandre Desrousseaux (Lille, 1820-1892), bien connu comme auteur du *P'tit Quinquin*. C'est dans ce recueil que l'on trouve les vers suivants :

*Véyant que j'perdos m'vois à braire,
Il-ont pindu à min rideau,
Comme un graignard d'apothicaire
L'tiète de min cat par sin musiau.*

Dans son *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, publié à Douai en 1867, L. Vermesse indique qu'« autrefois les pharmaciens mettaient à leur porte des têtes grotesques que l'on appelait *graignard d'apothicaire* ».

Graignard, *graignard* ou encore *grégnard* semblent dériver directement du vieux français *grignart*, signalé aux XII^e et XIII^e siècles et signifiant : qui montre les dents, qui rechigne, qui est grimaçant.

On lit, d'autre part, dans le *Dictionnaire Rouchi-Français* de G. A. J. Hécart (Valenciennes, 3^e éd., 1834) :

Gréneden d'apothicaire. On donnait ce nom à des figures ridicules que les apothicaires avaient coutume de mettre à leurs portes pour faire rire les passants et attirer les chalans. Cet usage subsiste encore en quelques lieux. On disait, pour injurier quelqu'un, gréneden d'apothicaire.

Gréneden viendrait de *gréne-dints*, déformation de *grigne-dents*, se rapportant à quelqu'un qui fait une grimace en plissant les lèvres et en montrant les dents.

Ces *grigne-dents*, ces figures grimaçantes, c'est le nom qui désignait aussi



LETTRES-PATENTES

SUR ARRÊT

DU CONSEIL D'ÉTAT,

Qui permettent aux Administrateurs de la Charité-Générale de Lille en Flandre, de continuer de percevoir pendant quatre années, à commencer du 1.^{er} Novembre 1778, un Octroi sur les Boissons, au profit de l'Hôpital-Général.

Du 14 Janvier 1778.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant notre Cour de Parlement de Flandre à Douay, & à tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Nos chers & bien amés les Administrateurs de la Charité-Générale de Lille en Flandre, nous auroient fait exposer que l'Hôpital-

LETTRES PATENTES DU 14 JANVIER 1778
PROROGÉANT DE NOUVEAU L'OCTROI SUR LES BOISSONS INSTITUÉ EN 1751
AU PROFIT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA CHARITÉ DE LILLE

Cf. p. 323

l'enseigne grotesque des apothicaires dans la région picarde du Hainaut belge actuel. Et de nos jours encore, fidèles à une ancienne coutume, les enfants de Thudinie, à l'époque de l'arrachage des betteraves, confectionnent des grigne-dents en creusant ces racines, en leur donnant une forme de masque hilare. Figures qui prennent un aspect effrayant lorsque, le soir venu, une bougie est allumée à l'intérieur.

On retrouve, dans l'ancien Pays de Liège tout proche, un terme analogue : *hègne d'apothicairee*, dans le sens de mine renfrognée, cité par Ch. Semertier dans son *Vocabulaire de l'apothicaire-pharmacien* (1891).

Dans son *Dictionnaire Liégeois-Français* (Liège, 1874), H. Forir considère *hegn d'apotikâr* comme une expression disparue à cette époque et qui signifiait : enseigne grotesque d'apothicaire ; de là, l'expression : faire une mine comme une hègne d'apothicaire. Le mot *hègne*, équivalent de grimace, proviendrait de la déformation de *hème*, vocable plus ancien, cité au XVIII^e siècle avec la même signification et dont l'étymologie remonte au latin *simia*, le singe.

Ainsi, dans une *pasquète* liégeoise, équivalent de la *pasquille* lilloise, écrite en 1733, il est question d'un fils d'apothicaire dont la mère, par peur d'accoucher d'un monstre, n'avait pas regardé les hèmes de la boutique de son mari pendant sa grossesse. Dans une autre pièce en vers, parue vers 1850, on parle d'un apothicaire de ce temps-là, dont les petits pots et les fioles révélaient bien mieux la profession que sa hègne.

Que déduire de tout ce fatras littéraire ? C'est qu'à une époque imprécise mais qui peut se situer après le premier quart du XVIII^e siècle, sont apparues dans ce que l'on appelle maintenant le Nord, dans l'ancien Hainaut et le Pays de Liège, des enseignes pharmaceutiques sous formes de figures grotesques c'est-à-dire inattendues, inhabituelles, que leur existence fut éphémère puisqu'elles disparurent probablement après le premier quart du XIX^e siècle, avec l'apparition de l'éclairage au gaz et des bocaux de couleur, chers au pharmacien Homais.

Si l'on ignore ce que sont devenus les graingnards d'autrefois, on retrouve des formes semblables de nos jours encore dans les Pays-Bas. Ils sont appelés *gaper*, leur origine remonte aux environs de 1750 et leur histoire est mieux connue.

Peut-être en faut-il conclure qu'à cette époque, déjà, nos prédécesseurs, qu'ils soient de France, des Pays-Bas ou de Wallonie, connaissaient des problèmes identiques, réagissaient de la même manière dans les circonstances de leur vie quotidienne et que, si nous sommes réunis ici aujourd'hui, c'est pour affirmer la persistance de ce fonds commun par-delà nos frontières.

D^r André GUISLAIN,
Rue Royale, 110
B-6030 Marchienne-au-Pont.

BIBLIOGRAPHIE

- G. DILLEMANN : *Les Emblèmes corporatifs des pharmaciens français*, in *Prod. et Prob. Pharm.*, vol. 20, n° 3, mars 1965.
- John GRAND-CARTERET : *L'Enseigne*, Grenoble, 1902.
- A. GUISLAIN : *Des Enseignes pharmaceutiques*, in *Rev. de Méd. et de Pharm. (section pharmacie)*, n° 2, Bruxelles, 1957.
- Ed. LECLAIR : *Histoire de la Pharmacie à Lille*, Paris, 1900.
- Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, Bruxelles, t. 18, 1944, p. 315-317.
- Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. IV, p. 164-165, Liège, 1946, et t. IX, p. 356-357, Liège, 1962.

SAMENVATTING

Apotheekschilden in het noord van Frankrijk. — Tegen het midden van de 18de eeuw, in het noord van Frankrijk en de aangrenzende streken van België, kwamen apotheekschilden van een bijzondere aard, in de vorm van groteske beelden, te voorschijn. Deze noemden zich volgens de streken « graignard, greneden, hegne ». Ze waren waarschijnlijk houten borstbeelden met een grijnzend aanzien, het doel waarvan was de aandacht van de voorbijgangers te trekken. Hun kortstondige leven wordt niettemin betuigd door talrijk, in volkstaal van die tijd geschreven, letterkundige teksten, maar we hebben geen enkel exemplaar van die schilden bewaard. Ze kunnen echter vergeleken worden met de Hollandse « gaper », die tegelijkertijd verschenen en die in onze dagen enige apotheken in Nederland nog aankondigen.

SUMMARY

Pharmacy signs in the North of France. — Towards the middle of the 18th century, in North of France and in the neighbouring areas of Belgium, there could be seen pharmacy signs of a particular form, representing grotesque shapes, called according to areas « graignard, greneden, hegne ». These were probably wooden busts with a grinning aspect, the aim of which was to draw the attention of the passers-by. Their short-lived existence is nevertheless attested in numerous literary texts written in dialects of that time, but we have kept no specimen of these signs. However they can be compared with the Dutch « gaper », which could be seen at the same period and which still nowadays signalize some chemist's shops in the Netherlands.

ZUSAMMENFASSUNG

Apothekeschilder im Norden Frankreichs. — Um die Mitte des 18. Jahrhunderts, im Norden Frankreichs und in den angrenzenden Gebieten Belgiens, kamen Apothekeschilder einer aussergewöhnlicher Art, in Groteskenfigurenform, zum Vorschein. Diese wurden nach den Gebieten « graignard, greneden, hegne » genannt. Es handelte sich wahrscheinlich um mit verzerrtem Aussehen Holzbruststücke. Ihr Zweck war die Aufmerksamkeit der Passanten anzuziehen. Ihr kurzlebiges Dasein wird jedoch durch zahlreiche in Dialekt jener Zeit geschriebene literarische Texte bezeugt. Wir haben aber kein Vorbild dieser Schilder. Immerhin kann man sie den Höländischen am selber Zeit erschienenen « gaper » gegenüberstellen, die heutzutage in die Niederlande gewisse Apotheke noch verkünden.

M. DE CAUMARTIN, LE BÂTON ET L'HÔPITAL DE LILLE

JE serais tenté de donner à cette modeste présentation le sous-titre de : Petit conte philosophique et moral sur un point d'histoire hospitalière.

Assurer la sécurité et la tranquillité publiques — faire régner l' « ordre public » — a toujours été une préoccupation majeure des gouvernements et de leurs représentants dans les provinces — les préfets aujourd'hui, les intendants hier —, l'autre étant de faire rentrer les impôts.

Transportons-nous donc en l'an de grâce 1778. Un personnage qui a beaucoup d'ennuis, c'est Antoine-Louis-François Le Fèvre de Caumartin, marquis de Saint-Ange, comte de Moret, seigneur de divers lieux, conseiller du Roi, grand-croix et chancelier de l'ordre de Saint-Louis, mais surtout intendant de Flandres et d'Artois.

En effet, « depuis nombre d'années », lui a-t-on représenté, un usage singulièrement dangereux s'est introduit « parmi les gens de la campagne, artisans, marchands et conducteurs de bestiaux, contrebandiers et autres » (*sic*). Cet usage porte sur une « arme très meurtrière en elle-même » et ne laisse « personne en sûreté sur les routes ». Il a été « funeste à nombre d'habitants des campagnes dans les rixes qui se sont élevées entre eux ». Pire encore pour un intendant de Sa Majesté : il a « favorisé des rébellions contre la Maréchaussée et autres Surveillants de la tranquillité publique ». Cette menace permanente à la sécurité publique, c'est... « l'usage abusif de porter des bâtons à massues, terminés par un gros nœud formé par les racines du bois dont ils sont fabriqués ».

« A quoi étant nécessaire de pourvoir », M. l'Intendant, par ordonnance signée à Lille le 16 juin 1778, fait gravement interdiction « à toutes personnes, de quel état et profession qu'elles soient, tant de la ville que de la campagne, de porter à l'avenir des bâtons à massues », à peine d'une amende de trente livres. Parallèlement, interdiction est faite à tous marchands « soit domiciliaires, soit forains », de vendre ni colporter les bâtons en question.

Ces dispositions entrèrent en vigueur à l'expiration d'un délai d'un mois. Et afin que nul ne soit censé en ignorer l'existence, l'ordonnance sera envoyée à tous les curés pour être publiée au prône et affichée à la porte de l'église paroissiale.

Mais, me direz-vous, quel rapport tout cela a-t-il avec l'histoire médicale ? C'est qu'en cas de contravention, l'amende profitera pour moitié... à la maréchaussée — dont le zèle se trouvera sans doute ainsi stimulé : l'intéressement aux fruits de la productivité n'est pas nouveau ! — et pour moitié à la « Table des pauvres » du domicile du délinquant ou, à défaut, à l'hôpital le plus proche du lieu où l'objet du délit aura été confisqué.

★

C'est cette dernière disposition qui m'a incité à vous faire connaître cette curieuse pièce de ma collection ¹. Il n'était pas rare sous l'Ancien régime qu'en dehors de ressources fiscales moins irrégulières et moins aléatoires, des amendes diverses contribuent ainsi à alimenter les finances des hôpitaux. En voici un autre exemple, la même année, dans une ordonnance de Calonne, successeur de Caumartin, sur le partage des marais des châtellenies de Lille, Douai et Orchies : en cas de défaillance des intéressés, l'article 1^{er} de cette ordonnance condamne les communautés à « cent florins d'amende applicable aux hôpitaux » et ses articles 5 et 6 leurs gens de lois à « l'amende de cent écus au profit de l'hôpital général de Lille ou de Douai » ².

★

La situation financière des hôpitaux n'en était pas plus brillante pour cela.

Témoin, précisément, l'Hôpital général de la Charité de Lille ³. Etabli par lettres patentes de juin 1738, il a connu d'emblée un déficit dont l'accumulation l'aurait conduit à l'anéantissement si le roi ne lui avait concédé pour dix ans, le 9 juin 1751, un droit d'octroi de 24 patars par pièce de vin, de 5 patars

1. *Ordonnance de M. de Caumartin, Intendant de Flandres et d'Artois, Qui défend à toutes personnes, de quel état et profession qu'elles soient, tant de la Ville que de la Campagne, de porter à l'avenir des Bâtons à Massues. Du 16 juin 1778.* Lille, impr. de N.-J.-B. Peterinck-Cramé, imprimeur ordinaire du Roi, in-4°, 3 p., bandeau.

2. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi, en février 1716, l'*Ordonnance du Roi pour défendre d'acheter armes ni chevaux des cavaliers, dragons, soldats de ses troupes, ainsi que munitions, outils, poudre, plombs, piques, pertuisannes...*, sous peine de 300 livres d'amende, « moitié au dénonciateur, moitié à l'hôpital le plus proche ».

3. Il en était de même, à Lille aussi, pour l'Hôtel-Dieu (cf. E. Leclair, *L'Hôtel-Dieu de Lille 1747-1802*, Lille, 1927, in-8°, 11 p.).

par rondelle de forte bière et de 2 patars par pot d'eau-de-vie. De cette façon, le déficit de 40 000 florins — on disait « le vide annuel », jolie expression à signaler à nos ministres des finances — aurait été, avec le temps, peu à peu comblé, exposent les administrateurs, si l'ouverture de l'établissement aux mendiants, la nécessité de travaux et l'enchérissement du blé n'avaient à nouveau creusé le gouffre.

La ville, « tenue de suppléer à la subsistance de ses pauvres », est appelée au secours. Mais, « épuisée elle-même par d'immenses surcharges », elle ne peut guère qu'autoriser l'hôpital à contracter des emprunts ruineux qui l'achèment de plus belle à la ruine. Alors viennent les expédients : retard dans le paiement des rentes d'intérêt, suppression de deux salles de vingt-six lits pour femmes, entrée refusée à quantité de misérables.

La perception des droits d'octroi accordée pour dix ans a bien été prorogée une première fois le 6 juillet 1762, une deuxième fois le 23 août 1767, une troisième fois le 10 janvier 1770. Mais le « défaut d'équilibre entre ses ressources et ses charges » persistant, l'hôpital est « au bord du précipice ». Ses administrateurs crient au secours. Ils obtiennent, les 31 mai 1774 et 27 septembre 1775, encore une prolongation de l'octroi — une de plus — et une augmentation de taxe de 6 florins par pièce de vin — mais pour quatre ans seulement, alors qu'ils demandaient dix.

L'échéance de 1778 approchant, que leur reste-t-il à faire ? A renouveler leur requête auprès du Roi, c'est-à-dire leur appel à l'Etat. Chose faite. Un arrêt du Conseil du 18 novembre 1777 et des lettres patentes du 14 janvier 1778 autorisent, une cinquième fois, l'Hôpital général de la Charité à continuer de percevoir pour quatre ans, à partir du 1^{er} novembre 1778, les droits institués, à l'origine, pour dix ans seulement ⁴.

Arrêtons là cette triste histoire qui finira mal.

Déficit de l'assistance publique. Impécuniosité de la Ville. Appel à l'Etat, qui renvoie la balle à la municipalité. Recours à des ressources fiscales provisoires qui ensuite se perpétuent. Majoration de la taxe sur les boissons alcooliques. Etc. Non, vous ne rêvez pas : tout cela n'est pas d'aujourd'hui, c'était il y a deux siècles.

Pierre JULIEN,
24, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

RÉSUMÉS page suivante.

4. *Lettres-patentes sur arrêt du Conseil d'Etat, qui permettent aux Administrateurs de la Charité-Générale de Lille en Flandre de continuer de percevoir pendant quatre années, à commencer du 1^{er} novembre 1778, un Octroi sur les Boissons, au profit de l'Hôpital-Général.* Lille, impr. de N.-J.-B. Peterinck-Cramé, imprimeur ordinaire du Roi, in-4°, 7 p., bandeau. Cf. pl. LIX.

SAMENVATTING

M. de Caumartin, de knots en het gasthuis van Rijsel.

Door ordonnatie van 1778 was het verboden in Vlaanderen en Atrecht stokken in de vorm van een knots te verkopen of te dragen. Volgens tijdsgebruik kwam de helft van de opbrengst van de boete ten goede aan de gasthuizen. Het spreekt vanzelf, dat dergelijke inkomsten de precaire financiële toestand van de gasthuizen niet kon saneren. Zo had het Algemeen Gasthuis te Rijsel gedurende gans de XVIII^e eeuw een voortdurend deficit, niettegenstaande de octrooirechten die ten zijnen gunste geheven werden op wijn, alcohol en bier. De financiële moeilijkheden, waarmede de Openbare Onderstand hedendaags nog te kampen heeft, is du geen nieuwigheid!

SUMMARY

Mr. de Caumartin, the club and the Lille hospital.

A 1778 decree of the Administrator of Flanders and Artois prohibited the sale and carrying of clubs shaped as bludgeons under penalty of a fine, half of which was to be turned over to the hospitals, according to a system in widespread use at the time. The yield of these revenues was not enough to get the hospitals out of their difficult situation. Thus, at Lille, the General Charity Hospital carried a deficit throughout all of the eighteenth century despite the profitable collection coming from its town toll on wine, alcohol and beer. The financial difficulties which public assistance schemes have today are nothing new!

ZUSAMMENFASSUNG

M. de Caumartin, der Schlagstock und das Spital von Lille.

Eine Verfügung vom Jahre 1778 des Intendanten von Flandern und Artois verbietet den Verkauf und das Tragen von Stöcken deren Kopf als Schlagkeule bearbeitet sind. Zuwiederhandlungen werden mit Geldstrafe belegt deren Hälfte den Spitäler zukommt — ein, in dieser Zeit, ziemlich verbreiteter Brauch. Diese Erträge blieben zwar ungenügend um den Spitäler in ihrer schwierigen Lage zu helfen. So war in Lille das Hôpital général de la Charité während des ganzen 18. Jahrhunderts in Defizit, trotz den Zuwendungen aus Wein-, Alkohol-, und Biersteuern. Die unbequeme aktuelle finanzielle Lage der öffentlichen Fürsorge ist also an sich nichts Neues!

A propos de Jean Liébaut, Dijonnais, médecin à Paris au début du XVII^e siècle

J'ai choisi de vous parler aujourd'hui de Jean Liébaut, Dijonnais, docteur médecin à Paris — c'est ainsi qu'il se présentait, car il vivait à la fin du XVI^e-début du XVII^e siècle. Ce sujet a pu vous étonner quelque peu : nous sommes à Valenciennes et je viens pour parler d'un homme de Dijon ! Mais vous connaissez assez les liens étroits qui ont uni, au cours de l'histoire, les Flandres et la Bourgogne, pour que je n'aie point besoin d'insister. Par ailleurs, nous sommes entre pharmaciens, et c'est d'un médecin que je vais vous entretenir ! Mais il ne s'agit pas d'un médecin banal, ainsi que vous allez pouvoir en juger.

Il écrit, en effet, en 1573, dans la préface de son ouvrage *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chimique* dédié à « Monsieur de Saint-Pons, Conseiller et Médecin du Roy, Premier ordinaire de la Royne de Navarre » :

Monsieur, s'il y a quelque chose digne d'estre considérée et exercée entre toutes les principales parties de médecine, certainement c'est celle qui verse en la soigneuse recherche de la nature, faculté et usage des remèdes : car puis que les remèdes sont les instrumens et moyens par lesquels la santé du corps humain est contregardée, et l'offensée est remise en son entier, ne faut douter que les estudes et vacations du Médecin ne doyvent estre employées surtout à la curieuse recherche des remèdes.

Ce sont bien là, avouez-le, des préoccupations de pharmacien !

*

Cet ouvrage, donc, prétend dévoiler les *Secrets de médecine et de la philosophie chimique*. Ce dernier terme peut surprendre : la *philosophie chimique* ! Mais il ne faut pas oublier que nous sommes à la fin du XVI^e siècle, c'est-à-dire encore dans la période de l'alchimie.

Héritée, comme vous le savez, des Hindous, des Egyptiens, des Grecs et des Latins, l'alchimie ne parvient en Europe qu'au XIII^e siècle seulement, par

l'intermédiaire des Arabes. Dans l'Europe d'alors, ses propagandistes les plus zélés sont des moines, parmi lesquels : en Angleterre, Roger Bacon, de l'ordre de Saint-François ; en Espagne, Raymond Lulle, du même ordre ; en Allemagne, un dominicain, Albert le Grand ; en Italie, Thomas d'Aquin, dominicain lui aussi. En France, par contre, ce sont des laïcs qui sont attirés vers l'alchimie par le goût de la science et l'attrait des études hermétiques. C'est le cas, entre autres, de Vincent de Beauvais, l'auteur du *Speculum Majus*, véritable encyclopédie de l'époque, et d'Arnauld de Villeneuve, connu par ses écrits sur la pierre philosophale.

La pierre philosophale ! Le mot est lâché ! C'est elle qui aurait dû permettre à l'alchimie d'atteindre ses buts. Fourcroy a défini celle-ci dans un réquisitoire assez sévère : « La chimie devint elle-même déraisonnable et folle ; elle voulut faire de l'or et trouver un remède universel. » Quel espoir merveilleux ! Grâce à la pierre philosophale, les alchimistes partent à l'assaut de la richesse et pensent, par la panacée, triompher de la maladie, de la vieillesse et de la mort ! C'est ce rêve grandiose qui va les soutenir durant des siècles, malgré les dangers et les échecs.

MM. Pauwels et Bergier, dans leur célèbre ouvrage *Le matin des magiciens*, décrivent avec minutie les travaux des alchimistes, fondés sur leur croyance dans le fait que « si l'on répète des milliers de fois une expérience, quelque chose d'extraordinaire finira par se produire ». Et ceci dure des semaines, des mois, des années... Patiemment, les alchimistes entretiennent leurs feux, veillent sur leurs cornues, leurs creusets, guettant sans défaillance la formation de pierre philosophale, clé de voûte de leur réussite. Mais il se trouve qu'au fil des ans, ces recherches chimiques se sont accompagnées parfois de pratiques magiques et cabalistiques, pour appeler le succès. Et naturellement, l'alchimie devient suspecte à l'Eglise. Aussi ses adeptes sont-ils amenés à faire leurs travaux en cachette et à taire leurs résultats.

Pauwels et Bergier écrivent :

La manipulation du feu et de certaines substances permet, non seulement de transmuter les éléments, mais encore de transformer l'expérimentateur lui-même... Des mutations s'opèrent en lui... son intelligence et ses perceptions atteignent un niveau supérieur.

Ils paraissent donc penser que ce sont des émanations de certains corps chimiques qui réalisent ce changement de l'être humain. Pour ma part, je crois plus simplement que l'individu, condamné au silence, à une inaction relative, en face d'un feu, catalyseur de méditations, se métamorphose.

Et la recherche de l'or et de la panacée devient, assez paradoxalement, accessoire, comme le soulignent, dès le XIV^e siècle, les chevaliers Rose-Croix.

J'emprunte à C. G. Jung le passage suivant de son livre *Psychologie et alchimie* :

Lentement, au cours du XVIII^e siècle, l'alchimie a péri par sa propre obscurité. Sa méthode d'explication : *obscurum per obscurius, ignotum per ignotius* (l'obscur par le plus obscur, l'inconnu par le plus inconnu), était incompatible avec l'esprit de recherche... et l'apparition d'une chimie à caractère scientifique.

Déjà au XVII^e siècle,

un grand nombre d'alchimistes, abandonnèrent leurs alambics et leurs creusets pour se consacrer entièrement à la philosophie. C'est alors que le chimiste et le philosophe se séparèrent.

Ce bref rappel de l'évolution de la pensée alchimiste permet de mieux comprendre le titre de ce petit volume précieux, car lors de sa parution, philosophie et chimie étaient encore unies.

Cet ouvrage, entièrement consacré à des médicaments obtenus par distillation, est divisé en quatre livres.

Le premier s'intitule : *Que c'est distillation et ce qu'il y faut principalement considérer*. Liébaud y étudie, avec dessins à l'appui, les divers appareils et les modes de distillation, à la chaleur du soleil, d'un fourneau ou au « bain de Marie ».

Le *Second livre des remèdes secrets* a trait aux eaux. Je vous livre son sommaire :

1. Des eaux simples distillées, principalement des herbes.
2. Des eaux distillées des animaux ou parties d'iceux.
3. Des eaux distillées, composées principalement de toute sorte de plantes.
4. Des eaux composées qui sont appelées, des Arabes Alchymistes, Elixir c'est-à-dire eaux composées pour la santé et conservation de vie.
5. Des eaux distillées des métaux.

Le *Livre troisième* est consacré aux huiles : huiles provenant des végétaux, des animaux et des métaux, mais toujours obtenus par distillation.

Le *Livre quatrième des remèdes secrets* est plus spécial. Il traite de la *manière de distiller eau de vie, autrement dite eau ardente, et de ses facultés*, mais aussi de l'*or potable et huyle d'or*, et des moyens secrets ou merveilleux de réaliser ces préparations d'or.

Deux tables alphabétiques terminent l'ouvrage, très intéressantes toutes deux. L'une est le répertoire des matières traitées, l'autre des maladies soignées par les remèdes secrets. La pagination est curieuse. Il n'y a qu'un numéro par feuillet, la lettre A ajoutée indiquant la page de gauche, la lettre B la page de droite.

*

Ce qui nous surprend le plus, à notre époque, c'est la fabrication et la composition de certains remèdes, et en particulier ceux à base d'or ou des produits naturels de sécrétion ou d'excrétion.

Dans son chapitre XII, *De l'or potable, huyle d'or et poudre de soleil ou or de vie*, Liébaut écrit :

Je tiens pour tout certain que ne sont que mensonge, ce que les philosophes disent de la pierre philosophale, mesmement de ce qu'ils traitent de l'eau et huyle d'or. En quoi, j'ai pour mes autheurs et confirmateurs de mon opinion Avicenne, Albert le Grand et Brasuale.

Mais il reconnaît avoir vu préparer des dissolutions d'or « par art chymique » (infusion, solution, distillation, dessication, etc.) durant dix-huit semaines, sur feu « jamais éteinct, ce néanmoins fort doux et lent ».

L'or potable a de nombreuses indications :

Beu, il apporte ioye au cœur, augmente ses forces et chasse ses maladies, retarde la vieillesse ; augmente les humeurs naturelles, contregarde en leur entier toutes les parties ; guérit la lèpre ; modifie le sang ; empêche la chute des cheveux, etc.

Dans ce livre, j'ai dénombré quinze façons de faire l'or potable, trois manières de réaliser l'huile d'or, une de préparer l'or de vie ou poudre de soleil. Par contre, je n'ai pas trouvé trace de bouillon d'or, qui consistait à faire bouillir un poulet farci de pièces d'or.

Si, alors, le sang menstruel ne sert plus qu'à faire des philtres d'amour, le sang est employé comme remède. Liébaut, passionné de distillation, fait une *Huyle* et une *Eau de sang d'homme*. Je vous indique la préparation de cette dernière :

Prenez le sang d'un jeune homme bien dispos et bien sain, de l'âge de vingt ans ou environ, laissez-le reposer au vaisseau jusques à ce qu'il soit refroidi, et que la sérosité soit séparée du sang et nage par-dessus, que jetterez hors ; puis mettez la bouteille dans fien de cheval l'espace de seize jours afin qu'il puisse pourrir ; après distillez en alambic ; telle eau est singulière pour les gouttes et défluxions sur les jointures.

C'est donc un remède pour la voie externe.

D'emploi plus curieux est l'*Eau de fiente d'homme* :

Eau distillée par l'alambic de fiente d'homme rouge, ou rousseau, est souveraine pour les fistules, rougeurs et obscurité d'yeux, pour oster la taye des yeux, estancher les larmes si vous en mettez quelques gouttes dans l'œil ; elle guarist l'escare et rend les cicatrices belles si elles en sont fomentées ; prise en breuvage secoure les épileptiques, mesmement si leur tête en est frottée... Beuë guarist les hydropiques ; dissoute avec chaux et beuë rompt la pierre, secoure incontinent les morsures des chiens ou austres bestes enragées et venimeuses, moyennant qu'elle soit beuë soudain après le venin... Elle est bonne pour les vers, chancres, ulcères, mesment pour la cheute du poil... Et afin que cette eau ne soit puante, tu y pourras mesler quelque peu de Musc ou de Camphre.

Il existe aussi une *Huile des excréments d'enfants* couramment indiquée dans les cas de teigne ou de dermatoses. Mais la fiente humaine est encore appliquée, telle quelle, chaude, pour calmer les douleurs de la podagre et apaiser la souffrance due aux bubons.



EXPOSITION « PHARMACIE ET MÉDECINE D'ANTAN » : UNE VITRINE

Sur l'étagère supérieure : deux statuettes de saint Antoine, en terre cuite d'Englefontaine, xix^e s. n^{os} 127-128) ; au centre, un bassin de lit, même provenance (n^o 126), et un petit albarel, xvi^e s. (n^o 70) ; vers la droite, une ampoule de saint Ménas (n^o 123) ; vers la gauche, un biberon gallo-romain (n^o 123).

Sur l'étagère du milieu, de gauche à droite : albarel espagnol, xviii^e s. (n^o 97) ; grand vase de Rouen, xviii^e s. (n^o 74) ; albarel de Rouen, xviii^e s. (n^o 75).

En bas, de gauche à droite : boîte à plantes, xviii^e s. (n^o 113) ; boule à argenter les pilules (n^o 116) ; albarels espagnols, xviii^e s. (n^o 98) et xvii^e s. (n^o 96) ; mâche-bouchon (n^o 118) ; moule à ovule (n^o 117) ; pharmacie portative (h.c.).

Cf. p. 357

Le chapitre IV du second des *Quatre livres des Secrets de Médecine et de la Philosophie chimique* est consacré aux *Eaux distillées des animaux, ou parties d'iceux*.

J'y ai relevé pour vous les eaux de tortue, de perdrix, de serpents, de scorpions, de fiente de pigeon. J'y ai trouvé huit recettes différentes pour faire de l'eau de chapon. La matière première en est « un viel chapon de douze ans », bouilli et distillé « au bain de Marie par alambic ».

Plusieurs louent des eaux de chapons distillées en toutes maladies, principalement de la teste, et froides qui sont avec faiblesse, mesmement nous les avons expérimentées fort profitables ès coliques, principalement venteuses, car l'eau distillée si elle est bien préparée n'enfle point...

Liébaut cite des références : « La Marquise en a usé durant ses couches ».

Il s'y trouve également de l'*Eau d'aronnelles*, utile à la dose de « deux cuillerées une fois le mois, au matin à jeun », contre l'épilepsie.

L'Eau des vipères dont on rejette la tête et la queue avant l'opération, est « singulière pour les escrouelles et fistules ». L'Eau de grenouille est préconisée contre la lèpre. Il existe même une Eau de cuisses de grenouilles « pour les phtisiques et les pulmoniques » et une Eau de sperme de grenouille, qui, en application, calme les douleurs de la goutte.

D'autres produits animaux sont également distillés. Il y a des Eaux d'œuf, de blanc d'œufs, une Huyle d'œufs de fourmis, mais aussi une Eau distillée de rayon de miel, dont je ne résiste pas à l'envie de vous donner la technique de préparation selon Liébaut :

Gesner a distillé eau de miel, duquel la première eau sentait quelque peu la cire, gracieuse toutefois, claire et blanchastre, laquelle pourrait être bonne pour les coliques. La seconde avait quelque aigreur. La tierce estait quasi vinaigre. La quatrième n'estait pas beaucoup différente de vinaigre.

Mais que de mal pour en arriver là !

Il commença à distiller à sept heures, et d'une demie livre, il en tira deux petites phioles ce jour là ; il recommença à distiller au soir jusques à minuict, et fist le feu jusques à neuf heures de nuict ; le lendemain au matin encores depuis six heures, jusques à deux heures ; alors commença à sortir une grande fumée et à demy puante, etc.

Ce n'est pas fini ! Mais je m'arrête là de peur de vous lasser. Vous constatez comme moi que nos anciens ne ménageaient pas leur peine, même pour des résultats modestes. Il est vrai que cette Eau de miel présentait quelqu'avantage « pour faire naître le poil », barbe et cheveux.

Une huile aussi a retenu mon attention, d'une part, par sa nature et par la place importante qu'elle occupe dans le livre de Liébaut (qui lui consacre six pages) et, d'autre part, par les vertus curatives exceptionnelles qu'il lui attribue : c'est *l'huyle de bricques*. Pour la préparer :

prenez briques ou tuilles rouges fraîchement faites, qui ne soient aucunement mouillées n'y touchées d'eau, telle quantité qu'il vous plaira, pilez-les et les réduisez par petits morceaux aussi gros que chiques, ou chenevy, ou grains de mil, ou pour le mieux criblez-les subtilement. Puis mettez-les dans un vaisseau vitré ou tel autre et les embrasez à feu ardent ; jetez-les dans huyle d'olive vieille et claire, si l'on en peut trouver, dans un vaisseau de terre vitrée. Et les laissez ainsi reposer par sept jours ou plus, et là ou les morceaux seroient gros, les faudroient pulvériser subtilement, puis les mettre dans une grande courge couverte de son alambic, et les distiller à petit feu. Sçachez que d'une livre sortira seulement une once d'huyle qui est de beaucoup plus grande vertu naturelle, et plus chaud que Baulme naturel quel qu'il soit pour la curation de toute sorte de maladie. Pour cette cause est appellée huyle benoiste principalement pour guarir les maladies froides ; et tant plus vieille, tant meilleure est.

Liébaut précise que « cette huile a quarante quatre vertus fort remarquables en froides maladies tant intérieures qu'extérieures » ! Je n'entrerai naturellement pas dans ces détails, une telle énumération, même si elle s'avère parfois savoureuse, étant souvent ennuyeuse. Je vous dirai cependant qu'à la fin de cette longue liste des maladies diverses soignées par cette huile de briques, Liébaut ajoute : « Dequoy devons louer ce bon Dieu et lui rendre grâces, qui de sa libéralité indicible a pourveu à nostre fragilité humaine par tant de remèdes ». On pourrait alors penser qu'après cette sorte d'action de grâce, le chapitre de l'huile de bricques est clos. Eh bien non ! Car Liébaut, aux quarante-quatre vertus annoncées, ne résiste pas à l'envie d'en ajouter une quarante-cinquième un peu particulière :

Si vous faites bouillir dans cette huile benoiste poivre long, graine de paradis et pyrethre de chacun une drachme, castoreum demie drachme, et frottez de cette huyle le membre viril et la nature de la femme, aiderez beaucoup à concevoir enfant.

Je ne vous ai cité là que quelques exemples des nombreux médicaments indiqués par Liébaut. A notre époque, on serait tenté de rire de la naïveté et de la complexité de certains remèdes dont les vertus thérapeutiques supposées n'ont pas survécu au temps. Et pourtant, comme le soulignait encore, très récemment, M. Michel Delalande, dans une communication faite à la Société d'Histoire de la Pharmacie, ces formules désuètes, ces essais malhabiles ont eu leur utilité dans l'évolution et la connaissance des médicaments.

Liébaut lui-même a justifié son action. Il dit qu'il s'est livré à la recherche « aussi hardiement que les Anciens, lesquels si se fussent contentez des expériences de leurs devanciers, nous n'eussions la médecine si affluente en remèdes ».

Ainsi, Liébaut fut en son temps un sage, un novateur et un homme de science, c'est pourquoi j'ai pris plaisir à vous en parler en ce jour.

RÉSUMÉS page suivante.

SAMENVATTING

Jean Liébaut, Frans geneesheer op het einde van de xvi^e - beging xviii^e eeuw, werd geboren te Dijon en bracht zijn leven door in Parijs, waar hij een zekere vermaardheid verwierf, dank zij vooral zijn werk *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chimique*. Daar hij volop in het alchemistentijdperk leefde, besteedde hij voor het samenstellen van zijn geneesmiddelen, de meeste aandacht aan de destillatie. Zo beschrijft hij gedestilleerde waters en oliën van dieren, planten en mineralen. Zowel de samenstelling als de therapeutische eigenschappen ervan komen ons hedendaags eerder vreemd voor, hetgeen de auteur van deze mededeling door voorbeelden illustreert.

SUMMARY

Jean Liébaut, a French physician between the end of the sixteenth and the beginning of the seventeenth century, was born in Dijon and lived in Paris where he was greatly respected primarily because of his book *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chimique*. In this period when alchemy was so important his book gave directions for the preparation of several remedies by distillation. These were made with distilled waters and oils of animal, vegetable and mineral origin. Their compositions and therapeutic indications seem somewhat strange to us now as can be seen from the examples presented by the author of this paper.

Pharmacien-chimiste en chef Jacques NAUROY,

35, rue Perthuis,

92140 Clamart.



LA DISTILLATION PAR DESCENTE
(Liébaut, l. I)

CASIMIR DAVAINÉ (1812-1882)

ET LA THÉRAPEUTIQUE DU CHARBON

ET DE LA SEPTICÉMIE DU BÉTAIL

A l'occasion de cette réunion qui se tient dans le Nord, nous voudrions évoquer brièvement la contribution de Casimir Davaine, natif de Saint-Amand-les-Eaux dont il est un des plus illustres citoyens, à la thérapeutique du charbon et de la septicémie du bétail.

Nous ne pouvons pas nous étendre ici sur la biographie de Davaine, pour laquelle nous renvoyons à notre ouvrage récent¹. Rappelons seulement qu'il naquit le 19 mars 1812 dans la distillerie familiale qui existe encore aujourd'hui. Après des études poursuivies dans sa ville natale, puis à Tournai et Lille, il fit sa médecine à Paris. En 1835, il fut l'externe de Rayer à l'hôpital de la Charité, où il se lia d'amitié avec l'illustre Claude Bernard. A partir de 1837, il exerça brillamment la médecine, tout en se livrant à d'importants travaux de microbiologie, parasitologie et biologie générale. Il s'éteignit à Garches le 14 octobre 1882.

C'est en étudiant la maladie du charbon au cours d'une série de remarquables et méthodiques recherches poursuivies de 1863 à 1881 que Davaine démontra, le premier, le rôle d'un microbe, la bactérie charbonneuse (*Bacillus anthracis*) dans l'étiologie d'une maladie infectieuse.

La maladie du charbon, aujourd'hui très rare, provoque chez les bovins et ovins une dilatation de la rate avec noircissement du sang (d'où le nom ancien de l'affection : *sang de rate*), une ulcération de la muqueuse stomacale et intestinale avec hémorragies et hématurie le plus souvent mortelles. Chez l'homme, la maladie consiste en une lésion externe, la *pustule maligne* contrac-

1. J. Théodoridès : *Un grand médecin et biologiste, Casimir-Joseph Davaine (1812-1882)*, Oxford, Pergamon Press, 1968, 238 p., 12 pl. (*Analecta Medico-Historica*, n° 4).

tée jadis par les bergers, bouchers, équarisseurs, tanneurs, vétérinaires, bref tous ceux qui par leur profession pouvaient être amenés à manipuler des dépouilles d'animaux morts du charbon.

Quelle était la thérapeutique utilisée avant les recherches de Davaine ? Pour le savoir, il suffit de se reporter à des travaux antérieurs, tel celui de Enaux et de Chaussier, *Précis sur la nature, la cause, les différences et le traitement de la pustule maligne* (Dijon, 1785). Ces auteurs recommandaient l'application de substances caustiques (beurre d'antimoine, acide vitriolique, pierre infernale, dissolution nitreuse d'argent) pour amener la formation d'une escarre. La thériaque « délayée dans du vin » était également utilisée. Dans les cas où la maladie était plus avancée, ils conseillaient l'emploi de « résolutifs légèrement aromatiques », tels que des décoctions de fleurs de sureau, d'*Hypericum*, de *Scordium*, auxquelles on ajoutait « quelque sel neutre et un peu d'eau-de-vie », ou des préparations camphrées. Dans certains cas, l'extirpation chirurgicale de la partie atteinte était pratiquée avec succès et la plaie était pansée avec un cataplasme à base de poudre de quinine et d'eau de vie camphrée.

On utilisait aussi à cette fin le collyre de Lanfranc (vin blanc, orpin, vert-de-gris, myrrhe et aloès). A propos de ce médicament, il convient de faire remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un collyre au sens littéral du terme, c'est-à-dire d'un topique destiné aux yeux, mais d'une solution ayant des propriétés détergentes (N. Lémery, dans son *Traité des Drogues simples*, en parle comme d'une solution improprement appelée collyre et utilisée dans le traitement du chancre vénérien et de la gonorrhée).

Comme remèdes internes, Enaux et Chaussier prescrivait le quinquina « en bol ou en opiate parfois mélangé de camphre » et ils conseillaient un régime alimentaire sans viande ni boisson alcoolisée.

Après ce retour en arrière, venons-en à la contribution de Davaine. Le médecin qu'il était ne pouvait se contenter d'avoir précisé l'étiologie du charbon en montrant le rôle de la bactériémie, il fallait également qu'il recherche comment on peut la détruire dans l'organisme de l'homme ou des animaux malades. C'est dans ce but qu'il entreprit de 1873 à 1880 la série de recherches que nous résumerons ici.

Il montra tout d'abord² que la chaleur détruit les bactéries. En plaçant un fer chauffé à 51° C. sur des lésions charbonneuses de cobaye, il arriva à arrêter « plusieurs fois, non toujours » l'évolution de celles-ci et, cette température étant facilement supportée par la peau, il entrevoyait l'application possible d'un tel traitement chez l'homme.

2. C. Davaine : *Recherches relatives à l'action de la chaleur sur le virus charbonneux*, in *C.R. Acad. Sci.*, 77, 1873, 726-729.

La même année 1873, il rapporta des essais entrepris avec diverses substances chimiques antiseptiques *in vitro* (dans un mélange d'eau et de sang charbonneux qui est ensuite injecté sous la peau du cobaye)³. Il essaya de cette façon à diverses dilutions des acides (chromique, phénique, chlorhydrique, sulfurique), l'ammoniaque, le silicate de soude, la potasse caustique, le chlorure d'oxyde de sodium, le vinaigre, le permanganate de potasse, l'iode ioduré en solution. De toutes ces expériences, il conclut que l'iode constitue le meilleur antiseptique pour le traitement des maladies charbonneuses (des injections d'eau iodée à une dilution de 1/6000^e sont parfaitement tolérées par les tissus).

Deux ans plus tard (1875)⁴, Davaine rapportait les premiers succès dans le traitement de l'œdème charbonneux humain par l'iode ou par l'acide phénique. Il s'agissait d'un homme de vingt-cinq ans atteint aux paupières, à la face et au cuir chevelu à qui on fit huit injections de solution d'iode ioduré à 1/4000^e, puis deux autres de la même solution à une concentration de 1/500^e. Une guérison totale en résulta.

Trois autres malades furent traités avec succès par les injections sous-cutanées d'eau phéniquée au 1/50^e.

Le regretté D^r E. Lagrange (Bruxelles) avait fait remarquer qu'il s'agissait ici des premiers balbutiements de la chimiothérapie et plus exactement d'essais de désinfection⁵. Remarquons à ce propos — et Galdston l'a bien souligné⁶ — à quel point il est difficile de donner une définition du terme de chimiothérapie. Cet auteur adopte pour sa part celle de C. Schilling, de l'Institut R. Koch : « Le but de la chimiothérapie est la destruction des parasites dans le corps de l'hôte ou du moins de les affecter de telle manière qu'ils deviennent vulnérables au propre pouvoir défensif de celui-ci. »

Notons que l'action antiseptique de l'iode était connue de divers praticiens du début du XIX^e siècle (Ricord, Trousseau, Pidoux, Regnault, etc.).

Les essais entrepris par Davaine avec des agents chimiques agissant sur des bactériidies seront repris en 1881 par Robert Koch qui les perfectionnera en essayant ces substances sur des cultures de bactériidies dans du sérum⁷.

3. C. Davaine : *Recherches relatives à l'action des substances dites antiseptiques sur le virus charbonneux*, *ibid.*, 821-825.

4. C. Davaine : *Rapport sur un mémoire de R. Raimbert intitulé : Du traitement du charbon par l'injection sous-cutanée de liquides antivirulents*, in *Bull. Acad. Méd.*, 2^e série, 4, 1875, 549-574.

5. E. Lagrange : *Casimir Davaine, doublement précurseur*, in *Presse Méd.*, 63^e année, 1955, 234-235.

6. I. Galdston : *Some notes on the early history of chemotherapy*, in *Bull. Hist. Med.*, 8, 1940, 806-818.

7. R. Koch : *Über Desinfection*, in *Mitt. Kaiserl. Gesundheits.*, 1, 1881, 234-282.

Le dernier mémoire de Davaine sur la thérapeutique du charbon date de 1880⁸. Il y cite de nouveaux cas humains traités avec succès par l'iode et l'acide phénique, puis expose les résultats obtenus avec l'emploi du sublimé corrosif (bichlorure de mercure) pulvérisé sur les pustules malignes incisées.

Il relate ensuite de très intéressants essais effectués avec les feuilles du noyer (*Juglans regia*). Il employa ce végétal à la suite de deux praticiens provinciaux : Pomayrol (1853)⁹ et Raphaël (1857), qui obtenaient la guérison des pustules malignes après l'application de ses feuilles ou écorces fraîches. Davaine rapporte des expériences entreprises à ce sujet dès 1878 :

1. Des feuilles fraîches de noyer sont triturées dans un mortier avec du sang charbonneux étendu d'eau. Au bout de 26 heures, quelques gouttes de ce mélange sont injectées à un cobaye qui ne contracte pas le charbon.

2. La même expérience étant répétée après des temps plus courts (de 5 heures à une demi-heure), les animaux inoculés restèrent également indemnes.

Davaine en conclut : « Il semble que le suc des feuilles de noyer est doué de propriétés antiseptiques suffisantes pour détruire le virus charbonneux. »

Il s'agit bien sûr ici d'action *in vitro*, mais dans la discussion avec Jules Guérin qui suivit cette communication faite à l'Académie de Médecine, Davaine annonça qu'il avait entrepris des essais *in vivo* en injectant du suc de noyer à des cobayes charbonneux et qu'il en communiquerait prochainement les résultats. Malheureusement, la maladie et sa mort survenue deux ans plus tard (1882) l'empêchèrent de les publier.

Ces essais *in vitro*, faits il y a presque un siècle, sont néanmoins très intéressants, car on sait aujourd'hui que les feuilles de noyer possèdent une action antibiotique vis-à-vis de la bactériodie charbonneuse comme l'a montré Lagrange (1954, 1955, 1956)¹⁰, qui a isolé dans ce végétal quatre principes distincts :

- 1) un principe bactéricide qui se trouve dans l'extrait aqueux des feuilles ;
- 2 et 3) des principes inhibiteurs se manifestant par la méthode des « Oxford cups » dans des extraits à l'eau éthérée, l'un d'eux possédant une action spécifique sur la multiplication de la bactériodie charbonneuse ;

8. C. Davaine : *Recherches sur le traitement des maladies charbonneuses chez l'homme*, in *Bull. Acad. Méd.*, 9, 1880, 757-781.

9. J. Théodoridès : *Un précurseur de l'antibiothérapie, Louis Pomayrol (1819-1899)*, in *Hist. Méd.*, n° spécial 2, 1959, 81-86.

10. E. Lagrange : *L'action bactéricide de l'extrait de feuilles de noyer Juglans regia L.*, in *C.R. Soc. Biol.*, 148, 1954, 2097-98 ; *Les actions antagonistes des extraits de feuille de noyer*, *ibid.*, 149, 1955, 593-594 ; *L'action antibiotique de Juglans regia L.*, *ibid.*, 150, 1956, 613-615.

4) un dernier facteur particulièrement actif sur le bacille subtil (*B. subtilis*) et faiblement sur *B. anthracis*.

Notons que la feuille de noyer est citée dans les anciennes pharmacopées comme antivénérien ou comme remède contre les engorgements lymphatiques, les affections scrofuleuses de la peau ¹¹.

Ainsi, comme M. Jourdain pour la prose, Pomayrol, Raphaël et Davaine pratiquaient l'antibiothérapie sans le savoir. Jean Rostand a pu dire avec justesse ¹² : « Nous avons ici l'exemple fort intéressant pour l'histoire des sciences d'une découverte qui, datant de 1853, n'a été mise en lumière qu'un siècle plus tard, grâce à un progrès des idées qui permettait d'en apprécier la véritable portée. »

Notons que c'est avec la bactériodie charbonneuse que fut faite une des toutes premières observations d'action antibiotique d'un microorganisme, Pasteur et Joubert (1877) ayant montré que si l'on ajoute au milieu de culture des bactériodies d'autres bactéries communes non pathogènes, celles-ci entrent en compétition avec elles et les tuent. Le liquide peut alors être inoculé à des animaux sans que ceux-ci contractent le charbon.

Nous terminerons en évoquant les essais thérapeutiques entrepris par Davaine à propos de la septicémie du bétail, maladie qu'il avait différenciée du charbon dès 1869, mais dont il n'avait pu isoler l'agent pathogène, qui devait être une *Pasteurella* ou un *Clostridium*. Cependant il réussit à transmettre cette maladie au lapin et montra que la virulence était accrue au fur et à mesure des passages d'un animal à un autre.

C'est en 1874 qu'il présenta les essais thérapeutiques effectués contre cette affection ¹³. Les substances chimiques étudiées *in vitro* étaient : les acides phénique, sulfurique et chromique, le silicate de soude, la potasse caustique, le permanganate de potasse, l'iode, ces antiseptiques agissant à des concentrations variant entre 1/100^e (acide phénique, silicate de soude) et 1/10.000^e (iode).

Les résultats étaient donc sensiblement analogues, mais non identiques à ceux obtenus avec le sang charbonneux et, ici encore, c'est l'iode qui se révéla être l'antiseptique le plus actif.

Tels furent les essais thérapeutiques entrepris par Davaine il y a maintenant un siècle. S'ils furent moins efficaces pour ce qui est du charbon que la vaccination mise au point plus tard, ils ont néanmoins eu le grand mérite

11. G. Van Heurck et Guibert : *La Flore médicale belge*, Louvain, Bruxelles, 1864.

12. J. Rostand : *Casimir Davaine et les antibiotiques*, in *Rev. Hist. Sci.*, 10, 1957, 86-87. Voir aussi du même auteur : *Davaine précurseur de Fleming*, in *Aux sources de la biologie*, Paris, Gallimard, 1958, 209-213.

13. C. Davaine : *Recherches relatives à l'action des substances antiseptiques sur le virus de la septicémie*, in *C.R. Soc. Biol.*, 6^e série, 1, 1874, 25-27.



EXPOSITION « PHARMACIE ET MÉDECINE D'ANTAN » : UNE VITRINE

Sur l'étagère supérieure, de gauche à droite : Pharmacopée de Douai, 1732 (n° 31) ; microscope composé, dit de Culpeper (n° 114) ; Pharmacopée de Lille (1694), copie manuscrite (n° 32).

Sur l'étagère du milieu : Bible latine avec miniature de saint Luc, xvi° s. (n° 132) ; deux albarels de Palerme, xvii° s. (n°s 94-95).

En bas, à gauche, Pharmacopée de Saint-Omer, 1689 (n° 33) ; Pharmacopée de Valenciennes, 1651 (n° 34).

Cf. p. 357

d'ouvrir la voie à la chimiothérapie antibactérienne qui prendra son véritable essor au XX^e siècle avec l'œuvre d'Ehrlich.

D^r Jean THÉODORIDÈS,
16, square Port-Royal
75013 Paris.

SAMENVATTING

Casimir Davaine (1812-1882) en de behandeling van het miltvuur en van de septicaemie bij het vee.

Als gevolg van onderzoeken, die hij van 1863 tot 1881 vertierichte op het miltvuur, kwam C. Davaine als eerste tot de ontdekking, dat de ziekteverwekker de microbe *Bacillus anthracis* is. De auteur geeft een overzicht van de therapeutische pogingen gedaan door deze geneesheer uit Saint-Amand-les-Eaux om deze kwaal bij mens en dier te bestrijden. De beste resultaten werden geboekt met Jodium.

Verder toonde Davaine de heilzame werking aan van extracten van bladeren en schorsen van de notelaar (*Juglans regia*); heden weet men dat deze plantdelen inderdaad antibiotische substanties bevatten die specifieke eigenschappen bezitten tegen miltvuurbesmetting.

Tegen de septicaemie bij het vee prees Davaine eveneens verscheidene antiseptica aan, waaronder hij het Jodium als het meest aktieve aanprees.

SUMMARY

Casimir Davaine (1812-1882) and the Therapy of anthrax and cattle septicemia.

Recalling the researches carried on by C. Davaine between 1863 and 1881 on anthrax of which he was the first to recognize the microbe (*Bacillus anthracis*), the author studies the therapeutical experiments undertaken by this physician born in Saint-Amand-les-Eaux to try to cure this human and animal disease. Among the various antiseptic substances which he tried, iodine gave the best results. Davaine also showed the efficient action of the extracts of leaves and bark of the walnut-tree (*Juglans regia*) and one is aware to-day that the latter contains antibiotic substances which act electively on the anthrax bacillus.

He advised too various antiseptic substances against the septicemia of cattle, among which iodine was the more active.

ZUSAMMENFASSUNG

Casimir Davaine (1812-1882) und die Therapie der Milzbrandkrankheit und Viehblutvergiftung.

Im Rahmen den durch C. Davaine von 1863 bis 1881 erforderten Versuchen über die Milzbrandkrankheit deren er der erste war den verantwortlichen Keim zu erkennen, erwähnt der Verfasser die therapeutische Versuche, die von diesem Arzt aus Saint-Amand-les-Eaux unternommen sind um diese menschliche und tierische Krankheit zu heilen. Unter den ausfahrenden antiseptischen Stoffe hat das Jod die besten Ergebnisse gegeben. Ebenso gleich hat Davaine die wirksame Handlung von Nussbaum (*Juglans regia*) Blätter und Rinde bewiesen. Es wird heute bekannt dass diese Pflanze antibiotische Stoffe enthält, die über die Milzbrandbazillus wirken.

Gegen die Viehblutvergiftung hat auch Davaine verschiedene antiseptische Stoffe beraten bei deren das Jod eine grosse Rolle spielte.

LA PHARMACOPÉE DE DOUAI EN MANUSCRIT DE MICHEL BRISSEAU, FILS DU PROPAGANDISTE DES SOURCES DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Le manuscrit

JE suis en possession d'un texte manuscrit de la Pharmacopée de Douai de 1732. Il s'agit d'un in-folio de 178 pages numérotées, sur papier d'époque.

Ce manuscrit est de la main de Michel Brisseau. En effet, le Dr Brisseau, étant probablement un homme parcimonieux, écrivait ses annotations sur le revers des lettres, factures, actes, etc., qu'il recevait et les collait ensuite dans sa pharmacopée manuscrite. On y rencontre ainsi : deux factures de « la vefve robert vannacque », adressées à « monsieur le docteur brisau » ; un acte officiel de « Claude Lustin, conseiller du Roy, lieutenant général civil et criminel de la Gouvernance du souverain bailliage de Douay » en réponse à la requête du « Sr Jaques Hubert Brissault, licentiez en médecine demeurant en cette ville de Douay », lequel était probablement un membre de la famille ; une lettre du frère Jacques Adam, « Chartreux indigne », adressée « A Monsieur Monsieur Brisaut Docteur en médecine et Echevin de la ville de Douay à Douay », dans laquelle ce frère-infirmier démontre sa foi en l'omniscience du docteur : « Monsieur, ayant trouvé cette bouteille sans sçavoir la qualité de la liqueur qu'Elle contient ni a quel usage mon prédécesseur la destinoit, je vous prie de me marquer au bas de la presente si vous connoissez la ditte Liqueur et a quoy elle peut être utile et de me croire avec estime et sincerite en Jesus-Christ. » Le médecin, incapable de répondre sans doute, ne renvoya pas « la presente », mais s'en servit carrément pour y écrire ses annotations.

Nous trouvons ensuite une autre lettre, datée du 8 novembre 1723, adressée « A Monsieur Monsieur brisaut docteur en medecine a douay », de la part

de sa nièce qui l'invite à sa fête jubilaire : « La messe se chante a dix heures et demij et ensuite vous y trouverez une soupe selon la pauvreté de st. François. »

Relevons enfin un billet très intéressant libellé comme suit : « Monsieur Brissaut est priez de se trouver demain vingt six du present mois d'octobre 1731 trois heures de relevee en l'hotel de ville pour le dispensaire. » Cette réunion à l'hôtel de ville devait se tenir après l'approbation de la pharmacopée par le censeur royal de Paris, qui fut accordée le 8 juillet 1731¹. La ratification en fut donnée par le magistrat de Douai le 29 mai 1732², après quoi il fut possible de commencer l'impression sur les presses de l'imprimeur royal Jacob Fr. Willerval, sous le signe du Saint-Esprit³.

Pierre et Michel Brisseau

L'auteur principal de la pharmacopée de Douai était donc Michel Brisseau, fils de Pierre Brisseau. Ce dernier, natif de Paris et qui avait reçu son bonnet de docteur en médecine à la Faculté de Montpellier, s'installa dans la ville de Tournai, où il fut inscrit au Collège des Médecins le 13 juin 1667. Louis XIV, ayant annexé une partie de la Flandre, installa des garnisons à Tournai et à Mons. Pierre Brisseau servit ainsi dans les hôpitaux militaires tant à Mons qu'à Tournai. Lorsqu'en 1709 des troubles commencèrent à se manifester dans la ville de Tournai, qui mèneront au Traité des Barrières de 1715, il quitta la ville et se rendit à Douai, où il mourut le 10 septembre 1717 à l'âge béni de 86 ans. On a conservé de lui plusieurs écrits, dont une *Lettre à M. Fagon, premier Médecin du Roi, touchant une Fontaine minérale découverte dans le Diocèse de Tournay*. C'était la fontaine de Saint-Amand, devenu aujourd'hui Saint-Amand-les-Eaux.

Les sources minérales ont depuis très longtemps joué un rôle important en médecine. A mesure que la chimie se développait, les eaux minérales étaient analysées de plus en plus scientifiquement. Philippe Gerinx de Saint-Trond examina ainsi, à la fin du XVI^e siècle, l'eau acide de Spa, ainsi que l'eau ferrugineuse de Tongres⁴. Henri de Heer de Tongres s'occupa lui aussi des eaux de Spa et composa deux petits ouvrages sur leurs particularités, leur

1. *Approbatio Censoris Regii. Illustrissimi Regiorum Sigillorum Custodis jussu, Codicem M.S. cui titulus est : Pharmacopaea Duacena Galeno-Chymica, accurate perlegi eumque censui dignum, qui typis mandetur. Datum Parisiis, die 8 Julii, anni 1731. Burette.*

2. *Mandatum, Douai, 29 mai 1732.*

3. *Duaci, Typis Jacobi Fr. Willerval, Typographi Regii, sub signo S. Spiritus 1732. Cum Approbatione & Permissu.*

4. *Fontium Acidorum Pagi Spa et Ferrati Tungrensis Accurata descriptio, Leodii, 1592.*

mode d'emploi et les avantages qu'elles procurent⁵. Un siècle plus tard, sur les instances de Marie-Elisabeth, Rega, De Villers et Sassenus analysèrent d'une manière beaucoup plus approfondie les eaux minérales du château royal de Marimont⁶, et il y en eut ainsi beaucoup d'autres. De la même époque date l'intérêt de Pierre Brisseau pour les sources de Saint-Amand.

Michel Brisseau, fils de Pierre, naquit à Tournai et fut enregistré au Collège des Médecins comme licencié en médecine, le 10 septembre 1696. Il suivit son père à Douai, où il prit le bonnet de docteur. Il y parvint à la chaire de professeur à l'Université et devint médecin des hôpitaux royaux. Il mourut au mois de mars 1743 et laissa, outre la Pharmacopée de Douai, ses *Observations anatomiques*, imprimées à Douai en 1716. Cette œuvre a été rééditée en un même ouvrage avec l'*Anatomie du corps humain*, traduction de l'*Heelkunde ontleding van 's menschen Lighaam* de Jan Palfyn.

La Pharmacopée de Douai de 1732.

Il n'entre pas dans mes intentions de donner une description de cette pharmacopée : ainsi que le D^r J. Vasse⁷, nous l'avons déjà fait antérieurement⁸.

Contentons-nous de quelques remarques.

A la fin de la pharmacopée imprimée nous trouvons les noms des auteurs : Thomas de Lalaing, médecin et doyen de la Faculté de médecine, Michel Brisseau, médecin en chef de l'hôpital militaire et professeur primaire de la Faculté, deux échevins de la ville, le docteur De Lannoy et le licencié Deslances, et quatre apothicaires : le doyen Jean Gaquer, Romuald Daveroult, Jean-Baptiste Sergeant et André Huez. Nous savons maintenant que Michel Brisseau fut l'auteur principal et que son texte fut imprimé presque intégralement. Tout au plus a-t-on poli quelque peu le latin et apporté quelques corrections : ainsi l'*Aqua melissae spirituosa* devient *Aqua melissae composita* ; le *Syrupus de cortice peruviana* devient *Syrupus febrifugus* ; la manière de préparer l'*Elixir Amarum* est modifiée ; le *Mel cucumeris agrestis* est sup-

5. Spadacrene, hoc est Fons Spadanus, ejus singularia, bibendi modus, medicamina bibentibus necessaria, Leodii, 1614. *Observationes medicae oppido rarae in Spa et Leodii animadversae, cum medicamentis aliquot selectis*, Leodii, 1630.

6. H.-J. Rega, *Dissertatio medica de aquis mineralibus... Fontis Marimontensis...*, Lovanii, 1740. S.-A. de Villers, *Analyse des eaux minérales qui se trouvent au château Royal de Marimont-en-Hainaut*, Louvain, 1741.

7. J. Vasse : *Trois pharmacopées du Nord de la France antérieures à la Révolution*, dans : *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1956, p. 283-284.

8. W.-F. Daems et L.-J. Vandewiele, *Noord- en Zuidnederlandse Stedelijke Pharmacopoeën*, Antwerpen, 1955, p. 93.



A L'EXPOSITION « PHARMACIE ET MÉDECINE D'ANTAN » :
 PHARMACOPÉE DE LILLE (1694)
 COPIE MANUSCRITE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE (1742)
 Cf. p. 363, n° 32
 Paris, Ordre Nat. Pharm., Coll. Leclair

primé, ainsi que l'*Unguentum desiccativum rubrum* ; dans l'*Unguentum ad duritiem mammarum dictum de la mere*, ce *dictum de la mere* est supprimé ; l'*Emplastrum Strobelbergeri* devient *Emplastrum stictivum Crolii* et dans les préparations chimiques on a ajouté l'*Aqua sive essentia Rabelly* et le *Sal sedativum domini Lomberg*. Le texte de Brisseau a donc subi peu de modifications.

Aucune des annotations que Brisseau a ajoutées à sa pharmacopée et qui sont tirées pour la plupart de la *Pharmacopoea Argentoratensis*, c'est-à-dire la pharmacopée de Strasbourg de 1725, n'a été imprimée, pas même les préparations chimiques à base de cuivre *De Venere sive Cupro*, qu'on avait certainement oubliées. Il est probable que Brisseau a fait ces additions après l'approbation par le censeur royal et que le magistrat n'a plus osé changer un mot au texte approuvé.

En comparaison avec les pharmacopées de la même époque on constate combien la pharmacopée de Douai est conservatrice et dépassée. Il est tout d'abord surprenant que le scrupule pèse 24 grains, tandis que dans nos contrées il pèse ordinairement 20 grains. On y parle encore d'un *Quartarius* = 3 onces, d'un *Congius* = 6 livres, d'une *Hemina* = 1/2 pinte, poids et mesures des Anciens, depuis longtemps déjà hors d'usage. Une cuiller contient 1/2 once, tandis que dans les pharmacopées contemporaines on fait déjà la distinction entre 1/2 once de sirop et 3 drachmes d'eau. Si dans les écrits contemporains on rencontre encore régulièrement des unités de mesure peu recommandables pour les herbes comme le manipule (ce que la main peut empoigner) et la pugille (ce qui peut être pris avec les trois doigts), ici on y ajoute encore le fascicule, c'est-à-dire ce que le bras plié en rond peut contenir ! On retrouve, par ailleurs, dans la pharmacopée de Douai des formules antiques, surannées et obsolètes, tandis que le nombre des préparations chimiques y est relativement faible.

On était sans doute en droit d'attendre d'une ville universitaire, comme le fut Douai jusqu'à la Révolution, et d'un *doctor ac professor primarius* de la Faculté, une œuvre plus moderne et plus scientifique.

RÉSUMÉS page suivante.

D^r LÉO-J. VANDEWIELE,
Goudenhandwegel, 26
9120 Destelbergen
Belgique.

SAMENVATTING

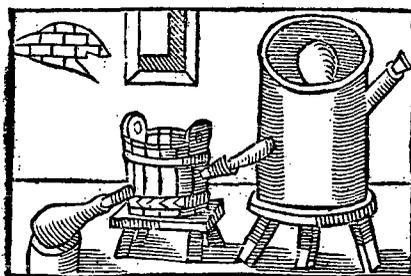
De Farmakopee van Dowai in handschrift van Michael Brisseau, zoon van de propagandist der bronnen van St-Amand-les-Eaux.

Beschrijving van een met de hand geschreven farmakopee van Dowai van 1732, werk van Michael Brisseau, geneesheer en bijzonderste medewerker aan de farmakopee. Zijn werk werd, op weinige verbeteringen na, integraal gedrukt; alleen de opmerkingen die hij er nadien bijgeschreven heeft werden niet medegedrukt, vermoedelijk omdat zij na de goedkeuring van de koninklijke censor werden aangebracht en de magistraat van Dowai het niet aandurfde nog iets te veranderen.

SUMMARY

The Pharmacopoeia of Douai, manuscript by Michael Brisseau, son of the promotor of the sources of St-Amand-les-Eaux.

Description of the handwritten Douai pharmacopoeia of 1732, by Michael Brisseau, doctor in medecin and main collaborator to this pharmacopoeia. But for a few corrections, his work was integrally printed except for a few remarks added later by the author. These remarks being formulated after the approbation by the royal censor, the magistrate of Douai obviously did not deare to make ultimate changes.



LE FOURNEAU GARNI DE TOUT CE QUI EST
NÉCESSAIRE A LA DISTILLATION
(Liébaut, l. III)

LA GAZETTE



Les calendriers pharmaceutiques d'Allemagne et des Pays-Bas pour 1973.

Le premier feuillet du calendrier en couleur composé par le P^r Wittop Koning à l'intention de ses confrères néerlandais montre, d'après le Codex Vindobonensis 3085 (fol. 37), une officine des environs de 1475 avec la scène du mirage des urines. Le contraste est saisissant avec le troisième feuillet : une pharmacie du siècle dernier peinte par Charles Meer Webb (1830-1895). Le second feuillet présente une pièce remarquable : un vase allemand du Musée des Beaux-Arts de Budapest daté de 1591, sur lequel on voit Eve céder à la tentation et cueillir le fruit défendu en présence d'Adam. Les trois autres feuillets reproduisent un bouquet de trois plantes médicinales peintes à l'aquarelle par Dürer, le Chinois alchimiste ou pharmacien du château de Chantilly par C. Huet (*Rev. Hist. Pharm.*, XIX, 1968-1969, pl. XXXVIII), enfin une évocation symbolique de l'*Atropa belladonna*, plante de mort, par le pharmacien et artiste tchèque contemporain Jan Halla.

C'est aussi par une vue d'officine que commence la 32^e édition de l'*Illustrierter Apotheker-Kalender* composée par le P^r W. H. Hein¹. En effet, sa page de couverture nous donne à admirer, extraite du carnet de souvenirs ou *album amicorum* de l'apothicaire bâlois Emmanuel Ryhiner et pleine de fraîcheur dans ses coloris, la reproduction d'un apothicaire servant une cliente dans une officine du début du XVII^e siècle tapissée de vases de bois cylindriques, ouverte sur la rue sous un arc en plein cintre et prolongée extérieurement par un éventaire. A ce même recueil est emprunté un feuillet qui montre l'étudiant Ryhiner durant son séjour à Montpellier serrant la main d'un camarade sous le signe d'une tête de mort (feuillet reproduit dans le *Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie* dès 1929)².

1. *Illustrierter Apotheker-Kalender* 1973, 37 pl., 17 × 24,5 cm ; Deutscher Apotheker-Verlag, 7 Stuttgart 1, Postfach 40, R.F.A. ; DM 10,80.

2. *Bull. Soc. Hist. Pharm.*, t. V, 1928-1929, pl. XXXVI. La planche XXXV de ce

Parmi les sujets des trente-six planches du calendrier, il en est de déjà connus comme le précédent, ou le *Marchand d'orviétan* de Watteau, ou encore le titre frontispice de la *Pharmacopée* de George Bate (1698). D'autres sont des documents uniques ou inédits. Ainsi, la plaque d'émail limousin signée Jean Laudin (1663-1729) et conservée au Musée de l'Ermitage : elle montre des moines recevant la tonsure dans une pharmacie conventuelle aux rayonnages garnis de séries impressionnantes de récipients en bois et en faïence et où l'on remarque même douze casiers à emplâtres. Ainsi, une représentation allégorique de la médecine gravée par J. Meyer (1655-1712) avec quatre médaillons consacrés à la physiologie (salle d'anatomie), la pathologie et la séméiotique (examen des urines au lit d'un malade), l'hygiène (*cibo medicus sibi medicus*) et la thérapeutique (officine). Ainsi, du même artiste, un intérieur de pharmacie (1690) à intention symbolique, sorte de pendant protestant au Christ apothicaire. Ainsi encore le dessin à la plume d'une pharmacie princière allemande du XVIII^e siècle, la carte commerciale lithographiée et joliment ornée d'une pharmacie de Namur dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et encore la photographie d'une pharmacie de Yokohama en 1906.

Nombreuses sont les catégories d'objets et documents relatifs à l'histoire de la pharmacie représentés dans ce *calendrier*. Je cite au fil de la plume : albarels, flacons de verre émaillés, mortier (celui fondu en 1723 par Louis Lamblet, fils d'un apothicaire messin chassé par la révocation de l'édit de Nantes), ex-libris (celui de Mathieu-François Geoffroy), numismatique (notamment une monnaie de nécessité émise par une pharmacie allemande), portraits, illustrations botaniques, biberons (deux du début du XIX^e s.), etc., jusqu'à une ravissante pharmacie de poupée rococo !

Le tout est aussi soigneusement et savamment commenté que diligemment sélectionné.

Pierre JULIEN.



volume reproduit un autre feuillet du même album. Et ces deux planches illustrent un article de J.-A. Haefliger, *L'album de souvenirs d'un étudiant bâlois* (1612), p. 372-376. Si nous regrettons que cet article ne soit pas cité dans la notice de l'*Apotheker-Kalender*, nous nous félicitons d'apprendre par ce dernier où l'album de Ryhiner est conservé — point sur lequel notre collègue L. Dulieu s'était interrogé dans notre n° 188, en mars 1966, sans obtenir de réponse.

PARIS

24-29 SEPTEMBRE 1973

CONGRÈS INTERNATIONAL
D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

Renseignements et inscriptions :

M. LANCHY, 75, rue Ordener, 75018 PARIS

Tél. 606.42.57



A l'exposition de Valenciennes :

LE MÉDECIN

Peinture à l'huile sur toile (1,02 × 1,13 m)

Ce tableau d'école flamande (xvii^e s.) attribué par certains à Baltasar van den Bosch II pourrait être de Gérard Thomas (Anvers 1663-1720), peintre de genre qui fut aussi alchimiste et se spécialisa dans la représentation des cabinets, laboratoires et ateliers (A. Hardy).

L'abondance et la précision des natures mortes en font un document intéressant sur la médecine et la pharmacie au xvii^e siècle, comme on peut le constater par les agrandissements de la page ci-contre.

Coll. partic.

Pl. LXIII

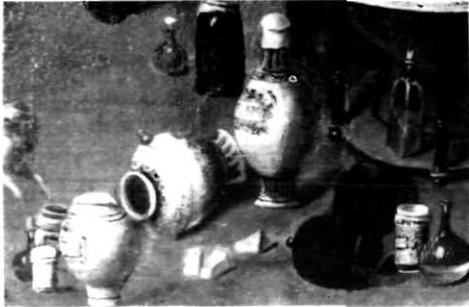
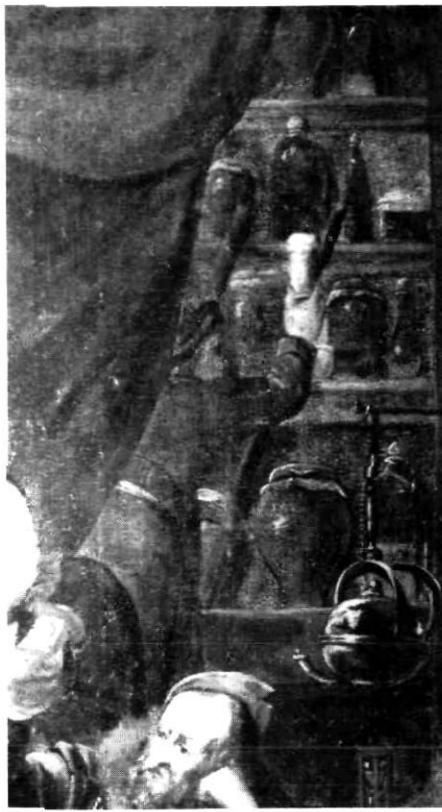


Planche offerte par les

LABORATOIRES ROUSSEL

35, boulevard des Invalides,

PARIS 7°

Le 150^e anniversaire de la naissance de Pasteur commémoré à l'Université de Strasbourg.

L'Université Louis-Pasteur de Strasbourg a consacré une journée, le samedi 28 octobre dernier, à la mémoire de celui dont elle a pris le nom. Lors d'une cérémonie solennelle, son président, le P^r Guy Ourisson, remit les insignes de leur grade à six nouveaux docteurs *honoris causa* : les professeurs Atchley, de l'Université Columbia de New-York, Hartke, de l'Université technique de Munich, Herlant, de l'Université libre de Bruxelles, Stockmayer, du Darmouth College de Hanovre, Thompson, de l'Université d'Oxford, et Volcker, de l'Université d'Alabama à Birmingham.

Le doyen honoraire Pierre Duquenois, les professeurs Cordier et Sartory, de la Faculté de Pharmacie, récemment admis à la retraite, reçurent, de leur côté, la médaille de cette Université, la plus importante de Strasbourg — elle réunit en effet seize unités d'enseignement et de recherche (sciences médicales, sciences pharmaceutiques, odontologie, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la terre, sciences de l'environnement et du comportement, sciences économiques, géographie, etc.) et compte plus de 11 000 étudiants.

Dans l'après-midi, *Le rôle de Louis Pasteur à Strasbourg et dans l'histoire des sciences* fit l'objet d'une table ronde dont les débats furent ouverts par des exposés de :

- M. P. Bachoffner, président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens, qui rappela l'activité de Pasteur à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg (1849-1850) ;
- M. G. Foessel, archiviste aux Archives municipales de Strasbourg ;
- M. J. Jacques, directeur de recherches au C.N.R.S., Collège de France, Paris ;
- M. le Doyen G. Livet, Université des Sciences humaines de Strasbourg, qui fit l'historique de la Faculté des sciences de Strasbourg jusqu'en 1870 ;
- M. le D^r J. Piton, président de la Société des amis de la maison natale de Louis Pasteur à Dôle¹.

Une discussion très animée à laquelle participèrent, entre autres, M. le P^r E. Wollmann, sous-directeur de l'Institut Pasteur à Paris, et M. le P^r A. Delaunay, chef du département de la Documentation et des relations extérieu-

1. Les exposés de cette table ronde font l'objet d'une publication dans un numéro spécial de la revue *Saisons d'Alsace*.

res et chef du Service de pathologie expérimentale de l'Institut Pasteur, suivit ces exposés.

La brillante intervention de M. le P^r Marc Klein, de la Faculté de médecine de Strasbourg, eut le mérite d'attirer l'attention sur des aspects très particuliers, et controversés, de la vie scientifique de Louis Pasteur, spécialement sur les passionnantes discussions qui le mirent aux prises avec d'autres savants de son époque, tel Béchamp.

Finalement, le professeur Delaunay tira les conclusions de cette table ronde qui avait attiré une nombreuse et attentive assistance, au premier rang de laquelle on remarquait M. Sicurani, préfet de la région Alsace, qui suivit les débats de bout en bout.

Pierre BACHOFFNER.



Colloque à Strasbourg sur la Collection hippocratique.

Avant la journée Pasteur dont nous venons de parler, c'est d'Hippocrate que l'on s'était préoccupé dans la capitale alsacienne. En effet, du 23 au 27 octobre, le Centre de recherches sur la Grèce antique de l'Université des Sciences humaines y avait organisé un cycle de communications sur la Collection hippocratique.

Après deux jours consacrés à l'approche de l'ensemble des textes constituant le *Corpus*, d'éminents historiens se penchèrent sur *Les écoles médicales dans la Collection hippocratique* et sur *Hippocrate et l'histoire de la médecine*. C'est ainsi qu'entre autres, M. M. Martiny (Paris) traita de *Laënnec et la pensée hippocratique*, M. R. Joly (Bruxelles) des *Humeurs dans les écrits cniidiens*, M. F. Robert (Paris) des *Noms et adresses des malades dans les Epidémies*, M. L. Bourgey (Strasbourg) de *La relation du médecin au malade dans les écrits de l'Ecole de Cos*, M. D. Grmek (Paris) de *La réalité nosologique au temps d'Hippocrate*, M. I. Simon (Paris) de *L'influence hippocratique sur la médecine hébraïque médiévale*, M. H. Baruk (Paris) du *Problème de l'humanisme psychiatrique, la tradition hippocratique et la tradition hébraïque* et M. P.-L. Entralgo (Madrid) examina *Quaestiones hippocraticae disputatae tres*.

Spécialiste de Paracelse, le Professeur L. Braun (Strasbourg) présenta, pour sa part, *Paracelse, commentateur des Aphorismes d'Hippocrate*. Surprenant, ce commentaire, de la part de celui qui récusait tous les Anciens ! Encore faut-il comprendre que c'est le geste d'Hippocrate qui est à réitérer,

non son œuvre à imiter. L'exemple est à suivre, le modèle à refuser. Ainsi Paracelse reste dans la ligne qu'il s'est tracée.

Enfin, pour clore le colloque, notre collègue Théodore Vetter, de Paris, brossa à grands traits un brillant *Essai sur la littérature hippocratique du XVIII^e siècle*. Un examen, échelonné dans le temps, des bibliothèques privées ayant appartenu à des profanes, à des chirurgiens ou à des médecins et des pharmaciens confirme largement la permanence de la pensée du maître de Cos au temps des lumières — l'inventaire de la bibliothèque de Spielmann, à Strasbourg, ne comporte pas moins de 35 livres sur Hippocrate. Dans cette continuité, conclut le vice-président de la Société française d'Histoire de la médecine, le néo-hippocratisme de l'époque post-révolutionnaire trouvera une voie toute tracée.

Pierre BACHOFFNER.



A propos de la licorne.

Dans son récent article intitulé *La licorne : de la légende à la réalité* (*R.H.P.*, n° 214, sept. 1972, p. 177-185), M. J. Savare donne une illustration (pl. XLIII) de licorne d'origine orientale (miniature persane). Peut-être aurait-il été opportun de mentionner à ce propos le très important ouvrage de Richard Ettinghausen, l'éminent spécialiste de la peinture arabe, intitulé *Studies in Muslim Iconography, I. The Unicorn* et édité par la Smithsonian Institution dans les *Freer Gallery of Art occasional papers*, vol. I, n° 3, Washington, 1950, 209 p., 48 pl. h-t.

Dans ce travail fondamental, l'auteur examine toutes les représentations connues de licornes dans des manuscrits ou sur des objets d'art islamiques (vases, bibelots, sculptures, etc.). Il discute également la confusion faite entre licorne et rhinocéros et donne dans la planche 47 des photos de « cornes de licorne » (défenses de narval) conservées dans le Trésor de Saint-Marc, à Venise.

De plus, l'ouvrage d'Ettinghausen est complété par une bibliographie de 282 titres.

J'ai cru bien faire de le signaler à l'attention de tous ceux que ce sujet intéresse.

Jean THÉODORIDÈS.



Séances de la Société d'Histoire de la Pharmacie

Compte rendu de la 174^e séance

(18 décembre 1972)

La 174^e séance de la Société d'histoire de la pharmacie s'est tenue le lundi 18 décembre à 21 heures dans la salle des Actes de la Faculté de pharmacie de Paris, sous la présidence de M. le Doyen honoraire VALETTE.

Etaient présents : M. le doyen Valette et M^{me}, M. le P^r Janot, MM. Bonnemain, Cotinat, Hossard, Julien, Lemoine, Martinot, Savare, Sergent, Vasse, D^r Weitz ; MM. Boucaud, Brénot, Buot, Chapon, M^{me} Cotinat, M. le P^r Courtois, MM. Dé-troy, Dréano, Droux, Ducroux, Dufour, Frédéric, M. Helfand et M^{me}, M. Henry et M^{me}, M. Herbemont, M. Lanchy et M^{me}, MM. Lévêque, Lorthioir, Lyonnès, Madlène, M. Marchand et M^{me}, M. Marquet, M. Mauriliéras et M^{me}, M. Nadaud, M^{me} Pastré, M. Reddet et M^{me}, M^{me} Ruysen, M. Salvanet et M^{me}, M^{me} Séguin.

S'étaient excusés : M. le P^r Dillemann, MM. Guitard, Bachoffner, Nauroy, Viola ; MM. Aiache, Armingeat, M^{me} Barcs-Masson, M. le D^r Brans, M. Couétard,

M^{me} Counot, M^{me} F. Dauplais, M. Du-commun, M^{me} Dupuy-Boyeldieu, M. le D^r Fehlmann, M. Foulon, M^{me} Gomoïu, MM. Hacard, Pascal Julien, Leroux, Ma-rest, Momal, Moreaux, Richard, Ric-quier, Sené, Vanneufville.

DEUILS ET ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX.

Depuis notre dernière séance, nous avons eu à déplorer les décès de nos collègues MM. LAGRIFFE, SCHEIDÉL-BUCHET, DESCOMPS, FOLLIET, FRAYSSE, Paul ROMIEUX, Jean TÉTAU, Lucien DEVAL, et ceux de M. et M^{me} Devillers, frère et belle-sœur de M^{me} COIGNERAI-DEVILLERS, de M. Truffart, beau-père de M. Jean REUSSE, de M. Vasseur, gendre de M. le P^r Marc DURAND. Des condo-léances ont été adressées au nom de la S.H.P. aux familles ainsi éprouvées.

Nous déplorons aussi le décès de M. Jean VAUQUELIN, avec lequel nous



LUCIEN JONAS (1880-1947)
Le Pharmacien, souvenir de mariage
(cf. p. 385, n° 146)

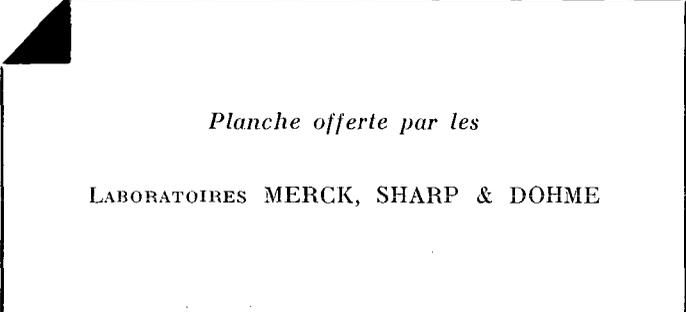


Planche offerte par les

LABORATOIRES MERCK, SHARP & DOHME

avons organisé les Journées Vauquelin en 1963.

Nous avons, en revanche, appris avec plaisir les mariages de M^{lle} José Barcs, fille de M. et M^{me} BARCS-MASSON, de M^{lle} Catherine Fabre, fille de notre collègue André FABRE (membre de l'Académie de pharmacie), de M^{lle} Christine-Hélène VANDEWALLE, fille de notre collègue de Troyes.

Enfin, nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de Jean-François, petit-fils de M. MARQUET ; Anaïs, petite-fille de M. JULIEN ; Philippe, petit-fils de M. VANDEWALLE ; Charlotte, petite-fille de M. RICQUIER.

Des félicitations et des vœux ont été adressés à l'occasion de ces événements heureux.

DISTINCTIONS.

Dans l'ordre national du Mérite, M. le doyen VALETTE a été promu au grade de commandeur. Ont été promus officiers MM. AUBIGEON et Paul TAVERNIER, et nommés chevaliers MM. Gabriel MAILLARD, président du Syndicat des industries pharmaceutiques, André MIRONNEAU et Georges VIALA, secrétaire général de l'Ordre des pharmaciens, membre du Conseil de la S.H.P.

Ont été désignés pour siéger au Conseil Supérieur de la pharmacie nos collègues M. le Président Frank ARNAL, qui en assurera la vice-présidence, MM. Charles ALIN, Jacques BRUNEAU, Yves CHABROL, Guy LE GUINER, Jean LESUR, Gabriel MAILLARD, Pierre PECKRE, Jean VIGAN.

Le titre de lauréat du travail de Belgique comportant attribution de l'insigne d'honneur de bronze a été décerné à nos collègues belges M^{lle} AERNOUITS (Anvers) et M. ETIENNE (Verviers).

ADHÉSIONS.

M. BONNEMAIN, secrétaire général, fait connaître la liste des personnes ayant sollicité leur adhésion à notre société. Ces treize candidatures, dont la liste est annexée au présent compte rendu, sont admises à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES.

M. BONNEMAIN indique que la cérémonie traditionnelle du Kelly Memorial, organisée au cimetière américain de Suresnes par notre collègue M^{lle} THOMAS, s'est déroulée avec le faste habituel en juin 1972.

A titre de curiosité, M. J. HOSSARD signale que dans un livre de poche distribué par la marque d'essence automobile «Total» et intitulé *Curieuses histoires de l'histoire*, par Guy Breton, on trouve sept pages d'*histoire de la pharmacie*.

De son côté, M. JULIEN se fait l'écho du vif intérêt suscité non seulement auprès des spécialistes, mais dans la grande masse des téléspectateurs, par le film publicitaire sur la chicorée projeté à la télévision ces temps derniers : exclusivement consacré aux pots de pharmacie à usage de la chicorée, il a été réalisé par M. Alain LEROUX à partir de sa collection personnelle.

Don. — Notre membre correspondant au Brésil et fidèle ami C. DA SILVA ARAUJO nous a remis un exemplaire de la médaille frappée en 1950 pour le centième anniversaire de la naissance de son père, pionnier de l'industrie pharmaceutique au Brésil (1850-1924).

Montpellier. — Une exposition a été organisée en octobre au Musée d'Histoire de la pharmacie suscité par notre actif

collègue Albert CIURANA avec l'aide du P^r PRIVAT.

Le D^r Louis DULIEU, poursuivant une heureuse tradition, a donné à l'intention des étudiants en pharmacie de 5^e année, les 20 et 27 novembre et 4 décembre, trois cours d'histoire de la pharmacie illustrés de diapositives, complétés, le 9 décembre, par des visites des musées de la ville conservant des documents d'intérêt pharmaco-historique.

Paris. — Notre collègue J. THÉODORIDÈS a fait, le 16 novembre, devant la Société médicale des praticiens, à la Domus Medica, une conférence sur *Stendhal et la médecine de son temps*, à l'issue de laquelle il a signé son livre *Stendhal du côté de la science*.

Union Mondiale des Sociétés d'histoire pharmaceutique. — Le 1^{er} novembre est paru le n^o 2 du bulletin de liaison ronéotypé *Nouvelles de l'Union Mondiale*. Il comprend : le compte rendu de l'Assemblée de l'Union à Lisbonne, le 6 septembre 1972, et les rapports présentés à cette assemblée par le secrétaire général, P^r TARTALJA, et par le trésorier, D^r J. K. CRELLIN ; la suite de la bibliographie des manifestations internationales d'histoire de la pharmacie ; des nouvelles des sociétés membres ; une note de H. TARTALJA sur la fondation de l'Union Mondiale.

Allemagne. — Le 30 novembre, au Musée de l'artisanat de Francfort-sur-le-Main, le P^r W. H. HEIN a donné une conférence sur la verrerie pharmaceutique ancienne.

Danemark. — Pour le 300^e anniversaire de la signature de l'ordonnance royale de 1672 sur les médecins et les apothicaires, la Société Danoise d'histoire de la Pharmacie a organisé une soirée commémorative le 4 décembre 1972,

à l'École Royale de Pharmacie, avec deux conférences (médecin-chef D^r E. SNORRASON, *Médecins, apothicaires, herboristes et chirurgiens aux environs de 1672* ; P^r V. GAUNO JENSEN, *Les antécédents et les conséquences quotidiennes de l'ordonnance de 1672*) et une exposition des drogues officielles de la *Pharmacopoea Danica* de 1772.

Grande-Bretagne. — A sa réunion du 19 novembre 1972, la *Société britannique d'histoire de la pharmacie* a entendu une conférence de William H. HELFAND sur *James Morison et ses pilules* illustrée par la projection de nombreuses caricatures et l'audition d'une chanson consacrées à ce personnage.

Italie. — A Turin, à l'Association des titulaires de pharmacie de la province de Turin, dirigée par notre collègue le P^r MASINO, un panneau allégorique du pharmacien et peintre Franco ASSETTO consacré à saint Raphaël a été officiellement inauguré, le 17 décembre, sous la présidence de notre ami le P^r Dino PONTE. A cette occasion, nos autres collègues le P^r G. OSTINO et le D^r G. DOGLIA ont, le premier donné une projection de ses *Souvenirs historiques et artistiques de la pharmacie piémontaise et valdôtaine*, le second publié, sous le titre *Farmacisti Italiani Benemeriti*, un recueil de notices biographiques sur les quarante illustres pharmaciens italiens dont les noms encadrent le panneau de F. Assetto.

Pour le 80^e anniversaire de la fondation des *Stabilimenti Farmacobiologici D^r R. R. Ragoneri* (1892-1972), le D^r Alessandro RACIONERI a donné, le 7 décembre, à Sesto Fiorentino, une conférence sur la céramique internationale, à propos du Centre international de céramique pharmaceutique d'art de cette

ville et de la publication du « catalogue d'argent » de ce centre.

Roumanie. — Le 11 novembre, un symposium s'est tenu à Craiova en hommage à l'œuvre du grand historien de la médecine et de la pharmacie Victor Gomoiu (1882-1960).

COMMUNICATIONS.

M. Pierre JULIEN présente et fait circuler, comme de coutume, un choix d'articles et d'ouvrages récemment reçus de France et de l'étranger. Il insiste, en particulier, sur l'intérêt et l'agrément des deux calendriers pharmaceutiques, allemand et hollandais, publiés respectivement par le P^r W. H. HEIN et le P^r WITTOP KONING. Il fait également circuler, par la même occasion, une série de vues du Musée d'histoire de la pharmacie d'Abo, en Finlande, procurées par notre collègue suédoise M^{me} M. MODIC et une série d'enveloppes « premier jour » du récent timbre américain sur la pharmacie, procurées par M. G. B. GRIFFENHAGEN.

M. BONNEMAIN présente une communication de notre collègue RÉPITON sur le père du philosophe Emmanuel Mounier, Paul Mounier, qui était pharmacien et fut un précurseur, particulièrement en biologie : évocation émouvante du fait que M. Répiton a connu personnellement Paul Mounier dont il conserve le souvenir d'un savant modeste et d'un infatigable chercheur. M. JULIEN signale, à la suite de cette communication, que notre collègue américain le D^r H. SZANCER a entrepris une étude sur les fils célèbres de pharmaciens, et M. BONNEMAIN cite le cas de l'acteur Jean-Louis Barrault, qui naquit au Vésinet, où son père était jeune pharmacien.

M^{me} VALETTE présente ensuite le fruit de ses recherches pour essayer de trouver des renseignements complémentaires sur le fondateur du mortier offert à la S.H.P. par M. Vanneufville.

M. SAVARE donne un résumé de la thèse présentée par M^{lle} Claudine SAVARE pour le doctorat en pharmacie sur *L'Assistance aux malades dans les monastères de Provence*. A la suite de sa communication, M. le doyen VALETTE le prie de féliciter M^{lle} Savare pour son remarquable travail qui lui a valu d'ailleurs le Prix des Docteurs en pharmacie décerné par l'Académie de Pharmacie.

M. LANCHY projette en fondu-enchaîné une série de diapositives qu'il a réalisées de l'exposition organisée au Musée de Valenciennes à l'occasion de la réunion commune France-Benélux des 21 et 22 octobre. Commenté par M. COTINAT, ce reportage captive l'assistance et donne lieu à diverses observations, notamment de la part du P^r JANOT, qui signale qu'un portrait de pharmacien dû au peintre L. Jonas et jadis donné par l'artiste au P^r Goris est sans doute encore en la possession de M. André Goris.

M. BONNEMAIN présente ensuite une communication de notre collègue M. Guy DUCHESNE sur *l'Histoire du syndicat des pharmaciens de l'arrondissement du Havre*, avec la reproduction de la brochure publiée en 1901 par Georges Vasseur sur les origines et les travaux de ce syndicat. Il félicite M. Duchesne de nous avoir fait connaître ce document et souhaite que les syndicats départementaux de pharmaciens qui ont des archives historiques veuillent bien nous les communiquer, car elles constituent une contribution importante à l'histoire de notre profession.

Enfin, M. JULIEN fait une communication en son nom personnel et au nom

de notre collègue MARCOT, sur les apothicaires de Besançon, en produisant un document qui permet de se faire une idée de leur condition économique et sociale au XVIII^e siècle.

En fin de séance, le secrétaire général signale que plusieurs membres de la S.H.P. ont manifesté le désir de prendre un repas en commun, souhaitant ainsi échanger leurs idées dans une atmosphère de cordialité et en toute détente.

Sur sa proposition, l'assemblée adopte la suggestion de M. le Président de tenir exceptionnellement la prochaine séance le dimanche 25 février, à 10 heures, et de la faire suivre d'un déjeuner amical.

C'est sur cette résolution que la séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général,
Henri BONNEMAIN.

Nouveaux membres admis à la séance du 18 décembre 1972

Membres actifs :

- M^{lle} BOUZIN (Françoise), 24, rue Bichat, 76600 Le Havre (parrains M. et M^{me} Lanchy) ;
 M^{lle} CALLAMAND (Odette), 9, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris (parrains MM. Valette et Lanchy) ;
 M. DETROY (Rolland), 25, allée de Trévisse, 92330 Sceaux (parrains MM. Hossard et Julien) ;
 M^{me} FAURE (Liliane), chef de travaux à la Faculté de pharmacie, 4, rue Herschel, 75006 Paris (parrains MM. les P^{rs} Gautier et Combet-Farnoux) ;
 M. GIRARDEAU (Jean-François), maître de conférences, 274, bd Raspail, 75014 Paris (parrains MM. les P^{rs} Gautier et Combet-Farnoux) ;
 M. HENRY (Roger-Daniel), étudiant en pharmacie, 25, rue Godillot, 93400 Saint-Ouen (parrains MM. Dillemann et Cotinat) ;
 M. HUBÈRE (André), pharmacien, 7, Petite Place, 59500 Douai (parrains MM. Cotinat et Julien) ;
 M^{me} LEGÉE, 24 bis, rue Tournefort, 75005 Paris (parrains M^{me} de Saint-Paul et M. Julien) ;
 D^r LIVET (Jean-Michel), 3, rue Schiller, 67000 Strasbourg (parrains MM. Bachoffner et Bonnemain) ;
 M. RENAUD (Jean-Claude), pharmacien, 116, av. Saint-Jean-d'Angély, 79000 Niort (parrains MM. Bonnin et Cotinat) ;
 M. VAYSSIÈRE (Michel), chef de travaux, Résidence Le Village, rue de l'Amiral-Mouchez, 91320 Wissous (parrains MM. les P^{rs} Gautier et Combet-Farnoux).

Membres étrangers :

- M^{lle} PAUWELS (C.), Louis Robbe plein 8, 8500 Kortrijk, Belgique (parrains MM. Mattelaer et Julien) ;
 M. VAN HOUWE (Jos.), pharmacien, Plezantstraat 199, 2700 Sint-Niklass, Belgique (parrains MM. Mattelaer et Julien).

Changement d'adresse

CHARROPPIN (Pierre), pharmacien, 15, rue Pouchelon, 26100 Romans.



A l'exposition de Valenciennes :
LE CHIRURGIEN
PAR DAVID III RYCKAERT (1638)
Valenciennes, Musée des Beaux-Arts
Cf. p. 384, n° 140

Planche offerte par l'

INSTITUT MÉRIEUX

LYON

PHARMACIE ET MÉDECINE D'ANTAN

Exposition organisée
à l'occasion de la réunion commune
de la Société d'Histoire de la Pharmacie,
du Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie -
Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux
et de la Société Française des Docteurs en Pharmacie,
à Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes et Orchies,
les 21 et 22 octobre 1972

VALENCIENNES

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

22 octobre - 22 novembre 1972

A CHACUNE de ses assemblées semestrielles, le Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie - Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux fait bénéficier les participants d'une exposition toujours intéressante et instructive. Ayant, pour la première fois, le plaisir de l'accueillir sur le territoire français, la Société d'Histoire de la Pharmacie ne pouvait se dérober à une si heureuse tradition.

L'exposition qu'elle présente ne prétend assurément pas rivaliser avec l'ampleur ou la somptuosité de certaines de celles que nous avons connues au Benelux. Mais c'est, croyons-nous, la première du genre qui se tienne dans le Nord de la France, même si une sorte de préfiguration en a naguère été donnée par Mlle Vergriete à Bergues, et nous pensons qu'elle sera source de découverte non seulement pour les membres de nos sociétés, mais aussi pour nos confrères et pour le public de cette région. Nous l'avons voulue essentiellement « nordiste », soit dans le contenu même des documents, soit dans leur provenance. C'est ainsi que du riche fonds médical de la Bibliothèque de Valenciennes, nous n'avons retenu, à quelques exceptions près et non sans regret, que des ouvrages publiés dans le Nord ou le concernant. De même n'avons-nous qu'exceptionnellement fait appel à des collections étrangères à cette région.

Il va de soi que cette exposition n'aurait pu être réalisée sans l'appui ou le concours actif de nombreuses personnalités. Nous songeons particulièrement à MM. Pierre CAROUS, maire de Valenciennes, sénateur; Paul GOSSET, conseiller municipal de Valenciennes délégué aux Beaux-Arts, député honoraire; André HARDY, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes; Pierre CAMPAGNE, conservateur de la Bibliothèque Municipale de Valenciennes; Paul DUWEZ, assistant au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes; Gaston MANTEL, pharmacien honoraire. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

NOs vifs remerciements vont aussi aux organismes et aux collectionneurs qui ont assuré par leurs prêts l'intérêt et la qualité de l'exposition : Musée des Beaux-Arts de Valenciennes (M. A. HARDY, conservateur); Bibliothèque Municipale et Archives de Valenciennes (M. P. CAMPAGNE, conservateur); Musée La Chartreuse, Douai (M. Jacques GUILLOUET, conservateur); Musée de Bergues (Mlle Thérèse VERGRIETE, conservateur); Musée de Saint-Amand-les-Eaux; Hôtel-Dieu de Valenciennes (M. RABUILLOT, directeur des Hospices; Mme DOUCHY, pharmacien); Ordre National des Pharmaciens (Coll. Leclair), à Paris; M. Louis COTINAT, à Paris; Mlle DAIVE, à Bonsecours; M. Pierre JULIEN, à Paris; MM. MANTEL, LARDENOIS, POINSIER, Dr CUVELIER, à Valenciennes; M. DECOBERT, à Raismes; M. JONAS, à Anzin; etc.

Grâce à tous ces concours, puissent nos visiteurs emporter un souvenir durable de leur remontée à travers sept siècles de l'art d'Hippocrate et de Galien !

PHARMACIE ET MÉDECINE DU MOYEN AGE AU XIX^e SIÈCLE : MANUSCRITS ET IMPRIMÉS

Cette section de l'exposition et la suivante, réalisées par la Bibliothèque Municipale de Valenciennes comme contribution à l'Année Internationale du Livre, l'ont été presque exclusivement à partir de son propre fonds. Les cotes indiquées sont celles de cette Bibliothèque.

MANUSCRITS

1. THOMAS DE CANTIMPRE. *De natura rerum*. — Saint-Amand, XIII^e s.
Ms 320

Sensiblement contemporain du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais (cf. n° 8), le *De natura rerum* du dominicain Thomas de Cantimpré, né aux environs de Liège vers 1200 et mort à Louvain après 1263, prétend réunir l'ensemble des connaissances sur la nature des êtres et des choses, spécialement de l'homme et des animaux (cf. Pierre Michaud-Quantin, *Les petites encyclopédies du XIII^e siècle*, in *La Pensée encyclopédique au Moyen Age*, 1966, p. 105-120). Le livre XII en est consacré aux plantes médicinales, comme on peut le constater d'après le feuillet 165^v ici présenté, où l'on voit de petites miniatures représentant la staphisaigre, la chicorée (?), la saxifrage, la sauge, la violette, le gingembre. La miniature illustrant la chicorée montre un personnage s'appliquant au pied cette plante recommandée contre les morsures d'animaux venimeux.

2. Recueil de recettes de médecine. — Saint-Amand, XIII^e siècle.
Ms 321, ff. 90-117 ^v

Ce recueil pourrait être la troisième partie d'une traduction latine d'une compilation arabe du *De arte vivendi* attribué à Aristote. Le titre *Thesaurus pauperum* inscrit en tête du recueil a été ajouté ultérieurement.

3. ALEBRAND DE FLORENCE. *Lien du corps à l'ame et de l'ame au corps*.
— XV^e s.; prov. de la Maison de Croy. Ms 329

Ouvrage d'un médecin du XIII^e siècle contenant des préceptes de médecine et d'hygiène, par exemple « pour aler par mer » (fol. 57 ^v).

Au fol. 1, encadrement à décor végétal et animal avec les armoiries d'Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein, neveu de Philippe le Bon.

4. Mélanges de médecine et de pharmacie. — Saint-Amand, début du XVII^e s.
Ms 335

Au fol. 10v°, on lit : *S'ensieut aulcunes médecines que Ypocras [Hippocrate, V^e-IV^e s. av. J.C.] envoya à César [1^{er} s. av. J.-C.]!*

5. LE BOUCQ (Simon). *Diverses remèdes pour, avecq l'assistance de nostre bon Dieu, estre préservé de la maladie contagieuse, extrait de divers livres manuscrits par Simon Le Boucq, Valenciennois, en l'an 1627. Avec additions jusqu'en 1655.* — Ms. autographe. XVII^e s.
Ms 331

L'auteur de ce recueil fut plusieurs fois prévôt de Valenciennes au milieu du XVII^e siècle et a composé une importante *Histoire ecclésiastique* de la ville.

6. Recueil de recettes de médecine et de pharmacie. — XVII^e siècle; prov. de la Maison de Croy.
Ms 333

Parmi les recettes recueillies, se rencontrent celles de l'eau de cicoré (fol. 11), du clyster eccoprotic (fol. 38 v°), de l'huile de grenouille (fol. 97 v°).

7. ALBERT DE SAINT-JEAN. *Le charitable Samaritain, appliqué à la recherche de ce qu'il y a de plus curieux, de plus utile et de plus usité dans la médecine, la chirurgie, la pharmacie et la chymie, pour la guérison, le soulagement et le rétablissement des pauvres malades. A Tournay, 1692.* — XVII^e s. (Bénézech).
Ms 841

Œuvre d'un carme déchaussé, ce manuscrit se divise en deux parties : *Abrégé des médicamens* (fol. 9 v°) et *Des médicamens et de la manière de s'en servir* (fol. 172). Les pages concernant la distillation sont ornées de dessins à la plume (par ex. ff. 149 v° — 150). L'auteur indique également le *Prix de divers médicamens odoriférans en la ville d'Anvers 1660* (fol. 153 v°), le *Prix des médicamens composez par le Sr Vandermoer chymiste demeurant à Bruxelles derrière les chartreux 1692* (ff. 160 v° — 163), le *Prix des drogues qui se vendent en la ville d'Anvers chez Jacques de Hase 1692* (ff. 296 v° — 297).

INCUNABLES

8. BARTHELEMY de GLANVILLE. *Van den proprieteyten der dinghen...* — Haerlem, J. Bellaert, 1485, in-fol.
Inc. 45

Pellechet (M.), *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, n° 1886.

Le *De proprietatibus rerum* du franciscain Barthélemy l'Anglais ou Barthélemy de Glanville (1190 env. — après 1250) est une encyclopédie rassemblant en dix-neuf livres l'ensemble des connaissances de l'époque. Le livre VII en est consacré aux maladies et aux poisons. Traduit en français en 1372, l'ouvrage a connu de multiples éditions en

latin, français, anglais, espagnol et néerlandais (cf. Pierre Michaud-Quantin, *Les petites encyclopédies du XIII^e siècle*, in *La Pensée encyclopédique au Moyen-âge*, 1966, p. 105-120).

En frontispice du XVIII^e livre, consacré au règne animal, la présente édition comporte une gravure sur bois représentant des animaux, parmi lesquels la licorne.

9. COMPOST ET KALENDRIER DES BERGIERS. — Paris, Guiot Marchant, 1493, in-fol. Inc. 66

Seul exemplaire de cette édition cité par M. Pellechet, *op. cit.*, n° 3906.

Cet almanach populaire « enseigne les jours, heures et minutes des lunes nouvelles », « l'arbre des vices, l'arbre des vertus », etc., mais aussi « la phisique et régime de santé des bergiers quest nothomie et flébothomie ». Au fol. h 2, ici présenté, est gravé un squelette du type de l'homme-zodiaque, qui montre les parties du corps humain « sus lesquelles les planètes ont regars ».

**OUVRAGES DE PHARMACOPÉE,
DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.**

10. PREVOST (Nicole). *Dispensarium magistri Nicolai Prepositi ad aromatarios nuper diligentissime recognitum.* [Suivi de:] *PLATEARIUS vulgo Circa instans : nuncupatus de simplici medicina.* Lyon, pour Constantin Fradin, 1512, in-4. H. 8.45

Selon Wickersheimer, on connaît du *Dispensarium* de N. Prévost de Tours : un manuscrit, deux incunables et onze éditions du XVI^e siècle, dont la première est celle ici exposée. A. Lutz rappelle que E.-H. Guitard signale que ce médecin tourangeau aurait également été apothicaire à Paris. Quoi qu'il en soit, pour la première fois, les apothicaires disposaient d'un manuel pratique, de conception logique, sobre, mais complet : ce qui fit le succès de l'ouvrage à l'époque.

Wickersheimer (Ernest), *Nicolaus Prepositi, ein französischer Arzt ums Jahr 1500*, in *Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med.*, 5 (1911-1912), p. 302-310. — Lutz (A.), *Das « Dispensarium ad aromatarios » des Nicolaus Praepositus (richtig Prepositi) um 1490 und seine Bedeutung für die Geschichte der Pharmazie*, in *Veröffentl. der Intern. Gesell. für Gesch. der Pharm.*, N. F., 26, p. 87-103. — Guitard (E.H.), in *Rev. Hist. Pharm.*, XIV, 1959-1960, p. 191-192, et *Manuel d'Histoire de la littérature pharmaceutique*, Paris, 1942, p. 26, 31-32, 36-37.

11. LECOQ (Antoine). *De ligno sancto non permiscendo Antonio Gallo... Idem in imperitos fucatosque medicos.* — Paris, Simon de Colines, 1540, in-8. H. 10. 54

Ouvrage du médecin Antoine Lecoq, dirigé contre ceux qui emploient le bois saint (gaiac) avec d'autres médicaments. Marque gravée sur bois du libraire Simon de Colines.

12. BASTIMENT DE RECEPTES contenant trois parties de receptuaires... Item Le plaisant jardin des receptes. — Anvers, Jehan Richart, 1555, in-16. Fonds Serbat

13. MATTIOI (Pietro Andrea). *Petri Andreae Matthioli Senensis medici commentarium in sex libros Pedacii Dioscoridis Anazarbei de medica materia.* — Venise, Valgrisi, 1565, in-fol. H. 5. 2

Sont exposées, aux pages 344 et 345, les gravures sur bois montrant un âne et un cheval, à propos des remèdes tirés des sabots de ces animaux.

14. PARACELSE. *La grande, vraye et parfaicte chirurgie... nouvellement traduits en langue françoise par M. Pierre Hassard d'Armentières.* — Anvers, Guillaume Silvius, 1568, in-8. Fonds Serbat

- 15 DUBOIS (Jean). *De studiosorum et eorum qui corporis exercitationibus addicti non sunt tuenda valetudine libri duo... Johanne Sylvio...* — Douai, Jean Bogard, 1574, in-8. Fonds Serbat

Né à Lille, mort à Douai en 1576, docteur de Louvain en 1557, J. Dubois exerça quelques années à Valenciennes et fut nommé par Philippe II d'Espagne professeur de médecine à l'Université nouvellement fondée de Douai.

Salomon (Max), in *Biographisches Lexikon der hervorragenden Ärzte aller Zeiten und Völker*, t. II, p. 316 — Exp. *L'Université de Douai 1560-1790*, Douai, 1960, p. 44-45.

- 16 CORDUS (Valerius). *Le guidon des apotiquaires, c'est à dire la vraye forme et manière de composer les médicamens, premièrement traitté par Valerius Cordus traduite de latin en françois et répurée d'une infinité de fautes.* — Lyon, pour Loys Cloquemin et Estienne Michel, 1575, in-16.

H. 13. 1.

- 17 PISANELLI (Baldassare). *Traicté de la nature des viandes et du boire avec leurs vertus, vices, remèdes et histoires naturelles : utile et délectable à quiconque désire vivre en santé. De l'italien du docteur Baltazar Pisanelli, mis en nostre vulgaire par A. D. P.* — Saint-Omer, Charles Boscard, 1612, in-12. Fonds Serbat

Paru pour la première fois à Venise en 1584, ce traité d'un médecin bolonais a connu de nombreuses éditions italiennes et été traduit en latin et en français. Georges Vicaire (*Bibliographie gastronomique*, Paris, 1890) ne cite, à Saint-Omer, qu'une édition de 1620.

- 18 DUGARDIN (Louis). *La chasse- peste ou Les remèdes singuliers et familiers dont chascun se pourra servir pour se préserver en temps pestiféré, et se guarir soy-mesme s'il est atteint de la peste, par M. Louys Dujardin, docteur en médecine et professeur ordinaire.* — Douai, Pierre Auroy, 1617, in-8. Fonds Serbat

L'auteur, originaire de Valenciennes, professa à la Faculté de médecine de Douai sous le nom d'Hortensius. Exp. *L'Université de Douai 1560-1790*, Douai, 1960, p. 45.

- 19 DU CHESNE (Joseph). *Le pourtraict de la santé où est au vif représentée la règle universelle et particulière de bien sainement et longuement vivre... par*

Jos. du Chesne, sieur de La Violette, conseiller et médecin ordinaire du roy.
— Saint-Omer, Charles Boscart, 1618, in-8. H. 13. 15

Joseph du Chesne, en latin *Quercetanus*, né en 1521, 1544 ou 1546, mort en 1609, médecin d'Henri IV, disciple de Paracelse, partisan de l'antimoine.

Devaux (Guy), *Quelques aspects de la médecine et de la pharmacie au XVI^e siècle à travers la « Pharmacopée des Dogmatiques » de Joseph du Chesne...*, in *Rev. Hist. Pharm.*, t. XIX, 1968-1969, p. 271-284. — Lordez (Pierre), *Joseph du Chesne, sieur de La Violette, médecin du roi Henri IV, chimiste, diplomate et poète*, thèse Paris 1944. — *Dict. de biogr. française* (Roman d'Amat et R. Limouzin-Lamothe), t. XI, 1967, col. 1239-1240.

20 LAMELIN (Engelbert). *Magistri Engelberti Lamelin... de vita longa libri duo...* — Valenciennes, Jean Vervliet, 1629, in-12. Fonds Serbat

21 LAMELIN (Engelbert). *L'avant-goust du vin. Déclaration de sa nature, faculté médicinale et alimentaire. La manière de préparer les vins artificiels. Avec la méthode d'extraire l'esprit et la pure quint'essence d'iceluy. Composé par M^e Engelbert Lamelin, licencié et médecin ordinaire en la ville de Valenciennes.* — Douai, Jean de Fampoux, 1630, in-8. Fonds Serbat

Ouvrage en prose et en vers, dédié à Dom Nicolas Dubois, abbé de Saint-Amand. La 3^e partie s'intitule *Des vins médicinaux et artificiels*.

22 LESSIUS (Le P. Léonard Leys, dit). *Le vray moyen de conserver la vie et santé... Avec le traité du Sr Louys Cornare Vénitien, servant à mesme fin : traduit par le mesme Lessius d'italien en latin... L'un et l'autre traduit de latin en françois par un chanoine de l'église métropolitaine N. Dame de Cambrai.* — Cambrai, Josse Laurent, 1633, in-8. Fonds Serbat

L'auteur fait partie des jésuites dont le portrait orne la grande salle de la bibliothèque de Valenciennes : il figure dans l'écoinçon gauche du petit hémicycle se trouvant immédiatement à gauche de la porte vitrée.

23 BRISSEAU (Pierre). *Dissertation sur les mauvaises et pernicieuses qualitez du cuivre employé pour la construction des ustenciles qui servent à l'usage de la cuisine et de la pharmacie, et des bonnes et salutaires qualitez du fer qu'on doit lui substituer pour le même usage par feu M. Brisseau, docteur et premier professeur en la faculté de médecine de l'université de Douay.* — Tournai, Joveneau, 1745, in-8. Fonds Serbat

24 LAVOISIEN (Jean-François). *Dictionnaire portatif de médecine, d'anatomie, de chirurgie, de pharmacie, de chymie, d'histoire naturelle, de botanique et de physique.* — Paris, P.-Fr. Didot le Jeune, 1764, in-8. H. 12.2

25 LE ROY (Jacques - Agathange). *Essai sur l'usage et les effets de l'écorce du garou, vulgairement appelé sain-bois... par M. A. L***, docteur en médecine,*

apothicaire major des hôpitaux militaires et des camps et armées du roi pendant la guerre de 17... — Paris, P.-Fr. Didot, Delalain, 1767, in-12. H. 11.35

Première éd. On en connaît au moins deux autres (1774 et 1775).

J. A. Le Roy (Maubeuge 1734 — Paris 1812), apothicaire privilégié de la Prévôté en 1768, docteur de Giessen, agrégé honoraire du Collège royal de médecine de Nancy, avait d'abord fait trois années d'apprentissage et une de compagnonnage à Lille, puis travaillé un an comme maître-garçon à Valenciennes et à Sedan et vingt-six mois à Mons chez Mabile. Les apothicaires de Valenciennes ne s'en opposèrent pas moins, en 1756, à ce qu'il passe son chef-d'œuvre, sauf à accomplir une troisième année de compagnonnage dans une ville où il y eût jurande.

Dictionnaire des sciences médicales, Biographie médicale, t. VI, 1824, p. 21-22 — Balland (A.), *Les pharmaciens militaires français*, 1913, p. 87, 334. — Vasse (Jean). *Contribution à l'histoire des apothicaires du comté et de la prévôté le Comte de Valenciennes*, 1955, p. 93-97, 117.

Le garou ou sainbois (*Daphne gnidium*), arbrisseau de la famille des Thyméléacées, utilisé pour ses propriétés rubéifiantes et vésicantes, entrain notamment dans la préparation de pommades épispastiques.

26 NOMS ET DOSES des drogues simples qui entrent dans la composition de l'élixir américain, dont le gouvernement françois a acheté la recette, après s'être assuré de l'efficacité de ce remède pour les femmes en couche et pour la guérison des maladies du lait. — Valenciennes, impr. de J.-B. Henry, 1789, 26 × 20,5 cm. Fonds Serbat

Feuille indiquant la composition et la préparation de l'élixir. Inventé par Chardon de Courcelles (ou Decourcelle), « chirurgien accoucheur, ancien chirurgien-major de Saint-Domingue », ce produit, de formule d'abord secrète, fut des plus répandus au XVIII^e siècle. Il est encore cité au XIX^e (Henry et Guibourt, Dorvault, etc). Dans *La question des remèdes secrets sous la Révolution et sous l'Empire*, Paris, 1924, le Dr Faligot a reproduit une feuille analogue à celle qui est exposée, mais sortie des presses de l'Imprimerie Royale, en 1789 également.

Robert Durry, *Contribution à l'histoire de la spécialité pharmaceutique. A propos de quelques esprits, élixirs, teintures et liqueurs*, Paris, 1955, p. 25-29.

27 DUFRESNOY (André). Des caractères, du traitement et de la cure des dartres et de la paralysie des extrémités inférieures, des convulsions, de la coqueluche, de l'épilepsie et du tétanos, de la vomique et de la phthisie tuberculeuse, etc., etc., par l'usage du rhus radicans, du narcisse des prés, des champignons meurtriers, etc... — Paris, Méquignon l'aîné, an VII (1798), in-8. Fonds Serbat

André-Ignace-Joseph Dufresnoy, né à Valenciennes en 1733, médecin de l'hôpital militaire et créateur du jardin botanique de la ville, médecin en chef de l'armée du Nord en 1793, mort en 1799, après avoir été nommé membre de l'administration municipale provisoire issue du coup d'Etat du 18 brumaire (cf. G.-A.-J. Hécart, *Biographie valenciennoise*, 1826, p. 106-110). Son frère Jean-Baptiste était apothicaire à Valenciennes (J. Vasse, *Contribution à l'histoire des apothicaires du comté et de la prévôté le Comte de Valenciennes*, 1955, p. 116).

Rhus radicans est une espèce du genre Sumac.

28 DEWANDRE (N.-J.). Dissertation sur le café-chicorée, café allemand, ou café de santé. Contenant ses propriétés, son usage économique et les



Paire
n° 80

A L'EXPOSITION DE VALENCIENNES : QUATRE POTS D'ANVERS (XVII^e S.)



Paire n° 82, face et revers



A l'exposition de Valenciennes
CHEVRETTE EN FAÏENCE D'ANVERS DATÉE 1550
(N° 81 du catalogue, cf. p. 373)

différens procédés auxquels on peut avoir recours pour tirer profit de la chicorée. — Bruxelles, A. Stapleaux, 1817, in-8. Paris, Coll. P. Julien.

Apologie des avantages hygiéniques et surtout économiques de la chicorée sur le café; utilisation médicale de la chicorée depuis les origines; son usage pour l'alimentation du bétail; description de la préparation, du séchage et de la torréfaction des racines. — L'auteur est un médecin-chirurgien belge.

29 LEPREUX (Dr. F.). *Choléra-morbus, principes généraux d'hygiène adressés plus particulièrement aux ouvriers des mines de Vicoigne, dans la prévision de la réapparition du choléra...* — Valenciennes, impr. A. Prignet, 1849, in-12. H. 11.61

30 FORMULAIRE à l'usage de l'Hôtel-Dieu, des Hospices et du Bureau de Bienfaisance de Valenciennes. — Anzin, impr. de E. Dugour, [1868]. H. 9.69

Ouvrage rédigé par des médecins des établissements ci-dessus, à la demande de la Commission administrative des Hospices, désireuse de mettre à jour un formulaire de 1838. Les médicaments y sont classés par formes pharmaceutiques.

PHARMACOPEES LOCALES DU NORD DE LA FRANCE (XVII^e - XVIII^e s.)

Les pharmacopées locales du Nord de la France aux XVII^e-XVIII^e siècles ont été décrites en détail, avec l'ensemble de celles des anciens Pays-Bas, par W.-F. Daems et L.-J. Vandewiele dans *Noord- en Zuidnederlandse Stedelijke Pharmacopeeën*, 1955, ouvrage auquel nous renvoyons ci-après.

31 DOUAI. — *Pharmacopoeia Duacena galeno-chymica...* — Douai, J.-F. Wil- lerval, 1732, in-fol. Fonds Serbat

Daems et Vandewiele, p. 93 — Julien (Pierre), *Ordre National des Pharmaciens. Catalogue de la collection d'anciens ouvrages de pharmacopée français et étrangers*, 1967, n° 279. — Vasse (Jean), *Trois pharmacopées du Nord de la France antérieures à la Révolution*, in *Rev. Hist. Pharm.*, t. XII, 1955-1956, p. 281-285.

32 LILLE. — *Pharmacopoeia Lillensis Galeno-chymica...* — Manuscrit, 1 fol. - 167 - 9 p., in-fol., XVIII^e s. Paris, Ordre Nat. Pharm., Coll. Leclair

Copie, en caractères d'imprimerie, ornée de vignettes et lettrines, de la pharmacopée de 1694. Interfoliée, elle porte quelques formules d'une autre main. A la fin, grand dessin aux encres rouge et noire représentant un mortier très orné, des pilons et un clystère; dans un cartouche formé de fleurs de lys, on lit : *Haec Pharmacopoeia ad usum Nicolai Debrigode a Theod. Descamps scripta anno MDCCXXXII.*

Daems et Vandewiele, p. 175-176. — Julien, *op. cit.*, n° 283. — Leclair (Edmond), *Histoire de la pharmacie à Lille de 1301 à l'an XI*, 1900.

- 33 SAINT-OMER. — *Pharmacopoeia Audomarensis correcta...* — Saint-Omer, L. Carlier, 1689, in-8. Paris, Ordre Nat. Pharm., Coll. Leclair

Daems et Vandewiele p. 177. — Julien, *op. cit.*, n° 293. — Vasse (Jean). *Contribution à l'histoire des apothicaires du comté et de la prévôté le Comte de Valenciennes*, 1955.

- 34 VALENCIENNES. — *Pharmacopoeia Valentianensis...* — Valenciennes, J. Boucher, 1651, in-4. H. 11.63

Daems et Vandewiele, p. 181. — Julien, *op. cit.*, n° 297. — Vasse (J.), *Trois pharmacopées du Nord de la France antérieures à la Révolution*, in *Rev. Hist. Pharm.*, t. XII, 1955-1956, p. 281-285.

On lit dans les *Advenues* du prévôt-historien Simon Le Boucq, à la date du 10 juillet 1651 : « Fut exhibé [au Conseil particulier] un livre imprimé pour la conduit des apothicaires, dresché par ordonnance du Magistrat en l'an 1649, le tout par l'avis des docteurs et des dits apothicaires, afin de les bien régler pour la santé du corps humain ; et comme on s'étoit accordé avec l'imprimeur de prendre cent exemplaires, et ce à raison de 3 liards de chaque foëille, et s'estant en tout trouvé 19 foëilles à chaque exemplaire, portoit pour lesdits cent 71 florins 5 patars; et pour la ligature d'iceulx, 3 patars de la pièce, 16 florins ; ensemble 86 florins 5 patars ».

BOTANIQUE MEDICALE

35. *CATALOGUE DES PLANTES du Jardin de Mrs les Apothicaires de Paris suivant leurs genres, et les caractères des fleurs, conformément à la méthode de Monsieur Tournefort, dans ses Instituts.* — S. l. n. n., 1759, in-8. G. 8.32

Il s'agit du fameux Jardin des apothicaires de la rue de l'Arbalète qui a pour origine le Jardin des simples créé par Nicolas Houel en 1577.

Planchon (G.), *Le Jardin des apothicaires de Paris*, Paris 1895. — Bouvet (M.), *Les anciens jardins botaniques médicaux de Paris*, in *Rev. Hist. Pharm.*, t. IX, 1945-1949, p. 221-228, pl. XVI. — *Bull. Soc. Hist. Pharm.*, t. V, 1928-1929, pl. XXXII (reprod. du titre et d'une page du *Catalogue...*, éd. de 1741).

36. GARSULT (François - Alexandre - Pierre de). *Les figures des plantes et animaux d'usage en médecine, décrits dans la Matière médicale de M. Geoffroy... dessinées d'après nature par M. de Garsault...* — Paris, chez l'auteur, 1767, 5 vol. in-8. H. 8.21 à 25

Gravures sur cuivre de Defehrt, Prévost, Duflos, Martinet pour les planches, Niquet pour le texte. Planches rehaussées de couleurs.

On présente le titre gravé du tome III, avec médaillon entouré de guirlandes de fleurs, et la planche 122 du tome II représentant la chicorée sauvage. Le texte commentant cette planche indique : « C'est une des quatre petites semences froides : elle est incisive, apéritive, détensive, stomachale, fébrifuge, tempérante. La dose des feuilles en poudre est un gros; la décoction six onces; le suc trois ou quatre onces. Elle entre dans le sirop de chicorée simple, composé avec la rhubarbe. »

Exp. *Florilège*, Valenciennes, 1962, n°s 5-6.

37. GAUTIER D'AGOTY (Jacques - Fabien). *Systèmes botaniques suivis par M. Gauthier Dagoty dans la collection de ses plantes imprimées en couleur.* — S. l. n. d., in-fol. G. 1.15

Ouvert à la planche consacrée à l'Ellébore noir, auquel une notice est consacrée en vis-à-vis.

Le peintre et graveur Gautier d'Agoty (1710-1781) occupe une place importante dans l'histoire de l'illustration du livre scientifique et médical. Il perfectionna le procédé de J.-C. Le Blon ou Leblond (tirage par superposition de trois planches de cuivre travaillées au berceau et encrées respectivement en jaune, bleu et rouge) en ajoutant une planche en noir pour rendre l'effet de modelé. Il appliqua cette technique à des atlas anatomiques de grande taille.

Exp. *Florilège*, Valenciennes, 1962, n° 3. — Hahn (André); Dumaître (Paule) et Samion-Contet (Janine). *Histoire de la médecine et du livre médical à la lumière des collections de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris*, 1962, p. 304-306, pl. III-IV.

38. LESTIBOUDOIS (François-Joseph). *Botanographie belgique ou Méthode pour connaître facilement toutes les plantes qui croissent naturellement, ou que l'on cultive communément dans les provinces septentrionales de la France.* — Lille, J.-B. Henry, 1781, in-8. G. 1.65

L'auteur (Lille 1759-1815) appartenait à une famille de médecins et botanistes. Fils de Jean-Baptiste Lestiboudois (Douai 1715 — Lille 1804), il est le père de Jean-Baptiste-François (Lille 1796-1853) et de Gaspard-Thémistocle (Lille 1797 — Paris 1874). Associé à l'enseignement de son père et médecin comme lui, il lui succéda, à sa mort, dans la chaire d'histoire naturelle de l'école secondaire de Lille, puis enseigna à l'École de botanique de Lille et à l'École centrale du département du Nord. La *Botanographie belgique*, rédigée de concert avec son père et publiée pour ses élèves, est, avec quelques discours, la seule trace que nous ayons conservée de son enseignement.

Exp. *Florilège*, Valenciennes, 1962, n° 18. — LECLAIR (Edmond), *Les Lestiboudois (Jean-Baptiste, François-Joseph, Thémistocle), botanistes lillois*, 1908, 56 p.

39. REGNAULT. *La botanique mise à la portée de tout le monde ou Collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les alimens et dans les arts, avec des notices... Précédé d'une introduction à la botanique, ou Principaux termes employés dans cette science. Exécuté et publié par les Sr et De Regnault...* — Paris, chez l'auteur, 1774, 2 vol. in-plano. G. 1.16 et 17

On présente le tome I, pl. 29 : la grande pervenche.

Exp. *Florilège*, Valenciennes, 1962, n° 39.

LES APOTHICAIRES VALENCIENNOIS AUX XVII^e et XVIII^e SIECLES

(documents d'archives)

40. *Très humble remontrance et requeste adressée à la majesté catholique de Philippe IV, roy des Espagnes, etc., sur la nouvelle prétension des apothicaires contre les anciens droits et privilèges des médecins, par quelques-uns*

des plus zélés du bien public et de l'honneur de leur art. — S. l. n. d., in-4.
N. 2.61

Requête adressée à Philippe IV d'Espagne par des médecins des anciens Pays-Bas, le 8 septembre 1647, demandant au roi de ne pas prendre de décret interdisant aux médecins de fabriquer et d'expérimenter des médicaments. A la suite, extraits de médecins célèbres, poème adressé au roi, pièce satirique en vers contre les apothicaires.

41. Registre des comptes des apothicaires et ciriers de Valenciennes, 1685-1707.
In-fol. H. 2.114

Comptes présentés, le 10 mai de chaque année, aux échevins de la ville, après l'avoir été aux suppôts de la corporation. Les deux maîtres-apothicaires chargés de la tenue des comptes font apparaître : en recettes, les droits des nouveaux maîtres, les droits d'apprentissage, les amendes payées par ceux de la corporation et ceux étrangers à la corporation, etc.; en dépenses, les frais occasionnés par les cérémonies religieuses et les procès, la rétribution des officiers de la corporation, etc. Les comptes présentent toujours un déficit qui doit être remboursé aux deux maîtres-comptables l'année suivante.

42. Pièce relative au chef-d'œuvre et à la réception d'un nouveau maître, 1682. — 1 p. 31 × 19,5 cm. H. 2.113

« Moy subsigné Dominicque le May, en présence de mons^r De Behaigne, et mons^r Lamelin, médecins pensionnaires de ceste ville, du connestable, maistres, esgards et anchiens du stil des appoticquaires et ciriers de la mesme ville de Vallenciennes, m'estant conformé au Règlement du vinte cinquiesme de juin seizes cens soianttes quattres touchant la pharmacie, m'ayant de plus oblégé de fournir au droit limité par les chartes du dit stil, comme aussy de paier touttes tailles et assisses que paient et paieront les aultres confreres, quand mesme je me metteroie de quelque serment de cesté villé, si comme aussy la somme de vincntes livres pour une escuel de viande arrivant que je prenne estat de mariage, s'estant tousiour praticqué ainsy, m'obligeant de plus de donner aux confrères pour récréation le jour de la feste du May les pattars à la livre que j'aurois bon par la rendition de mon compte estant maistre. En attestation de quoy aiant achevé mon chef d'œuvre consistant en le *Diacarthum Tabullatum* et l'*Emplastrum de Ranis c. Mercurio*, le tout trouvés agreable et suffisant par les subsignés, J'ay icy mis ma signature. »

Les tablettes Diacarthami étaient à base de turbith, de carthame, de manne et de quelques autres plantes, de miel rosat et de chair de coings confite. Elles purgeaient la pituite et la bile et étaient utilisées dans les maladies du cerveau. Quant à l'emplâtre de grenouilles avec mercure, dont la fabrication exigeait un grand nombre d'opérations (mélanges, malaxages, cuissons, évaporations; expressions; décoctions), il se composait de douze grenouilles, quatre onces de vers de terre, vinaigre, gros vin, oxyde de plomb, graisse de pourceau et de veau, cire jaune, axonge de vipère, mercure, et une quinzaine de plantes telles que hièble, aunée, matricaire, oliban, euphorbe, safran. Il s'utilisait contre les douleurs et tumeurs d'origine vénérienne.

Pierre-Dominique Le May, qui eut à réaliser ce chef-d'œuvre en 1682 est peut-être le même pour qui fut fondu le mortier conservé à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes (cf. n° 99).

Vasse (Jean), *Contribution à l'histoire des apothicaires du comté et de la prévôté le Comte de Valenciennes*, 1955, p. 80-81.

43. Contrat d'apprentissage d'élève en pharmacie à Mons, 15 mai 1751. —
2 p. 31 × 19 cm. H. 2.120

Joseph Thomas, de Condé, place son beau-fils, Pierre-Joseph Prudhomme, « en qualité d'apprentif apothicaire » chez Nicolas-Joseph Deghilage, maître apothicaire de Mons, pour trois ans; à charge pour Thomas de verser à Deghilage 600 livres en tout, et pour ce dernier de nourrir son élève, de le loger, de l'instruire et de « le mettre au fait de pharmacie ».

44. Jugement du Magistrat de Valenciennes renvoyant un candidat à la maîtrise d'apothicaire devant la Faculté de médecine de Douai, 17 juillet 1788. — 1 p. 33,5 × 21 cm. H. 2.123

Quatre des examinateurs de Jacques Wauthier ont été d'avis de l'admettre à son chef-d'œuvre et trois ont été d'avis contraire. Mais parmi les quatre, il se trouve deux frères dont les suffrages ne doivent compter que pour une voix, selon le Magistrat. Aussi, considérant en outre que le public est vivement intéressé à ce que seuls soient admis des apothicaires d'une capacité reconnue, car « la santé et la vie de l'homme sont souvent en leurs mains », le Magistrat renvoie Wauthier devant la faculté de médecine de l'Université de Douai pour y subir un nouvel examen.

Vasse, *op. cit.*, p. 102-103.

45. Autorisation d'installer une enseigne de pharmacien, à Condé-sur-Escaut, et reçu des droits correspondants, 8 juillet 1760. — Parchemin, 22 × 32 cm. H. 2.120

« Sur le bon rapport, connoissance parfaite, attachement, prudhommie » qu'il a de Pierre Prudhomme et sur « sa capacité, expérience dans l'art de pharmacie, apothicairerie, qu'il exerce avec applaudissement, attaché à l'hôpital Roïal et militaire », le mayeur de Condé-sur-Escaut lui accorde « de faire mettre et attacher au-dessus de la porte de sa maison un tableau avec cette inscription : *Pierre Prudhomme, Pharmacien, Apothicaire de l'Hôpital Roïal et militaire* et il lui délivre reçu des droits correspondants.

46. Reçu des remèdes livrés pour les RR. PP. jésuites par Jean Boulon, apothicaire, depuis le 1^{er} décembre 1739 inclusivement jusqu'au 13 décembre exclusivement, en date du 5 décembre 1741. 13,5 × 17,5 cm. G. 100

47. Mémoires des remèdes fourny pour les RR. PP. jessuittes par Meurisse, apothicaire, depuis le 13 juillet 1760 jusqu'au 10 novembre 1761, avec reçu du 13 juillet 1762. 29 × 19,5 cm. G. 100

LES EAUX DE SAINT-AMAND

Les eaux de Saint-Amand ont donné lieu depuis le XVII^e siècle à un nombre considérable de publications. Le manque de place a obligé à sacrifier celles du XIX^e siècle. Sur l'histoire thermale de Saint-Amand on consultera notamment : Dr C.-J. Garet, *L'Hôpital militaire thermal de Saint-Amand-les-Eaux*, in *Monographies médico-militaires, Rev. des écoles de perfectionnement des officiers de réserve du Serv. de Santé de la 2^e région militaire*, 9^e année, 1962, n^o 1, p. 36 - 45, plan; Dr. P. Lenfant, *Histoire et petites histoires des Thermes de Saint-Amand*, 1971, 143 p., pl. h.-t.

48. HEROGUELLE (François de). *Etablissement des fontaines minérales de S. Amand, par Monseigneur le Révérendissime Prélat de cette Ville; nouvellement découvertes, par le moyen des principes chimiques, par le Sr François de Héroguelle, médecin natif d'Arras.* — Douai, B. Bellière, 1683, in-8. Fonds Serbat

Sur l'auteur, voir en dernier lieu : Platelle (Henri), *Médecine, religion et progrès : François de Héroguelle, médecin de Saint-Amand à la fin du XVII^e siècle*, in *Facultés catholiques de Lille*, juin 1972, p. 111-123.

49. HEROGUELLE (François de). *La vraie panacée présentée à Louis le Grand... avec la vraie anatomie des eaux minérales de Saint-Amand, nouvellement découvertes par le moyen des principes chimiques, et un Discours apologétique contre ceux qui les profanent...* — Tournai, Impr. de Jacques Coulon, 1685, in-8. Fonds Serbat

50. HEROGUELLE (François de). *La fontaine minérale lez-Saint-Amand, triomphante par les arcanes, ou plus rares secrets de la médecine...* — Valenciennes, Gabriel-François Henry, 1691, in-8. Fonds Serbat

51. MIGNIOT. *Traité des eaux minérales de S. Amand par le sieur Migniot cy-devant médecin des hôpitaux du roy à Mons.* — Valenciennes, Gabriel-François Henry, 1699, in-8. Fonds Serbat

52. PITHOIS. *Le temple d'Esculape rétabli ou le Journal de ce qui s'est passé de plus particulier aux eaux minérales de St-Amand, pendant l'année 1700.* — Valenciennes, Impr. de Gabriel-François Henry, 1701, in-8. — *Suivi de: Le Temple... pendant l'année 1701.* — Tournai, Vincent de Backer, 1702, in-8. Fonds Serbat

Ces journaux, comme ceux de Desmilleville, ont pour but d'assurer la renommée des eaux en relatant les guérisons récemment obtenues.

53. *LETTRES OU QUAERITUR DE PORTUGALLE touchant les eaux de Saint-Amand écrites à Monsieur Brissau, médecin du roy à Tournay et commis pour les dites eaux, etc.* — Ms., XVIII^e s. Fonds Serbat

Copie manuscrite de deux questionnaires sur les eaux de Saint-Amand, qui auraient été envoyés du Portugal, et des réponses adressées par Brisseau les 14 octobre 1702 et 12 janvier 1703. « Brisseau séjourna deux mois à Saint-Amand pour y étudier les effets des eaux et leur donna, par son autorité, la célébrité » (Dr C.-J. Garet).

54. BRASSART (J.-J.). *Traité des eaux minérales de la fontaine de Bouillon-lez-St-Amand en Flandre... par le Sr Brassart, médecin juré et directeur desdites eaux.* — Lille, Charles Le Blon, 1714, in-8. Bz. 4.30

55. BOUQUIE (Pierre-Paul). *Essai physique sur les eaux de St. Amand, où l'on examine la nature de ces eaux, leurs propriétés et la manière de s'en servir par Pierre-Paul Bouquié, ancien chirurgien aide-major des armées du roi, et chirurgien en chef de l'hôpital militaire de St-Amand.* — Lille, Impr. de P.-S. Lalau, 1750, in-12. Fonds Serbat

56. GOSSE. *Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand en Flandre, par le Sieur Gosse, médecin de l'hôpital royal de Saint-Amand et pensionnaire de la même ville.* — Douai, Impr. des frères Derbaix, 1750, in-8.

Fonds Serbat

57. DESMILLEVILLE. *Essai historique et analytique des eaux et des boues de Saint-Amand... par le sieur Desmilleville, médecin des hôpitaux du roi à Lille en Flandres et intendant de ces eaux.* — Valenciennes, J.-B.-G. Henry, 1767, in-12. Fonds Serbat

58. DESMILLEVILLE. *Journaux des guérisons opérées par l'usage des eaux et boues minérales de St. Amand en Flandres, pendant les saisons de 1767, 1768, 1769, 1770 et 1771... — Valenciennes, J.-B.-G. Henry, 1772, in-12. G. 9.16*

Desmilleville est aussi l'auteur d'un *Mémoire sur la situation, l'air et les eaux de la ville de Lille*, suivi d'observations sur les pleurésies de l'hôpital militaire de Lille en janvier-février 1763, sur des vers et sur une gangrène critique (*Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires* de Richard de Hautsierck, t. I, 1766, p. 172-195). Les Lillois y sont ainsi décrits : « assez bien faits, d'une belle couleur et d'une stature plutôt grande que petite; ils ne sont pas délicats comme ceux qui habitent les provinces méridionales de la France, ni aussi gras et épais que les Hollandais, mais musculeux... D'une humeur gaie et affable, ils aiment le luxe dans leurs logements et leurs meubles... et ne sont pas modérés sur le boire et le manger » !

59. TRECOURT. *Apologie des eaux minérales de Saint-Amand.* — Cambrai, Samuel Berthout, 1775, in-12. Bz. 4.32

Trecourt, médecin de Cambrai (1716 env. — 1785), chirurgien-major de l'hôpital de Rocroi, est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages publiés à Bouillon par la Société Typo-

graphique fondée en 1768 à l'instigation de Pierre Rousseau : *Mémoires et observations de chirurgie* (1769), *Etat des médecins et chirurgiens de France* (1772), *Réflexions médico-chirurgicales* (nouv. éd. 1773).

Le Journal encyclopédique et la Société typographique. Exposition en hommage à Pierre Rousseau (1716-1785) et Charles Auguste de Weissenbruch (1744-1826), Bouillon, musée Ducal, 1955, n° 71 et p. 110, 115, 121, — *Biogr. Universelle* (Michaud), nouv. éd., t. XLII, p. 107.

60. BOTTIN (Sébastien). *Notice sur les eaux et boues thermales et minérales de Saint-Amand*. Lille, impr. Marlier, 1805, in-8. Fonds Bauchond

L'ouvrage est dédié au prince Louis Bonaparte, futur roi de Hollande, et à son épouse, Hortense de Beauharnais, venus aux eaux de St-Amand en 1805.

Issu d'une famille de négociants et de médecins de la région de Vézelize, Sébastien Bottin (1764-1853), secrétaire général de la préfecture du Nord de 1802 à 1814 et en 1815, prit en 1818 la suite de Jean de la Tynna pour la publication de *l'Almanach du Commerce* auquel il devait attacher son nom (E. Rodocanachi, *Sébastien Bottin, sa vie, son œuvre*, 1926, 120 p.).

61. D * * *. *Notice sur les eaux et boues minérales de Saint-Amand, et leurs propriétés physiques et médicales par le docteur D * * **. — Valenciennes, Impr. de B. Henry, 1848, 13,5 cm. Fonds Bauchond

62. DESMONS (G.). *Etude sur l'établissement thermo-minéral de Saint-Amand-les-Eaux (Nord)*. — Paris, A. Parent, 1874, 28,5 cm. Fonds Serbat

Thèse pour le doctorat en médecine.

63. Prospectus montrant l'extérieur de l'établissement thermal et relatant les guérisons obtenues pendant l'année 1888. — 17 × 11 cm. Fonds Serbat

64. Prospectus montrant l'intérieur de l'établissement thermal et notamment les bains de boues. — Après 1900; 26,5 × 21 cm. Fonds Bauchond

65. Prospectus pour l'eau de table de la source Vauban. — Après 1900; 18,5 × 12,5 cm. Fonds Bauchond

66. POIRSON (Adolphe). *Observations cliniques recueillies à l'établissement thermal de Saint-Amand-les-Eaux...* — Après 1900; 21,5 cm. Fonds Bauchond

Plaquette faisant mention de « bains de boues, hydrothérapie, massage toute l'année à la succursale de Paris », 222, rue de Rivoli.

67. Carte publicitaire pour les bains de boues illustrée de trois dessins humoristiques qui en vantent les bienfaits. — Vers 1900. Saint-Amand, coll. Etabl. thermal

68. Trois photographies montrant les bains de boue en service entre 1928 et 1939. — Saint-Amand, coll. Etabl. thermal

69. Affiche en couleurs du *Chemin de fer du Nord* pour Saint-Amand-les-Eaux. — Halluin, Chromo. A. Gombert et sœur, s.d. Larg. 0,71 m, haut. 1 m. — Saint-Amand, Musée

Elle présente des vues de l'établissement thermal, de la *rotonde des boues*, de l'intérieur de la *rotonde des bains*, etc., et montre deux bouteilles d'eau de la *Source Vauban*. Elle donne aussi la liste des maladies traitées et une notice sur les billets de chemin de fer à prix réduits.

CÉRAMIQUES PHARMACEUTIQUES DES XVI^e-XIX^e SIÈCLES

70. Petit albarel, terre beige légère recouverte d'une glaçure plombifère jaunâtre. — Haut. 7,5 cm. — XVI^e s. — Coll. partic.

71. NEVERS. Pot canon à piédouche, couvert. Décor au blanc fixe sur fond bleu, de branchages fleuris et oiseaux. Inscription : *Looch de Casse*. — Haut. 28 cm. — XVII^e s. — Douai, Musée La Chartreuse

Vases identiques au musée de Moulins et dans la collection J. Bernard.

72. MONTPELLIER. Deux vases de pharmacie en forme d'urnes couvertes. Anses torsadées. Décor bleu et manganèse. Sur les « escripteaux » sommés de l'ange, les inscriptions : *E. IUNIPERI* et *C. HYACINTHE*. Au-dessous, des fruits et une guirlande fleurie. Feuilles d'acanthé sur le pied. Au revers, bouquet. Fond blanc. — Haut. 34 cm. — Manufacture royale Jacques Ollivier, vers 1720-1730. — Douai, Musée La Chartreuse

Modèle identique à l'hôpital de Pont-Saint-Esprit.

Thuile (Jean), *Bull. des amis de Sèvres*, n° 23, déc. 1937. — *Rev. Hist. Pharm.*, 1941, p. 79-86, fig. 5 — *La céramique à Montpellier du XVI^e au XVIII^e s.*, Paris, 1943, p. 264, pl. XXVI, fig. 85, p. 368. — *Languedoc méditerranéen et Roussillon*, Nice, 1947, p. 5, reprod. — *La faïence de Montpellier*, Exp., Musée Fabre, Montpellier, 1962, p. 64, n° 80, reprod.

73. ROUEN. Deux vases cylindriques sans couvercle. Sur la face antérieure, décor d'une palme bleue avec, en haut, armes de France : trois fleurs de lis

surmontées d'une couronne royale; en bas, croix fleurdelisée. Inscriptions en noir : *Ext. R. barbari*. — Haut. 18 cm — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse

Proviennent d'une apothicairerie royale.

74. ROUEN. Grand vase ovoïde à deux anses torsadées décorées en pointillé bleu (une anse manque). Sur la face antérieure, décor en bleu formant cartouche avec paons, corbeille de fruits, tête d'ange, guirlande de fleurs. Inscription : *E. DIAPHOENIC*. — Haut. 31 cm — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 5061 (don Dr. Maugin)

75. ROUEN. Pot canon sur un large pied, décoré d'un cartouche style rocaille en bleu entourant l'inscription *Unguentum Rosatum*. — Haut. 25 cm. — XVIII^e s.

Saint-Amand, coll. Momal

76. ROUEN. Grand pot cylindrique présentant le même décor : palme, armes de France, croix fleurdelisée. Inscription. — Haut. 30 cm, diam. 20 cm. — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse

77. LILLE. Deux chevrettes décorées de lambrequins bleus sur la panse, le col et la base. Sous les anses, inscriptions : *O D'Absith* et *S. de Ribes*. — Haut. 20 et 18 cm — Début XVIII^e s.

Paris, Coll. L. Cotinat

Ont figuré à l'exposition des Entretiens de Bichat, 1970, *Céramiques d'officine du XV^e au XVIII^e siècle*, sous le n^o 89.

78. LILLE. Pot cylindrique. Même décor que les deux chevrettes ci-dessus. Inscription : *E. Cath. S.* — Haut. 17 cm. — Début XVIII^e s.

Paris, Coll. L. Cotinat

79. LILLE. Deux petits vases globulaires. Frises polychromes au col et à la base. Décor rocailles en bleu, vert, ocre, manganèse, jaune, entourant les inscriptions : *P. Foetidae. m.* et *Conf. Keiri*. — Haut. 13,5 cm — XVIII^e s.

Paris, Coll. L. Cotinat

80. ANVERS. Deux bouteilles cylindriques, la base et le col incurvés et ornés de faux godrons. Décor bleu de légers rinceaux feuillus couvrant tout le fond, sauf une bande horizontale portant les inscriptions : *A. FENICULI* et *A. LUPULI*. — Haut. 26 cm. — Vers 1620.

Paris, Coll. L. Cotinat

Ont figuré à l'exposition des Entretiens de Bichat, 1970, *Céramiques d'officine du XV^e au XVIII^e siècle*, sous le n^o 39. Deux vases identiques ont été vendus à l'Hôtel-Drouot, le 2 juin 1972, sous le n^o 136.

81. ANVERS. Chevrette décorée en bleu de petites feuilles et de fruits. Anse plate, bec bleu foncé, cartouche oblique portant en lettres gothiques l'inscription : *S. DE PAPAVER*. — Haut. 24,5 cm. — Date 1550.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 1057 (don Dr. Maugin)

Wittop Koning, *Pots de pharmacie de Delft*, Deventer, 1955. p. 12, pl. 2.

82. ANVERS. Deux pots canon. Décor bleu dit *a foglie*, formé de légers rinceaux feuillus couvrant tout le fond, sauf les cartouches portant les inscriptions : *C. BUGLOSSAE* et *DIA PRUNIS LAX*. Le col et le pied sont ornés de faux godrons. — Haut. 18 et 19 cm. — XVII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 76 (don Dr. Maugin)

83. ANVERS. Albarel décoré en plein de petites feuilles bleues. Cartouche bleu et ocre portant l'inscription *C. HAMECH*. — Haut. 18,3 cm. — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 5069. (don Dr. Maugin)

84. BELGIQUE. Chevrette à panse globulaire posée sur un haut pied cylindrique; bec court à renflements circulaire médian; anse à gouttière. Sur un fond blanc se détache un décor en bleu formant cartouche. Au dessus de l'inscription *S. DE. SYMPHITO*, et de part et d'autre, oiseaux et œillets; au-dessous, tête de satyre. Sous le pied, marque en forme de M. — Haut. 20,5 cm — XVIII^e s.

Bonsecours, coll. Baive

85. BELGIQUE. Petit pilulier à fond blanc grisâtre sur lequel se détache un décor peint en bleu, avec paons, corbeille de fruits encadrant l'inscription : *E. ABSINTHU*. — Haut. 11 cm.

Bonsecours, coll. Baive

86. BELGIQUE. Petit pilulier identique au précédent. Inscription : *P. DE CINOGLOSC*. — Haut. 11,5 cm.

Bonsecours, coll. Baive

87. BELGIQUE. Pot canon à haut col. Fond blanc sur lequel se détache un décor peint en bleu avec œillets, paons, corbeille de fruits et satyre, encadrant l'inscription : *U. AUREUM*. — Haut. 23 cm. — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 5049

88. DELFT. Petit pot canon cylindrique, sans couvercle. Décor polychrome au petit feu, représentant un cerf couché sur une balustrade. De part et d'au-

tre, vase avec aloes. Décor en rouge, vert et manganèse, inscription : *U. de Stryrac.* - Haut. 18 cm. — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 2400.

Deux vases identiques au Musée de la Faculté de pharmacie de Paris; deux au Musée de la Céramique, à Sèvres; six au Gemeentemuseum, à Breda; un dans la collection P. Nadaud, à Paris; un dans la collection E. Segers, à Bruxelles.

Dorveaux (Paul), *Les pots de pharmacie, leurs inscriptions*, Paris, 1908, pl. XI, fig. 1 et 3. — Wittop Koning *Pots de pharmacie de Delft*, Deventer, 1955, p. 59. — Hôtel Drouot, Vente de la collection de M. C., 25 mars 1968, n° 36 du catalogue.

89. DELFT. Deux bouteilles. Décor bleu formant cartouche avec œillets, paons, corbeille de fruits et tête de satyre. Inscriptions : *A. LILIORUM CONVAL.*; et *A. SPERM. RANAR.* — Haut. 30 et 31 cm — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 5058 et 5059.

90. DELFT. Deux chevrettes. Décor bleu formant cartouche avec paons, corbeille de fruits, tête d'ange. Inscriptions : *S. de SCORDIO* et *O. RUTACEUM.* — Haut. 26 cm — XVIII^e s.

Douai, Musée la Chartreuse, Inv. 5056

91. DELFT. Chevrette de forme globulaire avec un pied haut. Fond blanc sur lequel se détache un décor peint en bleu avec paons, œillets, corbeille de fruits, tête de satyre, encadrant l'inscription : *S. DE PEDE CATI.* — Haut. 27 cm — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 5055

Wittop Koning, *Pots de Pharmacie de Delft.* — *Zur Gesch. der Pharm.*, 1967, n° 1, reprod. pl. 2. — Thomann (H.E.), *Die Delftse Pottenkamer der J. R. Geigy*, Basel, in *Bull. des amis suisses de la céramique*, n° 65, déc. 1964.

92. DELFT. Deux pots canon. Fond blanc sur lequel se détache un décor peint en bleu avec paons, corbeille de fruits, tête d'ange. Inscriptions : *U. DESICCATUM* et *V. ENVLATUM.* — Haut. 23 cm — XVIII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 5050 et 5051

93. VENISE. Deux albarels. Décor dit *a foglie*, feuilles en bleu de deux tons. Cartouche bleu, vert et jaune. Inscriptions : *SAL DI TARTRO* et *MARCHESTA B.* — Haut. 25 cm — XVII^e s.

Douai, Musée La Chartreuse, Inv. 38 (don Dr. Maugin)

94. PALERME. Albarel. Décor polychrome avec médaillon dans lequel se détache un homme de profil coiffé d'un chapeau pointu. — Haut. 26 cm. — XVII^e s.

Saint-Amand, coll. Momal

95. PALERME. Albarel. Décor polychrome dans le genre du précédent. Médail-
lon avec portrait d'homme encapuchonné de brun. — Haut. 25,5 cm —
XVII^e s. Saint-Amand, coll. Momal

96. ESPAGNE. Albarel décoré en plein de palmettes et rinceaux bleus sur fond
blanc. Sans inscription. — Haut. 24,5 cm — XVII^e s.
Saint-Amand, coll. Momal

97. ESPAGNE. Albarel. Panse ornée d'une grande armoirie des Carmes sur-
montant l'inscription *Bit Jud.* — Haut. 27 cm — XVIII^e s.
Saint-Amand, coll. Momal

98. ESPAGNE (Catalogne). Albarel décoré sur la face antérieure d'un médail-
lon polychrome contenant l'inscription *G. Eufor.* — Haut. 27,3 cm — XVIII^e s.
Saint-Amand, coll. Momal

99. ESPAGNE (Aragon). Albarel. Email à glaçure grisâtre. La panse est ornée
d'un aigle bicéphale peint en bleu noir portant l'inscription *VNG. ALB.*
CAMPH. — Haut. 18 cm — XVIII^e s. Coll. partic.

100. PARIS. Série de 28 vases cylindriques à couvercle conique surmonté d'un
bouton. Cartouche formé d'une guirlande de fleurs et de feuilles peint en vert,
jaune, manganèse et rouge. Faïence de Paris, fabrique Acloque, rue de la Baril-
lerie, 22. — XIX^e s. Valenciennes, coll. G. Mantel

Parmi les inscriptions qui figurent sur chaque pot, on relève :

Elect : Theriac : V :

Ext : de Canthar : à L'alcohol.

Ext : de Genièvre.

Ext : de Fiel de B.

MORTIERS ET AUTRE MATÉRIEL

101. MORTIER, Flandre, 1579. — Bronze. H. 0,10; diam. 0,135 m. Décoré à mi-panse d'une frise d'animaux fantastiques. Porte l'inscription: *PETRUS VAN DEN GHEIN ME FECIT MCCCCCLXXIX.* Coll. partic.

102. MORTIER, France ou Flandre, XVI^e s. — Bronze. H. 0,85; diam. 0,125 m. De forme tronconique. Corps à ailettes, orné de lettres gothiques, d'une figure de lion et d'un emblème indéterminé. Avec pilon. Saint-Amand, coll. Momal

103. MORTIER, France ou Flandre, XVI^e s. — Bronze. H. 0,09; diam. 0,14 m. De forme tronconique. Corps à ailettes orné de lettres gothiques. Avec pilon. Saint-Amand, coll. Momal

104. MORTIER, XVI^e s. — Bronze. H. 0,095; diam. 0,143 m. De forme tronconique. Le corps garni d'ailettes est orné de motifs décoratifs de style Renaissance. Avec pilon. Saint-Amand, coll. Momal

105. MORTIER, France, XVI^e s. — Bronze. H. 0,10; diam. 0,12 m. Le corps, tronconique, est orné de quatre cariatides à mufles de lion. Coll. partic.

106. MORTIER, France, XVII^e s. ? — Bronze. H. 0,145; diam. 0,213 m. De forme tronconique. Corps orné de fleurs de lys, d'un cavalier, des médaillons de Louis XIV et de la reine (surmoulage) et d'un troisième médaillon figurant Bacchus enfant juché sur un tonneau, couronné de pampres et tenant d'une main une coupe, de l'autre un flacon. Ces motifs sont séparés par des bustes de femmes nus gainés et sommés d'une corbeille de fruits. Saint-Amand, coll. Momal

107. MORTIER. — Bronze. H. 0,085; diam. 0,115 m. De forme tronconique, corps lisse à ressauts et ailettes percées. Avec pilon.

Saint-Amand, coll. Momal

108. MORTIER, France ?, XVII^e s. ? — Bronze. H. 0,11; diam. 0,13 m. Le corps, tronconique, porte deux anses de forme quadrangulaire. Coll. partic.

109. MORTIER, Lille, XVIII^e s. — Bronze. H. 0,085; diam. 0,12 m. Le corps, tronconique, porte cinq fleurs de lys séparées par Marie-Madeleine en buste. Avec pilon.

Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, legs Bauchond-Deswartes 1971.

110. MORTIER DE L'APOTHIKAIRE A.-J. TASNIER, 1721. — Bronze. H. 0,280; diam. 0,375 m. Corps orné d'une frise de fleurs de lys et palmettes. Sous le bord supérieur, inscription : *APARTIENT AU SR ANTOINE IOSEPH TASNIER Mre APOTIKAIRE A CAMBRAY J72J.* Valenciennes, Hôtel-Dieu

111. MORTIER DE P.-D. LEMAY, 1736. — Bronze. H. 0,340; diam. 0,415 m. Corps orné à la partie inférieure d'une frise de palmettes, à la partie médiane d'une frise de griffons et rinceaux. Inscription à la partie supérieure : *PERDRY MA FAIT L'AN 1736 I APPARTIEN A PIERRE DOMINIQUE LE MAY.* Avec pilon. Valenciennes, Hôtel-Dieu

Le propriétaire de ce mortier était peut-être le maître apothicaire Dominique Lemay reçu en 1682 (cf. n° 42) ou du moins un membre de sa famille. Quant au fondeur, c'est sans doute Claude-Noël Perdry, mort en 1744, qui appartenait à une dynastie de fondeurs connue à Valenciennes depuis le milieu du XVII^e siècle.

Vasse (Jean). *Contribution à l'histoire des apothicaires du comté et de la prévôté le Comte de Valenciennes*, 1955, p. 80, 109.

112. MORTIER, XIX^e s. — Marbre. En forme de coupe sans pied, avec deux prises en léger relief à peine marqué. H. 0,155; diam. 0,255 m. Avec pilon de bois. Valenciennes, coll. G. Mantel

113. BOITE A PLANTES, France, XVIII^e s. — Chêne. De forme parallépipédique (0,210 × 0,280 × 0,210 m). Socle et couvercle, débordants, s'appuient sur deux demi-colonnettes. La face antérieure est peinte d'un motif de style rocaille entourant l'inscription *EVFORBE.*

Valenciennes, coll. Lardenois

114. MICROSCOPE COMPOSE DIT DE CULPEPER. — H. 0,255 m. La platine est reliée au socle circulaire par trois tiges de bois inclinées, au centre desquelles peut s'orienter un petit miroir. Le corps du microscope, en bois et en carton, doit normalement coulisser dans un tube fixé sur la platine. Ce tube échancré reçoit la lame de verre portant la préparation à examiner. Cette partie manque ici.
Valenciennes, coll. G. Mantel

On sait que Culpeper, qui, croit-on, a placé le premier un miroir concave à ses microscopes, annonça ce perfectionnement en 1706.

115. INSTRUMENT A ROULER LES PILULES. — Acajou. En forme d'hémisphère creux sur un pied. H. 0,055; diam. 0,075 m. Vers 1900.
Valenciennes, coll. G. Mantel

Les pilules déjà formées étant disposées sur un marbre, pour achever de les arrondir on saisit l'appareil par le pied et on l'applique sur le marbre en le renversant de façon à couvrir les pilules; puis on lui imprime un mouvement circulaire prolongé qui, en entraînant les pilules, les arrondit.

116. BOULE A ARGENTER LES PILULES. — Acajou. Formée de deux hémisphères s'emboîtant, dont l'un sur pied. H. 0,10; diam. 0,08 m. Vers 1900.
Valenciennes, coll. G. Mantel

On garnissait la boule intérieurement d'une feuille d'argent (comparable au « papier d'argent » des tablettes de chocolat, mais beaucoup plus fin); on ajoutait quelques gouttes de sirop; on imprimait à l'ensemble un mouvement circulaire et les pilules s'argentaient.

L'argenteure avait pour but d'éviter que les pilules destinées à agir par voie intestinale soient désagrégées dès l'estomac.

117. MOULE A OVULES. — En plâtre. De forme parallépipédique ($22 \times 4,5 \times 5,5$ cm); à sept compartiments; en deux parties. A chaque extrémité, rainure pour le passage de la ficelle avec laquelle on liait les deux parties pendant la prise des ovules. Au revers de la partie inférieure, monogramme CL (le possesseur, Clément Lemaire?). XIX^e s.

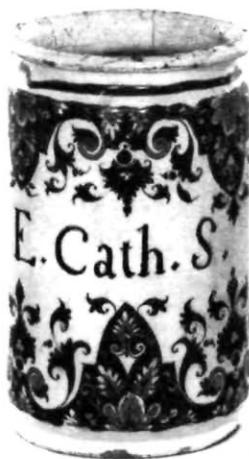
Valenciennes, coll. G. Mantel

118. MACHE-BOUCHON. — Fonte. Décor végétal en relief. Long. 0,225 m. Vers 1900.
Valenciennes, coll. G. Mantel

Appelé aussi « crocodile » parce qu'il revêt souvent l'apparence de cet animal, cet appareil sert à écraser l'extrémité des bouchons pour en faciliter l'introduction dans le goulot des bouteilles ou flacons. Celui qui est ici présenté est conçu pour deux tailles de bouchons et se fixait à la table de préparation par trois vis.



Lille (n° 77)



Lille (n° 78)



Lille (n° 77)

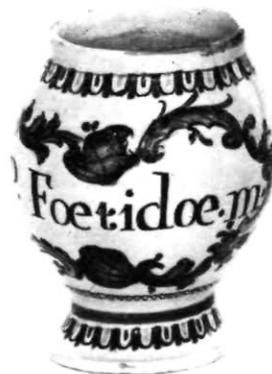
A L'EXPOSITION DE VALENCIENNES :
FAÏENCES DE LILLE ET DELFT, XVIII^e S.



Lille (n° 79)



Delft (n° 88)



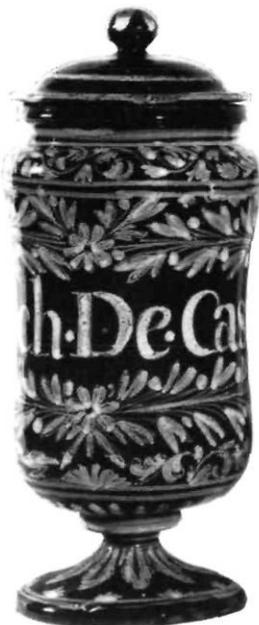
Lille (n° 79)



Montpellier, n° 72



Rouen, n° 73



Nevers, n° 71



Rouen, n° 73

119. DEUX MESURES. — Etain. De forme tronconique, avec bec et anse. A l'intérieur, graduations. Sur la grande (haut. 0,125 m) : 100, 200, 300, 400, 500. Sur la petite (haut. 0,095 m) : 50, 100, 150, 200, 250. XIX^e s.

Valenciennes, coll. Poincier

120. ALAMBIC. — Cuivre rouge étamé. Haut. 47 cm. La cucurbite repose sur un trépied de fer et reçoit le liquide à distiller. Elle est surmontée du chapiteau qui conduit les vapeurs, par un large tube recourbé, dans le serpentín en étain placé dans un récipient cylindrique en cuivre et entouré d'eau froide constamment renouvelée grâce aux robinets inférieur et supérieur.

Raismes, coll. Decobert

121. SERINGUE URETHRALE. — Etain. Long. 0,29 m. Une des extrémités se termine par une fine canule. Sur le corps de la seringue, deux anneaux permettent de la maintenir solidement par l'index et le médius.

Valenciennes, Coll. Dr. Cuvelier

122. CLYSTERE « SOI-MEME ». — Etain.

Raismes, coll. Decobert

123. BIBERON, époque gallo-romaine. — Terre cuite sigillée lisse. H. 0,09 m env. (manque la partie supérieure).

Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, legs Bauchond-Deswartes 1971

124. BIBERON, XVIII^e s. — Etain. De forme ovoïde. Le bouchon, vissé, forme la tétine. Sur le fond, lettres *PL* entrelacées. Haut. 14 cm.

Valenciennes, coll. Dr. Cuvelier

Exp. *Etains*, Wambrechies, 1972.

125. TASSE A MALADE. — Etain. Cylindrique. Couvercle plat emboîtant. Long bec sinueux s'attachant à la base. Haut. 0,09 m.

Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, legs Bauchond-Deswarte 1971

126. BASSIN DE LIT, Englefontaine, XIX^e s. — Poterie vernissée. Terre rouge. Décor, exécuté à la corne, de points jaunes sur fond rouge. H. 0,06; larg. 0,34; diam. 0,23 m. Valenciennes, Musée des Beaux-Arts Inv. 49.23

Anc. coll. Pierre Turpin.

SAINTS PROTECTEURS ET GUERISSEURS

SAINT ANTOINE

Patriarche des cénobites de la Thébaïde, saint Antoine abbé, né vers 251 en Haute-Egypte, aurait été assailli dans le désert par des tentations diaboliques qui sont, avec sa visite à saint Paul ermite, l'élément le plus populaire et le plus souvent représenté de sa légende. Par le canal de l'ordre hospitalier des Antonites, sa réputation de saint guérisseur des maladies contagieuses, d'abord solidement établie à Saint-Antoine-en-Viennois (Dauphiné), envahit toute la chrétienté, excepté l'Italie. On l'invoquait contre le « mal des ardents » ou « feu de Saint-Antoine » (ergotisme) la peste, la syphilis, les maladies de peau. Ses attributs sont le tau ou croix potencée, la clochette qu'agitaient les Antonites, le cochon qu'ils avaient le privilège de laisser vaguer dans les rues pour s'y nourrir, les flammes du « feu de Saint-Antoine ». Cf. RÉAU (Louis), *Iconographie de l'art chrétien*, t. III, vol. I, 1958 p. 101-115.

Signalons qu'à la fin du bréviaire manuscrit d'un abbé de Saint-Amand du XIII^e siècle conservé à la Bibliothèque de Valenciennes (*Breviarium Galteri de Antonio*, ms 103, fol. 374), se trouve une prière dont voici le début : *Deus qui concedis obtentu beati Anthonii gloriosi confessoris tui atque abbati morbidum ignem extinguere et membris egris refrigeria prestari, fac nos...*

Voir également, au Musée de Valenciennes, le revers du panneau attribué à Jérôme Bosch, qui représente un ermitage d'Antonites où se rendent des « stropiats » affligés du feu de Saint-Antoine.

127. SAINT ANTOINE, statuette d'Englefontaine, XIX^e s. — Terre cuite polychromée. H. 0,36 m. Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, Inv. 49.119

128. SAINT ANTOINE, statuette d'Englefontaine, XIX^e s. — Terre cuite. H. 0,33 m. Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, Inv. 49.120

SAINT HUBERT

La légende de saint Hubert, premier évêque de Liège et évangéliste des Ardennes, est postérieure à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. L'épisode le plus populaire est sa conversion devant l'apparition du cerf crucifère, d'abord réservée à saint Eustache. Et son miracle le plus populaire est la guérison d'un malheureux atteint de la rage. Il devint le saint antirabique par excellence. A l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, on « taillait » les malades en introduisant dans la plaie un fragment de la sainte étole reçue par lui de la Vierge. Un peu partout, on appliquait aux bêtes ou aux hommes mordus par un animal enragé un fer chaud appelé « clef de Saint-Hubert » en souvenir de la clef reçue de saint Pierre, mais aussi « cor » ou « cornet de Saint-Hubert » (cf. RÉAU, *op. cit.*, t. III, vol. II, 1958, p. 658-663).

129. *La manière de faire la neuvaine de Saint Hubert.* — Placard imprimé, Liège, 1690. Coll. partic.

130. *Instruction sur l'usage des Cornets de fer, nommés ordinairement Clefs de Saint Hubert, qui sont bénits par des Prières particulières, et ensuite touchés à l'étole miraculeuse de ce grand Saint.* — Placard imprimé; Liège, s.l.n.d. (fin XVII^e, début XVIII^e s.). Coll. partic.

Instruction accompagnant la pièce suivante.

131. Cornet de Saint Hubert. — Fer. Long. 0,160 m. Coll. partic.

Des photographies d'un cornet analogue et le texte de l'instruction ont été publiés par Adrien Joron dans *Rev. Hist. Pharm.*, t. XIV, 1959-1960, p. 23-24 et pl. IV.

SAINT LUC

Donné par la légende comme portraitiste de la Sainte-Vierge et, à ce titre, patron des enlumineurs et des peintres, l'évangéliste saint Luc exerça la médecine, *arte medicus*, selon saint Paul et saint Jérôme. A ce titre, il devint l'un des patrons des médecins et chirurgiens et parfois des apothicaires.

BOUVER (Maurice), *Histoire de la pharmacie en France*, 1937, p. 260. — DAUCHEZ, *Essai de sigillographie. Saint Luc, patron des anciennes facultés de médecine*, 1891, 35 p. — DOM Fournier (Alphonse Marie), *Notices sur les saints médecins*, 1893, p. 28 et 42. — PAZZINI (Adalberto), *I Santi nella storia della medicina*, 1937, p. 126-133. — Santos sanadores, 1948, p. 67-68 et pl. coul. face p. 56. — RÉAU, *op. cit.*, t. III, vol. II, 1958, p. 827-832.

132. Second volume d'une Bible latine exécutée pour Georges d'Egmond, abbé de Saint-Amand de 1526 à 1559. — Manuscrit, XVI^e s.; prov. de Saint-Amand. Valenciennes, Bibl. Municipale, Ms 7

La miniature exposée (fol. 252 v^o), qui nous a été signalée par M. Paul Lefrancq et qui semble inédite, contredit l'affirmation de Louis Réau : « Le médecin n'a pas été retenu par les artistes ». Saint Luc y est représenté avec un attribut typique de la médecine

ancienne — la *matula* ou vase à urine — et, à l'arrière-plan, dans une attitude professionnelle non moins caractéristique : celle du médecin mirant l'urine pour porter son diagnostic sur la maladie du patient.

SAINT MÉNAS

Saint national des Coptes ou chrétiens d'Égypte, Méнас aurait été martyrisé sous Dioclétien. Du couvent d'Alexandrie qui conservait ses reliques, son culte rayonna dans tout l'Orient byzantin, mais ne pénétra guère, en Occident, qu'à Venise. Des pèlerins rapportaient toutefois plaquettes, pyxides ou ampoules à son effigie (cf. Réau, *op. cit.*, t. III, vol. II, 1958, p. 948-950).

133. Ampoule de saint Méнас. — Terre cuite estampée. H. 0,10 m.

Coll. partic.

« Pleines d'huile recueillie dans les lampes qui brûlaient autour du tombeau ou d'eau puisée à la source enclose dans le sanctuaire, ces ampoules de terre cuite dont beaucoup sont venues jusqu'à nous se sont répandues en Occident à la fin du VI^e et au VII^e siècles, alors que le pèlerinage de « Karm Abu Mina » jouissait d'un grand prestige. » (Ed. SALIN, *La Civilisation mérovingienne*, t. I, p. 158 et reproduit. pl. VII).

SAINT ROCH

Ce saint, « dont les biographies, françaises et italiennes, de caractère légendaire, ne datent que de la fin du XV^e siècle », serait né à Montpellier avant 1450. Parti pour le pèlerinage de Rome, il rencontre la peste à Acquapendente et s'y dévoue au service des malades. Atteint lui-même par le fléau quelques années plus tard à Plaisance alors qu'il regagnait Montpellier, il se retire dans une forêt pour y mourir, mais un ange vient soigner son bubon et le chien d'un seigneur du voisinage lui apporte chaque jour un pain dérobé à son maître. Le culte de saint Roch comme « vrai préservateur de pestilence » se développe à partir du XV^e siècle seulement et prend au XVII^e, après sa canonisation par Urbain VIII, une telle extension qu'il est en France le saint auquel le plus grand nombre de chapelles ont été élevées : n'avait-il pas soigné les pestiférés et été atteint lui-même du mal « qui sème la terreur » ?

RÉAU, *op. cit.*, t. III, vol. III, 1959, p. 1155-1161. — MOLLARET (Henri H.) et BROSOLLET (Jacqueline) *La peste, source méconnue d'inspiration artistique*, in *Jaarboek 1965 Koninklijke Museum voor Schone Kunsten Antwerpen*, p. 3 — 112 (analysé dans *Rev. Hist. Pharm.*, t. XVIII, 1966-1967, p. 242-243). — Exp. *Saint Roch dans l'art et le folklore en Haut-Limousin et Basse-Marche (Haute-Vienne)*, Bellac, 1964, 50 p., XVII pl.

134. Saint Roch, Flandre, XV^e s. — Chêne sculpté. H. 0,64 m.

Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, legs Bauchond-Deswarte 1971

SAINT SÉBASTIEN

Né à Narbonne, élevé d'après saint Ambroise à Milan, centurion dans l'armée romaine, il fut victime des persécutions de Dioclétien. Attaché à un poteau, il fut lardé de flèches par des archers « au point de ressembler à un hérisson ». Mais il en réchappa grâce aux soins de la veuve Irène. Comme il reprochait à Dioclétien sa cruauté envers les chrétiens, celui-ci le fit flageller et assommer et son corps fut jeté dans la Cloaca maxima. A partir du VII^e siècle, il devient l'un des grands saints antipestueux : on l'invoque partout contre les « flèches de Dieu », qui sont aussi celles de la peste. Son culte et son iconographie s'étendront encore avec le patronage que les archers lui reconnaîtront sur leurs compagnies.

RÉAU, *op. cit.*, t. III, vol. III, 1959, p. 1190-1199. — MOLLARET et BRÛSSOLLET, *op. cit.*

135. *Serment que fait un Archer, quand il entre en la Compagnie de S. Sébastien, en la Ville de Valenciennes*, imposé par le Magistrat de la Ville, le 2 janvier 1623. — Manuscrit sur vélin, 4 ff.; XVII^e s. Une des deux peintures dont ce *Serment* est orné représente, dans un médaillon, saint Sébastien attaché à un arbre à l'orée d'une forêt et percé de flèches par deux archers.

Valenciennes, Bibl. Municipale, Ms. 1010

Parmi les engagements du nouveau membre de la Compagnie figure celui de « venir aux trois jours solennels, sçavoir : Au premier jour de May, Au jour de la Procession de la Ville, Et au jour de S. Sébastien, sans y estre semoncé; sur peine d'amende ordinaire ».

136. Bracelet d'archer, XVI^e s. — Ivoire gravé. H. 0,143 m. Décor gravé représentant saint Sébastien martyrisé entre deux archers.

Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, legs Bauchon-Deswarte 1971

Porte le nom et la devise du premier propriétaire : *DV. BOIS. 1560 / HORS NE PUIS.* Porte également les noms, dates et, éventuellement, devises, des propriétaires successifs de 1560 à 1831.

NOTRE-DAME

137. *LATULIPE. Marie Entoure Valenciennes D'un Céleste Cordon et la Délivre de la Peste L'an 1008*. Burin, 8,1 × 14,3 cm.

Paris, Coll. P. Julien

Gravure naïve (XVIII^e-XIX^e s. ?) montrant Valenciennes avec un plan d'eau devant lequel trois personnages symbolisent les ravages de la peste, cependant que, cédant aux supplications d'un ermite, près de sa chapelle, la Vierge déroule, du haut d'un nuage soutenu par des anges, un cordon avec lequel un autre ange va entourer la ville : représentation du célèbre miracle du 7 septembre 1008, que commémore l'église Notre-Dame du Saint-Cordon.

PEINTURES, DESSINS ET GRAVURES A SUJET MÉDICO-PHARMACEUTIQUE

138. QUAST (Peter), 1606-1647. *Le Charlatan*. Dessin à la plume. 0,245 × 0,29 m. Bergues, Musée, coll. Verlinde, carton I, n° 19

Exp. *Traditions et fêtes flamandes, Dessins de la collection P.-A. Verlinde (1801-1877)*, Bergues, 1971, n° 11.

139. QUAST (Peter), 1606-1647. *La chirurgie*. Dessin au crayon. 0,20 × 0,155 m. Bergues, Musée, coll. Verlinde, carton III, n° 140

Exp. *Traditions et fêtes flamandes, Dessins de la collection P.-A. Verlinde (1801-1877)*, Bergues, 1971, n° 9.

140. RYCKAERT (David III), Anvers 1612-1661. *Le chirurgien*. Huile sur bois. 0,42 × 0,56 m. Signé et daté sur le banc, au milieu : *D. RYC. F. 1638*. Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, Inv. 46.1.392

L'une des premières œuvres datées de l'artiste. On y remarque de nombreux récipients de pharmacie.

141. BALTHASAR VAN DEN BOSCH II. *Le médecin*. Huile sur toile. 1,02 × 1,13 m. Coll. partic.

L'abondance et la précision des natures mortes font de ce tableau un document intéressant sur la médecine et la pharmacie au XVII^e siècle.

142. ECOLE FLAMANDE, XVIII^e s. *Le charlatan*. Dessin à la plume. 0,065 × 0,077 m. Bergues, Musée, coll. Verlinde, carton X, n° 779

Exp. *Traditions et fêtes flamandes, Dessins de la collection P.-A. Verlinde (1801-1877)*, Bergues, 1971, n° 15.

143. WATTEAU (d'après Antoine). *Le docteur*. Huile sur toile. 0,73 × 0,93 m. Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, Inv. P. 366

N° 366 du catalogue de 1931, qui indique :

« Une troupe d'apothicaires poursuivent un patient avec l'instrument de Diafoirus; au fond, un autre arrive portant une chaise percée sur la tête; à droite, un docteur, dans une robe rouge, un collier d'âne autour du cou, semble tâter du bout du doigt le contenu d'un vase qu'on lui apporte. La scène se passe devant des monuments funéraires.

« Cette ancienne copie, due à un auteur inconnu, est beaucoup plus grande que l'original, qui ne mesure que 0,26 × 0,35. On croyait cet original disparu. Nous l'avons retrouvé à l'Hermitage, à Pétrograd, en 1923, et le conservateur nous a expliqué qu'après la tour-

mente on l'avait repris au Palais de Tsarkoé-Selo, où il se trouvait dans la chambre à coucher du Tzar.

« Watteau, malade, avait beaucoup souffert des « Purgon » de son temps et il les avait ridiculisés comme l'avait fait Molière. Ce tableau n'a pas de titre, en réalité; mais il est expliqué par les huit vers suivants qui figurent sur la gravure de Caylus :

<i>Qu'ay-je fait, assassins maudits,</i>	<i>Bien loin de m'être révolté</i>
<i>Pour m'attirer ainsy votre colère</i>	<i>Contre la Loy d'une simple ordonnance</i>
<i>Ay-je en parlant, ai-je par des écrits</i>	<i>J'ay respecté par pure complaisance</i>
<i>Décrié Lancette ou Clystère ?</i>	<i>Votre homicide faculté.</i>

144. LÉONARD (Jules), Silenrieux 1827 - Valenciennes 1897. *Le médecin des pauvres*. Huile sur toile. 1 m × 1,45 m. Signé et daté : *Jules Léonard 1857*. Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, Inv. 46.1.153

N° 280 du catalogue de 1931.

145. JONAS (Lucien-Hector), Anzin 1880 - Paris 1947. *Le pharmacien*. Dessin au fusain avec quelques rehauts de couleur, 45,5 × 58 cm. Signé et daté dans le coin inférieur droit : *L. Jonas 1912*. Anzin, coll. P. Jonas

Un pharmacien absorbé dans l'exécution d'une préparation : coiffé d'une toque basse et vêtu d'une redingote, il verse avec attention du liquide d'une bouteille dans un petit flacon; devant lui, un comptoir à préparations; dans le fond, rayonnages garnis de bocaux de verre

Lucien Jonas, peintre d'histoire et de genre, dessinateur et graveur (Anzin 1880 — Paris 1947), fut l'élève de Layraud à Valenciennes, de A. Maignan et Bonnat à Paris et reçut le Second Prix de Rome. Il a décoré de nombreux édifices publics et décrit la vie des mineurs.

En 1935, il réalisa pour son fils, le pharmacien Pierre Jonas, une grande décoration au fusain rehaussé d'aquarelle, sur toile marouflée, qu'on peut toujours voir dans l'officine du 122, avenue Anatole-France, à Anzin (Nord). Elle est signée *Jucien Lonas* (sic). Elle est composée de plusieurs groupes dont chacun illustre à la fois une catégorie de remèdes et une époque : *Potions* (Egypte) ; *Emollients* (Grèce) ; *Pansements* (Rome) ; *Poisons usage externe* (Moyen-Age) ; charlatan, vipère au poing) ; *Purgatifs* (XVII^e siècle ; administration d'un clystère) ; *Fortifiants* (XIX^e siècle) ; *dragées d'Hercule* ; sur le devant du comptoir, dénominations humoristiques telles que *Tartaplasmes*, *Huile de foie de baleine*, *Teinture d'idiotie*, *Eau d'on lui a dit Jonas* jeu de mots pour *Eau d'Hunyadi Janos* ; *Sédatifs* (Guerre de 1914).

Bénézit (E.), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs...*, nouv. éd., t. V, 1952, p. 165. — Vollmer (Hans), *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler des XX. Jahrhunderts*, t. II, 1960, p. 511.

146. JONAS (Lucien-Hector). *Le Pharmacien*, souvenir de mariage. Lithographie, 28 × 38 cm. Tirée à 50 exemplaires. Signée et numérotée par l'artiste en haut à gauche. Paris, coll. P. Julien

Réalisée par L. Jonas pour le mariage de son fils Pierre. Même sujet que le n° précédent, mais inversé. S'y ajoutent : la date *Paris le 11 juillet 1932* ; la mention signée *très paternel et affectueux souvenir à mon fils Pierre Jonas, à ma fille Henriette Le Bras* ; deux alliances ; les deux jeunes époux en costumes de mariage, se donnant le bras ; deux petits personnages en buste symbolisant les activités de chacun des deux époux, le mari en apothicaire avec *seringue et Codex*, la femme en artiste peintre.

TABLE DES MATIERES

Présentation	356
Pharmacie et médecine du Moyen Age au XIX ^e siècle : manuscrits et imprimés	357
— manuscrits	357
— incunables	358
— ouvrages de pharmacopée, de matière médicale et de thérapeutique	359
— pharmacopées locales du Nord de la France (XVII ^e et XVIII ^e s.)	363
— botanique médicale	364
— les apothicaires valenciennes aux XVII ^e et XVIII ^e siècles (documents d'archives)	365
Les eaux de Saint-Amand	368
Céramiques pharmaceutiques des XVI ^e -XIX ^e siècles	371
Mortiers et autre matériel	376
Saints protecteurs et guérisseurs	380
Peintures, dessins et gravures à sujet médico-pharmaceutique	384

Ce catalogue a été rédigé : pour les livres, brochures et manuscrits, par M. Pierre CAMPAGNE, avec le concours de M. P. JULIEN; pour les céramiques, par M. Louis COTINAT; pour les objets du Musée de Valenciennes, par MM. André HARDY et Paul DUWEZ; pour les autres objets par M. A. HARDY, M. L. COTINAT et M. P. JULIEN, qui a en outre assuré la présentation d'ensemble.

1972

Année internationale du Livre

BERICHT — AVIS

De redactie prijs zich gelukkig U het nummer van de Revue d'Histoire de la Pharmacie, met het verslag van de gemeenschappelijke vergadering te St. Amand les Eaux onder eigen omslag te kunnen aanbieden. Heeft dit bulletin slechts Franse tekst het volgende zal slechts Nederlandse tekst bevatten, wegens gebrek aan in het Frans gestelde kopie.

La rédaction se félicite de vous offrir sous notre propre couverture le numéro de la Revue d'Histoire de la Pharmacie , avec le rapport de la réunion commune à St. Amand les Eaux.

Ce bulletin n'ayant qu'un texte en français, le prochain paraîtra seulement en hollandais faute d'un texte en français.

KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE IN BENELUX CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

Opggericht 18 april 1950 — Fonde le 18 avril 1950

Bestuur-Bureau

Voorzitter-President E L Ahlrichs, Prof Ritzema Boslaan 13, Utrecht
O/Voorzitter-President
Sekretaris-Secretaire B Mattelaer, Voorstraat 40, Kortrijk
Penningmeeste-Tresorier E G Segers, 16 A Maxlaan, Brussel
Administrateur-Administrateur Dr A Guislain, 110 rue royale, Marchienne

Ereleden-Membres d'Honneur

Dr P H Brans, Rotterdam (1962), Prof Dr G E Dann, Dransfeld (1955), Phn I Etienne, Verviers (1970), Prof Dr G Folch Jou, Madrid (1971), Mir P Julien, Paris (1970), Dr L J Vandewiele, Destelbergen (1960), Apr P Vande Vyvere, Brugge (1971), Prof Dr A E Vitolo, Pisa (1955)

Weldoenerleden-Membres Bienfaiteurs

A P B, Archimedesstraat, Brussel-Bruxelles, KNMP, Alexanderstraat, 's Gravenhage, Koninklijke Apothekersvereniging van Antwerpen, Apothekersvereniging van Aalst, Apothekersvereniging van Kortrijk, Apothekersvereniging van Leuven, Apothekersvereniging van Limburg, Ophaco, Bruxelles-Brussel, Ets Baudrihaye, Verviers, Boots pure drug Cie, p/a Wellcome Nederland, Amsterdam, S A Sanders, Bruxelles-Brussel, S A Sandoz, Bruxelles-Brussel

Ondersteunende leden-Membres Donateurs

Departement Amsterdam van de KNMP, Departement Friesland van de KNMP, Departement Gelderland van de KNMP, Departement Gouda van de KNMP, Departement 's Gravenhage van de KNMP, Departement Limburg van de KNMP, Departement Noord-Brabant van de KNMP, Departement Noord-Holland van de KNMP, Departement Rotterdam van de KNMP, Departement Utrecht van de KNMP, Departement Zeeland van de KNMP, Koninklijk Oostvlaams Apothekersgild, Union nationale des Pharmacies Luxembourgois, Pétange, Cercle Gilkinet, Liege, NV Amsterdamse Chininefabriek, Amsterdam, S A Biergon, Liège-Luik, NV Kon Pharm Fabr v/h Brocades Stheeman en Pharmacia, Amsterdam, Ets Coles, Diegem, Phn Dawant, Bruxelles-Brussel, Ets Hahmes, Maastricht, Laboratoires Cusi, Bruxelles-Brussel, Mijnhardt-Moncœur, Mortsel Antwerpen, NV Onderlinge Pharmaceutische Groothandel, Utrecht, Pharmacies Populaires, Verviers, Syndicat Pharmaceutique, Verviers, NV Dr Wilmar Schwabe, Zaandam

Lidmaatschap-Cotisations

Weldoenerleden-Membres bienfaiteurs min 500 fr of f 33,—
Ondersteunende leden-Membres donateurs min 300 fr of f 20,—
Gewone leden-Membres effectifs 150 frs of f 10,—
Pour la Belgique CCP 198 823 Cercle Benelux, Boul A Max 16, Bruxelles
Voor België PCR 198 823, Cercle Benelux, A Maxlaan 16, Brussel
Voor Nederland Giro 1457 38 Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux, A Maxlaan 16, Brussel

BERICHT — AVIS

De redactie prijs zich gelukkig U het nummer van de Revue d'Histoire de la Pharmacie, met het verslag van de gemeenschappelijke vergadering te St. Amand les Eaux onder eigen omslag te kunnen aanbieden. Heeft dit bulletin slechts Franse tekst het volgende zal slechts Nederlandse tekst bevatten, wegens gebrek aan in het Frans gestelde kopie.

La rédaction se félicite de vous offrir sous notre propre couverture le numéro de la Revue d'Histoire de la Pharmacie , avec le rapport de la réunion commune à St. Amand les Eaux.

Ce bulletin n'ayant qu'un texte en français, le prochain paraîtra seulement en hollandais faute d'un texte en français.

KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE IN BENELUX CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

Opgericht 18 april 1950 — Fondé le 18 avril 1950

Bestuur-Bureau:

Voorzitter-Président: E. L. Ahlrichs, Prof. Ritzema Boslaan 13, Utrecht.

O/Voorzitter-Président:

Sekretaris-Secrétaire: B. Mattelaer, Voorstraat 40, Kortrijk.

Penningmeeste-Trésorier: E. G. Segers, 16 A. Maxlaan, Brussel.

Administrateur-Administrateur: Dr. A. Guislain, 110 rue royale, Marchienne.

Ereleden-Membres d'Honneur:

Dr. P.H. Brans, Rotterdam (1962), Prof. Dr. G.E. Dann, Dransfeld (1955), Phn. I. Etienne, Verviers (1970), Prof. Dr. G. Folch Jou, Madrid (1971), Mr. P. Julien, Paris (1970), Dr. L. J. Vandewiele, Destelbergen (1960), Apr. P. Vande Vyvere, Brugge (1971), Prof. Dr. A. E. Vitolo, Pisa (1955).

Weldoenerleden-Membres Bienfaiteurs:

A.P.B., Archimedesstraat, Brussel-Bruxelles, K.N.M.P., Alexanderstraat, 's Gravenhage, Koninklijke Apothekersvereniging van Antwerpen, Apothekersvereniging van Aalst, Apothekersvereniging van Kortrijk, Apothekersvereniging van Leuven, Apothekersvereniging van Limburg, Ophaco, Bruxelles-Brussel, Ets. Baudrihaye, Verviers, Boots pure drug Cie, p/a Wellcome Nederland, Amsterdam, S.A. Sanders, Bruxelles-Brussel, S.A. Sandoz, Bruxelles-Brussel.

Ondersteunende leden-Membres Donateurs:

Departement Amsterdam van de KNMP, Departement Friesland van de KNMP, Departement Gelderland van de KNMP, Departement Gouda van de KNMP, Departement 's Gravenhage van de KNMP, Departement Limburg van de KNMP, Departement Noord-Brabant van de KNMP, Departement Noord-Holland van de KNMP, Departement Rotterdam van de KNMP, Departement Utrecht van de KNMP, Departement Zeeland van de KNMP, Koninklijk Oostvlaams Apothekersgild, Union nationale des Pharmacies Luxembourgeois, Pétange, Cercle Gilkinet, Liège, N.V. Amsterdamse Chininefabriek, Amsterdam, S.A. Biergon, Liège-Luik, N.V. Kon. Pharm. Fabr. v/h Brocades Stheeman en Pharmacia, Amsterdam, Ets. Coles, Diegem, Phn. Dawant, Bruxelles-Brussel, Ets. Hahmes, Maastricht, Laboratoires Cusi, Bruxelles-Brussel, Mijnhardt-Moncoeur, Mortsel-Antwerpen, N.V. Onderlinge Pharmaceutische Groothandel, Utrecht, Pharmacies Populaires, Verviers, Syndicat Pharmaceutique, Verviers, N.V. Dr. Wilmar Schwabe, Zaandam.

Lidmaatschap-Cotisations:

Weldoenerleden-Membres bienfaiteurs: min. 500 fr. of f 33,—.

Ondersteunende leden-Membres donateurs: min. 300 fr. of f 20,—.

Gewone leden-Membres effectifs: 150 frs. of f 10,—.

Pour la Belgique: CCP. 198.823 Cercle Benelux, Boul. A. Max 16, Bruxelles.

Voor België: PCR. 198.823, Cercle Benelux, A. Maxlaan 16, Brussel.

Voor Nederland: Giro 1457.38 Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux, A. Maxlaan 16, Brussel.